

LE SEMEUR DU KASAI

Revue pluridisciplinaire
Numéro 1, premier semestre 2008

Le Semeur du Kasai (LSK) est une revue scientifique pluridisciplinaire publiée grâce au projet «Leadership en développement coopératif» financé par l'Agence canadienne de développement international, dans le cadre du programme de partenariat des Collèges canadiens (PPCC). Le Collège Boréal est le maître d'œuvre du projet dont le site est www.kuetu.com

Les textes publiés dans cette revue expriment librement les opinions de leurs auteurs. Ils n'engagent pas la responsabilité des éditeurs institutionnels que sont l'Institut supérieur de développement rural (ISDR-Tshibashi) et l'Institut supérieur de développement intégral (ISDI). La coédition assumée par le collège Boréal est de type technique. Un comité d'appui scientifique constitué de Kasaiens de la Diaspora collabore à la réalisation de la revue.

Pour toute correspondance concernant les droits d'auteur et le contenu de la revue (articles, comptes rendus, notes et remarques) et toute demande concernant la rédaction, prière de s'adresser à : Le Semeur du Kasai, ISDR-TSHIBASHI, B. P. 70 Kananga, Kasai occidental, République démocratique du Congo. issrkga@yahoo.fr ou Comité scientifique appui E-mail: institutrika@yahoo.ca ou encore le coéditeur technique : Les Éditions Glopro (Glopinter@yahoo.ca).

© 2008 Le Semeur du Kasai et les auteurs
Dépôt légal – Premier trimestre 2008
Bibliothèque nationale de la RD Congo KK 3.0704 - 57057

ISSN 1913-9608

LE SEMEUR DU KASAÏ

Revue pluridisciplinaire
Numéro 1, premier semestre 2008

Direction

Directeur : Modeste Bukasa Tubadikukub, Directeur de l'ISDR
Directeur – adjoint : Lambert Museka Ntumba, Directeur de l'ISDI

Administrateurs

André Nkongolo, Secrétaire académique de l'ISDR
Jacques Kanku, Secrétaire académique de l'ISDI

Comité de rédaction

Honoré Mukadi Luaba, Boniface Beya Ngindu, Joseph Mputu, Mulamba Katoka, Geneviève Tuanyishayi Mulopo, Evelyne Tshiabidi.

Comité scientifique de sélection

Bonaventure Bibombe, Joséphine Bitota, Oscar Bimwenyi, Antoine Bushabu, Joseph Kabamba, André Kabasele, François Kabasele, Joseph Kalamba, Sylvain Kalamba, Jean-Pierre Kapongo, Philippe Kanku, Philippe Malu, François Mpamba, Paul Mukenge Bantu, Joseph Mulumba Musumbu, Parice Munabe, Etienne Mutshipayi, Eddie Kabasele Munyoka, Pierre Mvita, Albert Ndomba, Maurice Ndjondjo, Alphonse Ngindu Mushete, Ntumba Mwena Mwanza, Lushiku Nkombua, Paulin Ntumba Ngandu, Jean-Adalbert Nyeme, René Okitundu, Albertine Tshibilondi, Jean-Pierre Tshikuna Matamba, Pierre Tshimbombo.

Comité scientifique d'appui

Institut de recherche et d'information sur le Kasai

TABLE DES MATIÈRES

Articles	
Les Deux écoles Antoine Tshitungu Kongolo	7
Être animateur des communautés Florent Walelu	15
La question de la pauvreté au Kasai occidental et les stratégies pour la combattre Honoré Mukadi Luaba	47
Les Intellectuels face à la crise de développement du Congo André Kabamba Mbikay	65
Le statut du fœtus en droit contemporain : Dilemme et paradoxe André Kazadi K. Cisungu	121
Poèmes	
Muepu Muamba	137
Comptes rendus	
Kabamba Mbikay	147
Bululu Kabatakaka	153
Kapanga Kapele	159
Thèse	
Jean-Pierre Kapongo Tshimanga	173
Notes de lecture	
Crispin Maalu-Bungi	175
Nsapo Kamba	176
Josephine Mulumba Tumba	176

LES DEUX ÉCOLES

Antoine Tshitungu Kongolo
Écrivain, Bruxelles (Belgique)

1. Genèse

Natif d'une contrée où tout ou presque est à faire, l'écrivain congolais, s'adonne, malgré lui, à une multiplicité de formes d'écritures. Non pour la pause ; mais par nécessité vitale. C'est souvent une figure référentielle, un individu dont on attend qu'il s'assume à la fois comme pédagogue, formateur, diffuseur de savoirs et porteur d'utopies. Quand on mesure la ténuité de la vie humaine, on touche au caractère monstrueux d'un tel pari.

2. Sous les années de plomb

Ce fut une passion ravageante que d'écrire sous les années de plomb du mobutisme. Affronter la censure exposait le candidat écrivain aux représailles, briser la gangue des discours officiels fut tout sauf évident. La servilité des élites était dans l'air du temps. Le contexte général plombait les élans de pensée comme les poussées créatrices. Avec le recul, mes écrits de jeunesse prennent le relief d'une fronde qui se donnait les gants de la fiction. *Interdit aux pauvres* fut un pavé dans la mare. J'instruisais, à ma manière, le procès de cette bourgeoisie vorace qui s'arrogeait la part du léopard au festin de la vie ne laissant au peuple que les os.

C'est un texte culte qui a énormément marqué autour de moi et alentour.

Dans le Zaïre de Mobutu, la lecture de la vie quotidienne sous le couvert de l'imaginaire permettait de mettre à nu les dérives du régime et de dénoncer ses germes de déshumanisation. *Interdit aux pauvres* fut précédé par *L'Albinos*, une tentative de traduire en mots le destin des exclus. Mon héros était est un enfant de la rue, à une époque où le vocale *shégué* n'avait pas encore pris cours. Le sort peu enviable des enfants de la rue n'avait pas encore apitoyé le microcosme des ONG, lesquelles depuis lors en ont fait leur miel, pour le meilleur comme pour le pire.

Mon propos était de rendre audible la voix de ces renégats et de briser le silence autour des exclusions quel qu'en fût la raison alléguée,

apparence pigmentaire, accusations de sorcellerie, divorces, et j'en passe. Le genre de la nouvelle m'a apporté une véritable reconnaissance, au-delà même des frontières du Congo puisque je fus lauréat, ex-aequo avec André Yoka Lye Mudaba, en 1985, du prix Pablo-Neruda Gabriella Mistral pour l'Afrique Noire francophone.

Je fus couronné d'archevêque en 1987 pour *Interdit aux pauvres* qui obtint le premier prix. Ce fut autre chose que de franchir le Rubicon de l'édition professionnelle. C'est donc sur le sol même du Congo que tout a commencé. Cette genèse douloureuse aura précédé d'autres gestations.

3. L'exil comme lieu d'écriture

Ecrire en exil fut une étape cruciale. Je ne m'adressais plus seulement à mes compatriotes. J'étais en prise à la fois avec une ignorance massive et un regard qui me décapait afin de traquer ma différence, et qui guettait le moindre faux pas. Je découvrais un stock impressionnant de textes qui charriaient les mythes et les stéréotypes de la mission civilisatrice. J'affrontais une sorte d'amnésie du fait colonial au sein de la société belge. Je travaillais au quotidien à l'exploration de ces corpus devenus terrae incongnitae pour mes contemporains belges et congolais. Je découvrais aussi la magie de contes comme incitant de la découverte de l'autre. *Dits de la nuit* fut un moment merveilleux, un rendez-vous riche d'échanges.

De la fiction, j'ai été davantage porté à l'essai, aux ouvrages sous-tendus par l'ambition d'illustrer ma culture dans l'espoir d'un dialogue fécond avec les autres. Mes travaux de bénédictin m'incitèrent à une sorte d'oecuménisme serein. Quant à mes safaris en Wallonie, au pays de Flandre et ailleurs, elles furent ponctuées de rencontres inoubliables. Je ne citerai qu'un exemple, celui de Jean Louvet, ce dramaturge liégeois, gardien de la mémoire wallonne et poète sensible au sort des maudits de l'Histoire.

L'espace de l'exil s'avère à la fois inconfortable et riche d'atouts. Pour peu qu'il s'exprime l'écrivain bute sur des discours répétitifs, rocheux qui lui dénie une voix à lui. S'en prendre aux mythes enracinés dans les imaginaires des anciennes métropoles ne va pas de soi. Pour peu qu'il refuse la commodité et les compromissions de jeux médiatiques, sa prise de parole le mettra en collision avec les experts assermentés, ethnologues, anthropologues, ou autres amateurs de fossiles. Sans parler de développeurs patentés qui jaugent tout, en ce compris la poésie, à l'aune de sacro-saints principes du développement durable.

Il puisera dans la rage de survivre des énergies nouvelles, courti sera la langue avec un peu plus d'ardeur. A cheval sur deux mondes qui se regardent en chiens de faïence; il lui faudra investir de nouveaux territoires de l'inventivité. Cela peut-être usant mais en vaut la chandelle. Etre congolais et se dire écrivain furent un autre pari, le chemin parcouru fut semé de chausse-trapes. Le vocable même de Congo met en branle tant d'images forgées naguère par les faiseurs d'empire : nos ancêtres n'ont pas écrit un seul livre, n'ont pas érigé un seul monument, ne connaissent ni la roue ni l'écriture; notre pays fut tiré du néant par le génie de l'homme blanc.

C'est une trajectoire acrobatique, une danse inouïe, que trace obstinément le Congolais qui se veut homme de lettres au pays des Nokos. Il a fallu publier à tout va; répondre aux sollicitations, le plus souvent dans l'urgence, essaimer dans toutes sortes de revues, des plus prestigieuses aux feuilles de chou. Jouer le *grantécrivain* avec joyeuseté et parfois avec panache.

4. La quête d'une parole qui fut la nôtre

Ne plus être la voix de ce maître dont les paradigmes nous chosifiaient, nous assignant des ancêtres barbares avec leur cache-sexe qui ne dissimulait pas grand-chose. Avec le recul, je puis affirmer que c'était notre façon de réfuter la ventriloquie. De ne plus être la caisse de résonance de civilisateurs patentés qui concédèrent du bout des lèvres, à nos parents, l'étiquette glorieuse 'd'évolués évoluant'. Il leur fallait quelques siècles encore pour parcourir les échelles de la Civilisation et se rapprocher tant soit peu de l'homme blanc. Mais si je n'avais pas tant lu, aurais-je écrit?

Certains écrivains m'ont marqué plus que d'autres. La littérature a été le piment qui a donné son goût brûlant à mon adolescence. Elle m'a imprimé, à moi et à mes camarades, cette marque qui se traduit quelques décennies plus tard, par ce goût irréductible pour les causes perdues d'avance; cette sensibilité d'écorché vif qui porte aux chimères. Nombreux furent les écrivains qui apportèrent des réponses à mes interrogations d'adolescent. Ils furent tout aussi nombreux à me fasciner. C'est à cette époque (dans les années 70) que j'ai eu à découvrir les plus grands: Camus, Zola, Hugo, Sartre..., Césaire, Senghor, Sembene Ousmane, Jacques Roumain, pour n'en citer que quelques uns. Je refusais pour ma part de lire ces enchanteurs dans les éditions édulcorées («en français

facile») qui circulaient à l'époque. Je leur préférais les éditions estampillées "texte intégral" dont la bibliothèque familiale était richement pourvue.

La littérature m'apportait la rumeur du vaste monde. Elle me permit de découvrir que l'Afrique n'avait pas été colonisée parce qu'elle l'aurait mérité à quelque titre que ce soit. Cheik Amidou Kane m'en dissuadait par sa condamnation nette de l'art de vaincre sans avoir raison. Dès cette époque, je fus porté à contester les affabulations de nos vainqueurs omniscients. A interroger les silences de notre histoire, les non dits et les pointillés m'obsédaient.

5. Le refus de la zombification

Ecrire pour moi, c'est refuser la zombification. Mais qu'est-ce donc qu'un zombie? On le reconnaît assez aisément à son psittacisme: cette tendance marquée à reproduire de façon mimétique des références livresques fussent-elles les plus douteuses. Intellectuellement, il accuse une dépendance malade à l'égard de représentations et de clichés qu'il tient de ses chers maîtres. Grâce à eux, le discours forgé naguère, pour légitimer et perpétuer notre dépendance, a de beaux jours devant lui.

Ah! qu'ils adorent les farandoles de la vanité, les micmacs, les jeux de masques, les transes de l'autosatisfaction. Le zombie pêche le plus souvent par sa maîtrise insuffisante de l'histoire qui a forgé son peuple et qui l'a mis au monde. Il a trop à coeur de complaire à ses mentors que pour remettre à plat des assertions historiques qui ne le sont qu'au nom d'a priori idéologiques. Le zombie incarne ce que je ne voudrais jamais être : un écrivain, que dis-je, un auteur aux propos trop lisses vivant sur son stock de clichés élégamment distillés. Pour moi pas d'écriture sans dissidence. Le consensualisme tue la vraie littérature. Je me suis toujours voulu de ceux qui ouvrent une brèche dans les silences bétonnés. Il n'y a d'écriture à mon entendement que celle qui empêche de tourner en rond, celle qui empêche de fermer les yeux. Un grand poète l'a dit " Poète, ton silence est crime".

6. Pourquoi écrire

J'écris par nécessité vitale .Mais sans doute mon écriture constitue-t-elle une tentative pour concilier deux univers clivés, deux écoles aux discours diamétralement opposés. D'un côté l'école dite moderne, celle de l'homme blanc ou son avatar ; de l'autre celle de la sagesse, des gestes, des rites et

des savoirs retransmis depuis la nuit des temps par la magie du verbe mais pas seulement.

Deux écoles, avec chacune ses vérités, son univers, son langage, ses usages normatifs, ses codes, et de surcroît jalouse de ses prérogatives autant dire de son emprise sur nos esprits.

D'un côté, l'affirmation de nos ascendances gauloises ; de l'autre la mémoire toujours vivace de Ilunga Mbidi, roi-fondateur et sa lignée de successeurs, ravalés dans nos manuels scolaires au rang -combien peu enviable!-de "potentats sanguinaires", de roitelets rétrogrades et présomptueux", de "polygames indémodables", etc. Et sans doute plus problématique encore, l'entrée en collision, dans nos pauvres caboches de potaches, de vérités à l'allure inconciliables.

L'instituteur proclamant que la ligne droite est à la fois la plus sûre et la plus courte. Ma mère vantant, pour sa part, la vertu des méandres. Dans la brousse, le plus sûr n'est pas de filer tout droit; c'est aller vers le danger; s'exposer à l'ennemi autrement dit se jeter dans la gueule béante du lion. Ce qui est révérend au nom de la logique cartésienne, se trouve délégitimé par les canons de la sagesse ancestrale. Imaginez un peu le dilemme pour les écoliers que nous étions. Et comme pour ajouter à notre trouble, la ville où nous évoluions était précisément le contraire de la brousse: un "centre extra-coutumier"; une ville en plaquette de chocolat, aux rues se coupant à angle droit, aux maisons alignés au cordeau. C'est pour jeter un pont sur cette béance entre deux mondes que l'écriture s'est révélée à moi comme "une arme miraculeuse" même si la querelle entre la ligne droite et les sinuosités du sentier de tracée ancestrale est loin de connaître une trêve.

7. Pour qui écrire?

Césaire le magnifique m'a estampillé de son propos devenu proverbiale: « Je suis la bouche des malheurs qui n'ont point de bouche. » Cette sentence hautement programmatique, j'ai voulu à ma façon, et en toute modestie, me l'approprier. Le vers de Césaire depuis lors a été mis à toutes les sauces de l'écrivain qui se veut "engagé et engageant", pour faire honneur à une autre expression, de percée récente mais devenue elle aussi obligée. Pourquoi ne pas se contenter d'un genre: le roman, la poésie, le théâtre ou l'essai? Pourquoi diantre embrasser tant de genres au risque de s'y perdre? Pourquoi se colleter avec des canons, des formes si diverses,

au risque d'y casser une plume trop gloutonne ou de se voir coller l'étiquette peu gratifiante de polygraphe? N'y aurait-il d'écrivain que global? Pour moi l'écriture, en tous les cas, est "une chose qui dure" à l'instar de ce que Paul Valéry disait du poème, appelé par essence à une forme de pérennité.

J'écris aussi pour moi-même, pardi. Pour me faire plaisir et pour oublier, fût-ce momentanément, le sablier qui se vide inexorablement. Entailler l'arbre de ma vie. Y inscrire la trace fragile de mon passage sur cette terre des hommes. Ni détenteur d'une vérité absolue, ni mage ni gourou. Mais détenteur d'une parole unique, irremplaçable. J'écris pour la beauté gratuite du geste. Pour ce dialogue infini qui poursuit par-delà les siècles entre des textes et des écrivains d'époques et de mœurs différentes. J'écris pour miner les préjugés. Afin de prêter ma voix à ceux qui croupissent dans les cachots du silence, aux femmes et aux hommes bien vivants mais rendus invisibles et inaudibles par les méfaits du mépris. Oui j'ai une vision naïve, superlative de l'écrivain. Il ne s'agit guère, qu'on me comprenne, d'entériner les exploits dérisoires d'histrions médiatiques.

L'écrivain vit dans et par la langue. La littérature des instituteurs m'a toujours fait sourire. Celle qui relève du "libanga littéraire" m'inspire du mépris. Tirer de la langue autre chose que du convenu, s'éloigner des platitudes, de la foulditude des clichés ainsi que des rhétoriques empathiques, tels sont, pour moi les vertus d'une véritable écriture.

8. Écrire, toujours écrire

C'est la seule manière, à mon sens, d'échapper aux diktats et aux fantasmes de notre société du spectacle, soumise au primat de l'image et au consensus des foules. J'écris parce qu'il me paraît urgent de restituer à l'écriture le droit d'aïnesse que lui ont ravi les médias narcotiques infusés à haute dose d'approximations télévisuelles ou autres dans le triomphe des rites du sensationnel. Car je rêve de "prêter " une voix de raison" au corps hideux de l'univers. Oui, je voudrais recacher la langue, toutes les langues de bois. M'exprimer depuis ce lieu forclos aux boursoufflures technocratiques et bureaucratiques qui ont semé tant d'exclusions hideuses et de misères ingérables. Conférer un droit d'aïnesse à l'écriture, c'est poser celle-ci comme une ennemie naturelle du prêt à consommer idéologique, propre à notre temps.

C'est confronter l'homme à l'essentiel qui est l'exercice de la pensée et la manière dont il rêve le monde. Ce qui suppose que les élites

n'ont point renoncé à leurs responsabilités. Et aussi que l'écrit ; le livre en l'occurrence n'est pas une simple marchandise. Mais en voilà un vaste sujet. J'écris parce que j'ai la faiblesse de croire que l'écriture est salvatrice. Salvatrice l'écriture?

Oui, car elle est le refuge par excellence du magistère critique. Un espace où se libèrent les poussées créatrices. Ici éclôt et s'étoffe la dialectique pour la réfutation des vérités simplettes. Celles-là mêmes qui prospèrent sous la couvée des certitudes évangéliques". L'authenticité de l'écriture, pour moi, se situe résolument aux antipodes des discours télécommandés qui frayent avec les gouffres de la logomachie et les terrorismes de pensée. Leurs étiques sont d'autant plus trompeuses qu'elles s'avèrent interchangeable. car l'écriture consiste à pourfendre ces simplismes , qui sous toutes les latitudes confondues, sont la bannière des identités meurtrières , qu'elles se réclament des nationalismes fumeux, des fédéralismes et confédéralismes démagogiques, des provincialismes niais, des séparatismes , sans parler d'autres formes d'extrémismes.

ÊTRE ANIMATEUR DES COMMUNAUTÉS

Florent Walelu

Assistant, ISDI, Kananga (RD CONGO)

1. Introduction

L'Institut Supérieur de Développement Intégral (ISDI), a 25 ans d'existence. Il a été fondé en 1981 et fonctionne dans l'archidiocèse de Kananga. Jusqu'à ce jour, il a formé plus de 350 agents animateurs de communautés pour les 8 diocèses de la province ecclésiastique de Kananga qui sont : Kabinda, Kole, Tshumbe, Mbuji Mayi, Luiza, Luebo, Mweka et le siège métropolitain de Kananga.

Le présent article se limite à la province du Kasai Occidental, l'une de deux provinces Administratives composant la province ecclésiastique de Kananga. Il se propose de faire un état des lieux en même temps qu'il fera ressortir certaines pistes d'activités à réaliser par les animateurs, communément appelés " balami" (Bergers) des communautés de base et qui sont devenus de vrais encadreurs de l'essor socio – économique de la région. Vingt ans après sa création cette Institution est passée du régime de 2 ans à celui de 3 ans de formation, délivrant un diplôme de graduat reconnu par l'Etat congolais

Les fruits de la formation dispensée par l'ISDI sont des animateurs polyvalents capables de provoquer et d'accompagner le développement des communautés à la base pour un épanouissement intégral de tous sous l'inspiration des valeurs évangéliques. C'est ainsi que la devise de cette Institution est « Evangéliser c'est développer », et se veut le leitmotiv des activités des animateurs au quotidien.

2. Organisation sociale et économique du Kasai Occidental

La Province du Kasai Occidental, en phase de restructuration administrative consécutive aux élections politiques de 2006, s'étend sur une superficie de 154.741 km², soit 7% du territoire national.

Ses principaux atouts naturels sont constitués par ses climats, sols, et sous-sols, paysages végétaux et faune.

2.1. Climats, sols, paysages végétaux et faunes

Selon la classification de KOPPEN, le Kasai Occidental jouit des climats type :

- Équatorial (une seule saison des pluies) dans le Nord
- Tropical humide (une saison pluvieuse de 9 mois et une saison sèche de 3 mois)
- Tropical sec (une saison pluvieuse de 3 mois et une saison sèche de 4 mois) au Centre et au Sud). La saison des pluies va de mi-août à mi-mai, alors que la saison sèche s'étend de mi-mai à mi-août.

Les taux annuels des précipitations sont compris entre 2.000 mm au Nord et 1.500 mm au Sud.

La température moyenne annuelle de la Province est de 24°, alors que l'amplitude thermique annuelle est de 1,4° C.

Sur des sols sablo-argileux et ferrallitiques pousse une végétation diversifiée :

- des forêts arabrophytes, semi-décidues
- des forêts mésophytes, semi-décidues
- des forêts galeries ainsi que des savanes guinéennes

Cette flore est habitée par une faune variée comprenant des animaux herbivores et carnivores, des reptiles et des oiseaux multicolores de plusieurs espèces.

Le sous-sol du Kasai Occidental est constitué essentiellement de roches granitiques dont l'affleurement fait l'objet de deux carrières à Kananga. Il regorge beaucoup de ressources géologiques, notamment le diamant dans les territoires de TSHIKAPA, LUEBO, DEMBA, ILEBO, KAZUMBA, MWEKA, DIBAYA et DIMBELENGE, l'or et l'étain dans les territoires de LUIZA et KAZUMBA, le fer dans les territoires de LUEBO, TSHIKAPA et KAZUMBA, le nickel, le chrome et le cobalt à KANANGA et

dans les territoires de KAZUMBA, enfin le pétrole dans le territoire de DEKESE.

2. 2. Education

D'après la Division de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel, la Province dispose de 2.632 écoles publiques et privées de niveau primaire, secondaire et professionnel.

Il existe, en outre 23 établissements d'enseignement supérieur publics et privés et professionnels (Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire) dont :

- 3 Instituts supérieurs pédagogiques à Kananga, Ilebo et Tshikapa
- 3 instituts supérieurs du développement rural à Kananga, Demba et Mapangu
- 2 Institut Supérieur de commerce à Ilebo et Tshikapa
- 1 Institut facultaire d'agronomie et de forêt à Bena Longo.
- 1 Institut Supérieur Pédagogique à Kabuluanda
- 1 Institut Supérieur d'Etudes Agronomiques à Kamponde.
- 5 Instituts Supérieurs des Techniques médicales à Kananga, Tshimbulu, Tshikapa, Dimbelenge et Nyanga
- 1 Centre Interdisciplinaire pour le Développement de l'Education Permanente à Kananga.
- 1 Université Catholique Notre Dame du Kasayi à Kananga.
- Collège Universitaire Libre du Congo à Kananga
- 1 Université Presbytérienne Shapperd et Lapsley du Congo à Kananga.
- 1 Institut Supérieur des Sciences religieuses à Kananga.
- 1 Grand Séminaire de Philosophie à Kabue.
- 1 Grand Séminaire de Théologie à Malole
- 1 Académie Militaire à Kananga

A ce sujet, il faut relever la détérioration du secteur public de l'éducation, notamment, la saturation des structures d'accueil, le délabrement des infrastructures, le manque de matériel didactique, la démotivation du personnel enseignant, le taux important de déperdition scolaire, le niveau intellectuel des apprenants à tous les échelons, l'inadéquation de la formation reçue par rapport aux besoins de la société, la proportion d'enfants qui entrent à l'école à l'âge légal (6 ans) qui est passée de 22.5% en 1995 à 13.9% en 2001. (Rapport de l'Unicef 2005).

Le taux d'alphabétisation varie selon les Provinces et selon le sexe. En effet, selon l'enquête MICS2, le taux d'alphabétisation est passé de 67.3% en 1995 à 65.3% en 2001 ; il est passé de 82.5% à 79.8% pour les garçons contre 54.1% pour les filles au cours de la même période. En 1995, le taux net d'admission en première année primaire était de l'ordre de 42.8% en milieu urbain et de 14% seulement en milieu rural.

2.3. Organisation administrative et territoriale

2.3.1. Organisation administrative

L'administration du Kasai Occidental est constituée de l'ensemble des divisions provinciales représentant les ministères de l'administration provinciale et centrale. Ces dernières sont placées sous la supervision du Gouverneur de Province et du premier ministre.

2.3.2. Organisation territoriale

La Province du Kasai occidental est composée de deux villes qui sont: la Ville de Kananga et celle de Tshikapa. Ensuite viennent les deux districts : le district du Kasai et de la Luluwa.

La Ville de Kananga est subdivisée en cinq Communes : Kananga, Lukonga, Ndesha, Katoka et Nganza. La Ville de Tshikapa est subdivisée en cinq Communes suivantes : Dibumba I, Dibumba II, Kanzala, Mabondo et Mbumba.

Le District du Kasai est subdivisé en cinq territoires de : Dekese, Ilebo, Luebo, Mweka et Tshikapa.

Enfin le District de la Luluwa comprend les territoires de: Demba, Dibaya, Dimbelenge, Kazumba et Luiza.

Les dix territoires sont subdivisés à leur tour en 50 secteurs :

FICHE DES OPPORTUNITES DE REINSERTION SCOLAIRE AU KASAI OCCIDENTAL

NOMBRE D'ECOLE OU ETABLISSEMENT PAR ENTITE ADMINISTRATIVE

N°	Désignation Écoles	Nbre Tot. écoles	Ville de KGA	Territoire de Demba	Territoire de Dboya	Territoire de Dumbelonye	Territoire de Kazumba	Territoire de Luza	Territoire de Dekese	Territoire d'Ilebo	Territoire de Luebo	Territoire de Mweka	Territoire de Tshakapa
1	Maternelles	63	36		02		04	01	01	01	02	06	08
2.	Primaires	2039	180	122	143	113	218	200	79	188	103	227	463
3	Secondaires	955	98	35	56	44	95	111	33	136	41	105	201
4	Universitaires & Supérieures	17	8	0	3	0	1	0	0	2	0	1	2

Source 9) Antenne Provinciale de Planification et statistiques scolaires de Kananga, 2005

2.4. Secteur de la Santé

La Province est dotée de 49 hôpitaux généraux de référence, 578 centres de santé dont 8 établissements médicaux spécialisés qui sont :

- 1 Centre neuropsychiatrique à Katuambi
- 1 Léproserie à Tshimuanza
- 1 Centre de dépistage et de traitement de la tuberculose à Matamba
- 1 Centre de traitement de l'onchocercose à Luebo
- 4 Centres de dépistage et de traitement de la trypanosomiase à Kakenge

Ces formations médicales sont réparties sur 622 aires de santé et 43 zones de santé.

Formations médicales de la province (Source : Inspection provinciale de la santé)

N°	Commune ou Territoire	Centre de santé	Hôpitaux	Total	Écoles
	<u>Ville de Kananga</u>	<u>116</u>	<u>4</u>	<u>120</u>	<u>2</u>
1	Kananga	36	2	38	1
2	Katoka	18	0	18	
3	Lukonga	27	1	28	
4	Ndesha	7	0	7	
5	Nganza	28	1	29	1
	<u>District de la Luluwa</u>	<u>240</u>	<u>18</u>	<u>258</u>	<u>11</u>
6	Demba	13	2	15	1
7	Dibaya	76	5	81	4
8	Dimbelenge	5	3	8	1
9	Kazumba	67	4	71	3
10	Luiza	79	4	83	2
	<u>District du Kasai</u>	<u>222</u>	<u>23</u>	<u>245</u>	<u>13</u>
11	Dekese	5	1	6	
12	Ilebo	36	4	40	3
13	Luebo	16	3	19	1
14	Mweka	54	4	58	4
15	Tshikapa	111	11	122	5
	TOTAL	<u>578</u>	<u>45</u>	<u>623</u>	<u>26</u>
	PROVINCE				

La plupart des zones de santé sont en état d'abandon. Les estimations de la couverture sanitaire montrent qu'au moins 37% de la population ou approximativement 18.5 millions de personnes n'ont pas accès à toute forme de soins de santé.

Un taux élevé de mortalité est observé principalement parmi les groupes pauvres et vulnérables que sont les populations rurales et suburbaines, les femmes en âge de procréer, les enfants de moins de 5 ans, ainsi qu'une détérioration des principaux indicateurs de l'état de la santé (espérance de vie à la naissance, toutes formes de malnutrition, taux de séroprévalence de l'infection au VIH- SIDA).

Des accouchements non assistés représentent entre 65 et 85 % et sont à la base d'une forte mortalité maternelle. La mortalité infantile en 2001 était de 129 décès pour 1000 naissances et de 138 pour 1000 naissances dans les zones rurales alors que le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans avait atteint 213 pour 1000 en 1998. Le taux de mortalité maternelle (870 décès pour 100.000 naissances en 1995), déjà trop élevé, a fortement augmenté en 2001 avec 1289 décès pour 100.000 naissances. La couverture vaccinale est très faible étant donné que depuis sa création en 1978, le Programme Elargi de Vaccination « PEV » n'a jamais accompli de façon satisfaisante la mission qui lui est dévolue, ni atteint les objectifs qu'il s'est assignés au fil des années.

L'insuffisance des ressources financières reste un problème majeur à la base du faible développement des activités de vaccination de routine dans le pays. Ceci fait que la couverture vaccinale des enfants de 0 à 5 ans reste faible (29 %). Une mission conjointe de l'OMS et de l'UNICEF en juin 2001 a estimé que le minimum d'investissement initial nécessaire pour arrêter la mortalité et renverser définitivement les indicateurs de santé serait de 350\$ USD millions par an alors que les interventions des bailleurs des fonds n'ont été que de USD 82.190 millions pour la période 1998-2001.

2.5. Secteur de l'emploi

L'effectif des personnes actives employées s'élève à 36.471 travailleurs. Pour la formation permanente et la reconversion professionnelle, la Province est dotée de :

- Une antenne de l'Institut National de préparation professionnelle (INPP) à Kananga

- Une antenne de l'INADES – FORMATION à Kananga.

L'emploi a le plus tragiquement subi les conséquences des difficultés de l'État caractérisées par la mauvaise gestion des entreprises publiques et par l'absence de politique de partenariat et d'incitation aux investissements. En 2000, l'emploi représentait 2% de la population totale, 4% de la population active et 8% de la population active masculine contre 8%, 18% et 15% en 1958 c'est-à-dire deux ans avant l'indépendance du pays. La crise sociopolitique des années 1990 et les conflits n'ont fait que précipiter cette tendance négative au point que la crise de l'emploi et de la formation professionnelle constitue une des causes majeures d'une situation sociale extrêmement difficile. La conséquence est l'aggravation de la pauvreté, l'accroissement de la vulnérabilité des populations et l'exacerbation du chômage urbain.

2.6. Situation économique

La Province du Kasai Occidental compte une superficie cultivable estimée à 13.918.000 ha, soit 38% de son étendue. Elle offre de larges périmètres irrigables, susceptibles de produire de façon échelonnée sur toute l'année indépendamment des saisons.

La forêt couvre une superficie de plus de 103.000 km², avec un taux de reboisement de 60 à 75%. Le Kasai Occidental compte plusieurs plans d'eau qui présentent un potentiel halieutique important.

Elle dispose de quelques industries et entreprises dont les plus importantes sont la Brasserie du Kasai, Peinture New Kasai Peint, Compagnons bâtisseurs, DETRCO, en plus de nombreuses petites et moyennes entreprises artisanales. Les activités commerciales au Kasai Occidental sont caractérisées par l'exploitation des produits agropastoraux et l'importation des produits pétroliers et manufacturés. Selon le DSCR, dans les villes, l'accès aux services socio-économiques de base n'est guère satisfaisant ; sur 100 ménages, seuls quelques 44 ménages accèdent à l'eau potable, et à peine près de 3 ménages évacuent les ordures d'une manière hygiénique.

Au niveau des transports en commun, les routes sont couvertes soit de nids de poule, soit de flaques d'eau, soit de trous béants. Les moyens de déplacement font cruellement défaut surtout aux heures de pointe.

La situation de guerre que connaît le pays depuis 1996 a aggravé la pauvreté dans le pays, plus particulièrement dans les provinces jadis sous occupation rebelle.

2. 6.1 Opportunités de réinsertion économique au Kasai Occidental

2.6.1.1. Cultures porteuses

N°	Territoire/ commune	Spéculations porteuses	Centres de négoce	Débouchés
1	Demba	Maïs, manioc, niébé et café	secteurs de : -Mamba/Bena- Leka -Lombelo/Dibinga -Lusonge	-Ville de Kananga -Cité Demba
2	Dibaya	niébé, soja, voandzou, riz, amarante, tomate, aubergine	Dibatayi (Tshikula), Dibanda, Kasangidi, Kamuandu	Tshimbulu, Kasai-Or. (Kananga, Boyi), Kananga
3	Dimbelenge	manioc, maïs, café, arachide, niébé	Lukibu (Muetshi), Mashala, Katende, Munkamba	Mbuji-Mayi Kananga
4	Kazumba	-Arachide, riz, manioc, banane-plantin, amarante, tomate	Kambundi, Mbula- Mbula, Luembe, Kavula, Bilomba Ndeksha, Matamba Kempe, Mikalayi, Nkongolo Monji, Mbulungu, Tshibala	Tshikapa, Kananga
5	Luiza	manioc, maïs, arachide haricot (madeso) et oignon	Nguema, Luiza, Salushimba, Masuika, Luambo, Sambuy Mukungu, Kambimbi, Kadongo, Samuanda	Kasai-Or / Mwena-Ditu, Kananga, Tshikapa

N°	Territoire/ Commune	Spéculations porteuses	Centres de négoce	Débouchés
6	Dekese	-riz, manioc, maïs, huile de palme, caféier, hévéa		Kinshasa Bandundu
7	Ilebo	-manioc, maïs -amarante (cité Ilebo)		Cité Ilebo Kananga
8	Luebo	Huile de palme et café		
9	Mueka	-maïs, manioc, vigna, grains de courge, riz, huile de palme et niébé		Kananga
10	Tshikapa	-manioc, millet	surtout dans les secteurs de Kasadisadi et Bampende	Centre de Tshikapa, Frontière Tshikapa/Ang ola

N°	Territoire/ commune	Spécifications porteuses	Centres de négoce	Débouchés
12	C /Katoka	- feuilles de niébé, amarante, choux	Nsanga Nyembue (Tshilumba)	Kananga
13	C/Lukonga	manioc, niébé, légumes (feuilles de niébé, de manioc, amarante (Q.Mulunda)	Dilembue (Q.Mulunda)	Kananga
14	C/Ndesha	-amarante, choux, niébé gombo (Kamilabi)	Q.Kamilabi	Kananga
15	C/Nganza	-feuilles de manioc, niébé -amarante, hibiscus, gombo, choux	Q.Nganza-Sud (Nkombua)	Kananga

2.6.1.2. Elevage

L'élevage est une source traditionnelle de revenus. Il le reste encore aujourd'hui pour un grand nombre de ménages. Le kasaien moyen résout bon nombre de ses problèmes (habillement, soins médicaux, habitation, mariage, fête, scolarisation des enfants...) grâce à la vente des produits de l'élevage. L'élevage pratiqué par la population de la province concerne surtout les animaux de reproduction à cycle court, appelé le petit bétail. Il s'agit des animaux ci-après : le caprin, le porc, l'ovin, la volaille, tandis que le gros bétail ou l'élevage de bovins ne se

rencontre que rarement dans quelques territoires. Le tableau qui suit indique les espèces ou spéculations porteuses pratiquées par territoire.

Spéculations porteuses de l'élevage par entité administrative
(Monographie du Kasai, 1980)

N°	Territoire/ Commune	Spéculations porteuses	Centres de négoce	Débouchés
1	Demba	caprin et porc		Kananga
2	Dibaya	caprin, lapin, cobaye -bovin	Dibanda	Kananga Mbuji-Mayi
3	Dimbelenge	-caprin, ovin, porc et volaille	Lukibu, Mashala	Kananga Mbuji-Mayi
4	Kazumba	caprin, volaille -bovin,	Kavula, Mboie	Kananga Tshikapa Mbuji-Mayi
5	Luiza	- caprin - bovin		Kananga Tshikapa
6	Dekese	- caprin - bovin	Idumbé, Yasa, Ndesa, Djongo	Bandundu Kinshasa
7	Ilebo	- caprin -bovin (ndama au Sud Banga)		Kinshasa Bandundu
8	Luebo	- caprin -bovin « Ndama »	Luebo Kabambayi, Luebo Wedi, Njonko Punda, Luebo Lulenge	Tshikapa
9	Mueka	caprin, ovin, porc		Luebo
10	Tshikapa	-caprin (partout) -bovin (Kasai- Kabambayi)		Tshikapa Angola Bandundu

N°	Territoire/ Commune	Spéculations porteuses	Centres négoce	de	Débouchés
11	C /Kananga	-porc, caprin, volaille			Kananga, Tshikapa
12	C/Katoka	- porc, caprin, volaille			»
13	C/Lukonga	-caprin, porc, volaille			»
14	C/Ndesha	porc, caprin, volaille			»
15	C/Nganza	porc, caprin, volaille			»

2.6.1.3. Pêche et pisciculture

Les cours d'eau, les marais et les bas-fonds de la province sont, pour la plupart, très riches en poissons et en algues comestibles. Les plus importants sont : Kasai, Sankuru, Luluwa, Lubudi, Lukenie, Loange et Lutshuadi. La pêche s'aligne parmi tant d'autres activités économiques pratiquées par la population surtout riveraine des territoires de Demba, Dibaya, Luiza, Kazumba, Dekese et Ilebo.

- Principaux biefs poissonneux de la province (*)

À travers la province, les biefs producteurs de poissons se répartissent de la manière ci- après :

N°	Territoire	Nombre de biefs	Principaux biefs de production de poissons
1	Dekese	10	Lodi, Eila Ndiale, Port Ilumbe, Port Mbet, Port Ekua, Port Eshamba, etc ...
2	Ilebo	21	Port Kalina, Bambange, Mapangu, Makayabu, Zelo Kananga, Katembo, Kabombo, Botambisi, etc.

N°	Territoire	Nombre de biefs	Principaux biefs de production de poissons
3	Mweka	-	Butala, Bokila, Kasai, etc.
4	Luiza	18	Mwala Mande, Pungu Masua, Mpolesha, Tshitalu Kabuluku, Mbumba, Mbujimbayi, Mafuta, Kanku, Kabuanga, Makayabu, Mayimbu, Kambuyi, Tshibaka, Lungenyi, Mayambu, Samakutu, Tshitongo
5	Kazumba	1	Kambulu
6	Dibaya	2	Bukonde, Mansamba
7	Demba	-	Sur Muanza-Ngoma et Luluwa

(*) Source : Monographie du Kasai – Occidental, Octobre 1998

La pisciculture a été introduite dans les pratiques du Occidental à partir de 1988. Elle a été adoptée par la population exercée surtout par les fermiers de la ville de Kananga. Cependant, la clôture du Programme National de Pisciculture Familiale, qui en a l'encadrement, a entraîné son abandon au niveau des districts du K de la Luluwa. Elle est aussi en veilleuse dans la ville de Kananga.

1.6.1.4. La Chasse

La chasse est pratiquée sur toute l'étendue de la province intensément dans les territoires qui abritent les anciennes réserves « aires » de chasse jadis protégées. Elle constitue dans ces zones une activité économique très prisée par la population et constitue par conséquent une opportunité de réinsertion économique pour les combattants des rebellions qui choisiront d'habiter ces territoires.

La superficie totale des aires de chasse est évaluée à plus de 95.000 hectares. Le tableau ci-dessous renseigne sur les territoires offrant des opportunités de chasse intense et auxquels correspondent les anciennes aires de chasse.

-Territoires à intense activité de chasse :

TERRITOIRES	NOMBRE D'AIRES DE CHASSE	DENOMINATION DES AIRES DE CHASSE
DEKESE	2	-Parc national de Salonga, -Réserve forestière de Yassa
MWEKA	7	-Réserves forestières de Bulongo, de Pata Mbamba, de Nord Lukenyi, de Bena Meta, de Lubembe-Lubilu, de Kayonga et de Bena Longo
ILEBO	2	-Réserves forestières de Manita, de Malembe-Nyamandele
TSHIKAPA	2	-Réserves forestières de Kapongo et de Makumbi
LUIZA	1	-Réserve domaine de chasse de Bushimaie
DEMBA	2	-Réserves forestières de Bena-Leka / Nkashama et de Bena-Leka Ouest
DIBAYA	1	-Réserve forestière de Kasanda

2.6.1.5. Voies de communication

Quatre types de voie de communication desservent la province et relient les territoires au chef – lieu de la province ; il s'agit de la voie routière, la voie ferroviaire, la voie fluviale et la voie aérienne.

2.6.2. Organisations non gouvernementales de développement communautaire

La Province du Kasai Occidental a en son sein 195 ONG réunies en 3 plates formes (cf. liste en annexe) hormis les indépendants.

N°	Plate-forme	Effectifs	ONG féminines	ONG à volet féminin	ONG à volet masculin	ONG à volet enfants
1	CRONGD	45	6	9	22	8
2	FOLECO	80	7	20	41	12
3	RODI	111	45	13	35	18
4	INDEPENDANT	38	2	3	23	10
		274	60	45	121	48

Source : DIVAS (Division des affaires sociales)

N.B. : ONG féminines sont celles créées par les femmes.
ONG à volet féminin sont celles qui s'occupent des problèmes des femmes sans être créées par les femmes.

Ces ONG interviennent dans les domaines ci-après :

- Sécurité alimentaire⁸
- Promotion et protection des droits de la femme
- Promotion et protection des droits de l'enfant
- Formation et information
- Eau et assainissement
- Micro-finance
- Santé communautaire
- Habitat et environnement
- Infrastructures de base, etc.

- 30 -

CRONGD : Conseil Régional des Organisations Non-gouvernementales de Développement
FOLECO : Fédération des Organisations laïques à Vocation économique au Congo
RODI : Regroupement des Organisations de Développement Intégral

Il existe aussi des ONG internationales qui sont opérationnelles dans la Province comme : UNICEF, OMS, FNUAP, BICE, IRC, FAO, CARITAS, BAD, AMO-Congo, ASF, UNION EUROPEENNE, CARE, INOPS. PNUD/FAO

3. Attentes de la communauté d'origine des animateurs

Comme partout dans la Province du Kasai Occidental et plus particulièrement dans ses milieux ruraux, la personne humaine reste la référence et le modèle de ceux qui la voient vivre. Il en va de même de ceux que les communautés chrétiennes envoient, par le biais des bureaux diocésains de la pastorale, aux études à l'ISDI, pour revenir se mettre au service de leurs communautés respectives. Si l'on considère que le chrétien vit selon la tradition dans son village ou dans son quartier, où le christianisme missionnaire n'offre aucune réponse aux difficultés de l'existence concrète et quotidienne, il est impérieux qu'il se retrouve et se reconnaisse à travers ses semblables qui sont appelés et envoyés aux études à l'ISDI.

C'est pour l'honorer, le valoriser et le transformer en le rendant capable de se mettre au service de ses frères et sœurs que l'Eglise, à travers l'ISDI, forme l'animateur de communautés pendant trois ans avec internement sur le campus érigé à cette fin, ensemble avec son épouse, ses enfants en bas-âge et en âge scolaire afin de les préparer comme cellule familiale à être agent de développement intégral de la communauté.

Les communautés attendent voir leurs conditions de vie améliorées par l'entremise des animateurs formés à l'ISDI. Les membres de ces communautés veulent que les soins de santé primaire soient améliorés et accessibles à tous. Il en va aussi de la construction et de la réhabilitation des infrastructures scolaires pour permettre aux enfants d'étudier dans les meilleures conditions. L'amélioration de l'habitat rural qui est une sorte de logis à durée de vie réduite à deux ans seulement. Les routes rurales restent aussi un défi à résoudre en même temps que la sécurité alimentaire pour donner à tout le monde une alimentation équilibrée afin de lutter contre la malnutrition. La population a aussi besoin d'un habillement décent, de l'eau potable issue des sources d'eau captées et améliorées. Bref, la population s'attend à voir ses conditions de vie améliorées positivement.

4. Défis actuels du développement communautaire au Kasai Occidental et la formation reçue à l'ISDI

L'ISDI se veut une institution capable de former, au bout de trois ans, un homme orchestre compétent et capable de travailler pour et avec les communautés à vocation rurale et ou autre dans le sens de leur développement. La spécificité de la formation donnée aux animateurs réside en ceci qu'elle est multisectorielle et multidimensionnelle parce que Dieu veut que ses enfants aient la vie et qu'ils l'aient en abondance. Cette vie se traduit dans le train train quotidien.

Des modules de cours allant de la citoyenneté engagée au développement, en passant par les techniques d'animation, de communication et de motivation pour le changement des mentalités, en renforçant l'identité culturelle et l'interculturalité ainsi que la gestion des ressources, façonnent un type d'homme engagé pour le développement intégral de sa communauté de base. Cet homme formé sait que les communautés rurales, parce qu'humaines, présentent tous les avantages et les risques des communautés humaines. Ces communautés n'échappent pas à leurs pesanteurs. Les animateurs étudiants ont laissé chacun dans son village d'origine des réalités incommensurables du sous-développement caractérisées par un délabrement total des infrastructures sociales de base. Des écoles et des églises sont construites en bambous, en rameaux ou en bois de forêt renouvelables chaque trois mois. Les structures sanitaires n'existent que de nom parce que délabrées et la population ne connaît guère ce que l'on entend par eau potable et il n'y a pas lieu de faire allusion à de l'électricité, qui n'est connue que du monde des sorciers, eux qui déclarent l'utiliser chaque nuit.

Les maisons, ou plutôt des huttes et des taudis sont les seuls abris qui hébergent les personnes humaines et leurs compagnes de tout temps : les bêtes domestiques. Les routes, depuis qu'elles ont été tracées par le colonisateur belge, sont devenues des pistes difficilement fréquentables par les véhicules et autres engins de transport des biens et des personnes.

Les enfants et les jeunes n'ont pas d'infrastructures de sports et de loisirs. Les tout jeunes ne jouent qu'avec des boîtes de conserve usées qu'ils transforment en véhicules de tout genre, en faisant montre de leur ingéniosité. L'unique distraction sportive reste le football qui est pratiqué

sur tous les terrains vagues, y compris dans les parcelles d'habitation, les cours scolaires et d'hôpitaux ainsi que dans les bas -fonds de marais. Les autres sports sont inexistantes.

La prolifération des sectes religieuses a aussi plongé la population dans une misère religieuse et spirituelle caractérisée par l'attente d'un sauveur miraculeux qui viendrait remettre tout en ordre et donner la vie éternelle à tous les hommes, car tout ce qui est ici bas passe. Ainsi, mieux vaut passer le reste de sa vie dans cette souffrance indescriptible préparant l'avènement du royaume céleste. C'est à ces défis, parmi tant d'autres, que l'animateur de communauté formé à l'ISDI doit faire face à son retour à la maison, quels résultats enregistre-t-il ?

5. Résultats de terrain

Les résultats sur terrain du travail de l'animateur de communautés dépendent en partie d'abord de lui-même. Il doit apprendre à gérer les hommes qui, parfois, exigent de leurs animateurs plus qu'ils n'en sont capables. C'est ici qu'intervient la personnalité de l'animateur lui-même. Nous entendons par personnalité, non pas son comportement tel qu'il peut se manifester dans des actes ou des gestes spectaculaires, mais plutôt sa façon d'être telle qu'elle apparaît inévitablement dans sa façon de parler et d'agir de tous les jours, dans l'ordinaire de la vie.

Outre la sensibilisation et l'animation de leurs communautés de base sur leur auto-prise en charge afin d'atteindre des résultats en ce qui concerne notamment leur lutte contre la pauvreté, les animateurs des communautés s'adonnent également à l'évangélisation en profondeur de celles-ci afin d'asseoir ce travail sur des valeurs solides. La réduction de leur pauvreté ne sera possible que lorsque le pouvoir d'achat des membres de la communauté sera augmenté par la mise en œuvre des pratiques de développement exigeant la participation de toute la communauté.

La participation du groupe cible notamment à la prise des décisions lui permet de réaliser un changement plus profond que s'il se contente d'obéir aux consignes de l'animateur-agent de développement.

Pour y parvenir, les animateurs ont un travail de terrain à faire à partir des techniques d'animation des masses qui partent des connaissances livresques aux aptitudes individuelles.

Nous pensons, pour notre part, que ce travail doit partir impérativement de l'amélioration de la production agricole. L'assise agricole est au développement ce que le sang est au corps humain (Olofo Ben Olomy, 2000, p.40). Toute politique de développement qui marginalise le secteur agricole est vouée à l'échec. En dépit des slogans politiques pathétiques proclamant l'agriculture le moteur du développement, celle-ci est toujours oubliée.

Il revient donc aux animateurs des communautés, comme élites de leurs villages, la lourde responsabilité d'accorder la priorité voulue aux activités agricoles et d'élevage pour l'autosuffisance alimentaire. Lorsque, dans un village potentiellement riche, la majorité de la population connaît la pauvreté et la faim et vit dans la misère, c'est qu'il existe un désordre radical à l'intérieur de ce secteur.

Ce défi primordial, il nous plaît de présenter ici la manière dont certains ressortissants de l'ISDI qui animent des associations paysannes de leur ressort tentent de le relever dans leurs milieux.

Cinq paroisses (Mikalayi, Matamba, Sainte Jacqueline Kamayi, Kajangayi et Mariya Mamu wa Karmel) ont été considérées comme un point de départ au sein desquelles 5 animateurs (Clément Luboya, Honoré Mukenge, Léonard Dianda, Jean Pierre Ngandu et Pascal Lukengu) de communautés, choisis au hasard, ont retracé un canevas des résultats que nous proposons dans la suite. Il s'agit d'un travail d'organisation sociale qui doit commencer par l'organisation des personnes. Ce travail de terrain suivait le plan suivant :

VISION : L'épanouissement intégral de l'homme et de la femme selon le projet de Dieu sur lui/elle dans sa vie quotidienne

MISSION : Amener les hommes et les femmes à marcher sur cette voie du projet de Dieu sur eux pour leur véritable épanouissement. Edifier une Société dans laquelle chaque membre sera libéré de la peur, de la terreur, de la misère, des complexes, de la pauvreté et des maladies comme le V.I.H/SIDA.

OBJECTIF GLOBAL : La promotion intégrale de tout homme et de tout l'homme.

POPULATION CIBLE : Des personnes des CEVB en milieu rural de 5 paroisses de l'archidiocèse de Kananga.

Objectif spécifique 1 : Les communautés vivantes de base (CEVB) sont organisées en associations et se prennent en charge dans tous les domaines selon leur contexte.

Interventions	Résultats réalisés	Planification future	Résultats attendus	Ressources 2007-2008
1.1. Des CEVB ont été accompagnées dans le processus organisationnel	77 CEVB ont été organisées à Mikalayi Kajangayi, Kananga pour un total de 1.644 membres	Le processus d'organisation et d'accompagnement est renforcé	150 CEVB et Associations sont organisées et leurs responsables formés.	15 animateurs relais sont formés et 5 coordinateurs recyclés
1.2. Les travaux communautaires et les épargnes communes ont été promus comme premières activités clé dans les CEVB rurales	9 champs communautaires de 1 Ha ont été cultivés, 3 porcheries construites, 1 poulailler construit,	Les travaux communautaires et les épargnes communes sont stratégiquement promus pour assurer l'auto promotion et l'auto prise en charge	45 champs de 1 Ha chacun sont travaillés, 10 porcheries construites, 10 poulaillers construits	Introduction des races et des semences améliorées des poules et des porcs.

Objectif Spécifique 2. Les hommes et les femmes organisées sont conscientisés à la pratique de la Parole de Dieu et des valeurs évangéliques dans le respect des autres convictions religieuses.

2.1. les valeurs de l'amour du prochain et de la solidarité ont été énoncées comme base commune de toute organisation du travail en commun	Les membres de 15 CEVB (75%) sont des marginalisés et pauvres	Inclure 80% des marginalisés et des orphelins dans les activités des CEVB.	80% des marginalisés sont inclus dans les activités des CEVB.	Renforcement des travaux en faveur des veuves et les groupes des jeunes.
2.2. Dans les CEVB, la lecture commune de l'Evangile et la prière commune ont été pratiquées.	10 minutes par semaines sont consacrées au partage de la Parole de Dieu le jour des réunions et une prière engageante est dite avant et après les travaux communautaires,	Les lectures et les prières communes abordent les défis de la vie quotidienne, cherchant les solutions aux problèmes de la pauvreté et des maladies comme le VIH/SIDA	85% des CEVB maîtrisent dans la vie quotidienne leurs activités solidaires communes incluant les plus démunis.	Les responsables des CEVB sont formés.

Pour réussir ce travail de conscientisation, nous proposons à l'animateur un tableau reprenant des proverbes africains et les versets bibliques correspondants comme source d'inspiration du travail de persuasion des masses qui lui incombe pour leur autodétermination.

6. Tableau comparatif des proverbes et versets bibliques

Proverbes africains	Versets bibliques	Contexte d'utilisation
<p>1. Kuudi kudimi, kadi amba muajika nzala (tu n'achètes pas, tu ne cultives pas, comment en finiras-tu avec la faim ?</p> <p>2. Tatu ku bajangi, nyama ifue ; « Muananyi, nyama ifue, kuteyi maitu, kuteyi mu mpata, nyama ilualua kudifuila ma nzubu ! » : Mon père au séjour des morts que le gibier soit tué ! Mon fils, que le gibier soit tué, alors que tu ne tends des pièges en forêt ni en savane, le gibier viendra-t-il mourir de lui-même dans ta maison ?</p>	<p>1) II Thésaloniciens 3 ; 10-12 :... Si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus ! Or nous entendons dire qu'il en est parmi vous qui mènent une vie désordonnée, ne travaillant pas du tout. Ceux-là, nous les invitons et engageons dans le Seigneur Jésus Christ à travailler dans le calme... Proverbes 6,6-11 : Va voir la fourmi ! observe ses mœurs et deviens sage : elle qui n'a ni magistrat, ni surveillant ni chef, durant l'été elle assure sa provende et amasse, au temps de la moisson, sa nourriture. Jusques à quand, paresseux, resteras-tu couché ? Quand te lèveras-tu de ton sommeil ? Un peu dormir, un peu s'assoupir, un peu croiser les bras en s'allongeant, et tel un rodeur, viendra l'indigence et la disette comme un mendiant.</p>	<p>Ici on voudrait inviter tout le monde au travail productif afin d'éliminer la faim donc la pauvreté.</p>

Proverbes africains	Versets bibliques	Contexte d'utilisation
3. Badima wenda, pawenza ne ndi nkeba cya mu diala, bualu ndi mfumu mwa mukalenge : On cultive et toi tu te promènes et après tu viendras chercher la nourriture à domicile parce que tu es fils de roi.	Il Thésaloniciens 3 ; 10 ... Si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus Mt. - Tu récoltes où tu n'as pas sémé...	C'est l'invitation de la population au travail au lieu de rester dans l'oisiveté sans rien faire. La manne ne tombera jamais du ciel.
4. Tubatapayi, tubatapayi. Badi babatapa balualua kulu ? (Combattons-les. Ceux qui les combattront viendront-ils du ciel ?)	L'Ecclésiaste 4, 9-12 : Mieux vaut être deux que seul, car ainsi le travail donne bon profit. En cas de chute, l'un relève l'autre ; mais qu'en est-il de celui qui tombe sans personne pour le relever ? Et si l'on couche à deux, on se réchauffe, mais seul, comment avoir chaud ? Là où un homme seul est renversé, deux résistent, et le fil ripe ne rompt pas facilement	Il s'agit de l'interpellation du groupe à un travail d'ensemble pour un bon résultat. Il faudrait donc travailler en groupe.

Proverbes africains	Versets bibliques	Contexte d'utilisation
5. Musambu muimpe mdishina ne mpumbu bimba (une bonne chanson est celle chantée par l'homme et la femme)	Genèse 1, 27 : Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa, homme et femme il les créa.	L'engagement dans le travail est l'affaire de l'homme et de la femme. Donc tout dépend de la complémentarité entre les deux sexes.
6. Lukanu lumue ku diboko kalutu luakula (un seul bracelet ne fait pas de bruit au bras) ou encore, "mombo umua kawutu wadila mu cyondo" : une seule manche ne peut pas jouer le tam-tam.	Philippiens 2,4-5 : Ne cherchez pas chacun vos propres intérêts, mais plutôt que chacun songe à ceux des autres. Ayez entre vous les mêmes sentiments qui sont dans le Christ Jésus	On invite ici les gens à la collaboration et à l'amour mutuel pour un travail collectif assidu.

Proverbes africains	Versets bibliques	Contexte d'utilisation
<p>7. Badi tshobo mbakuma mpanga : Ceux qui sont nombreux attraperont le rat. L'union fait la force. Ou encore, « Babidi kabakukumi, badi bakushiya ne mbala masoso qui signifie, si deux personnes s'engagent à te battre, ils te laisseront avec beaucoup de cicatrices.</p>	<p>Genèse 11,4 : 'Allons? bâtissons-nous une ville et une tour dont le sommet pénètre les cieux! Faisons-nous un nom et ne soyons pas dispersés sur toute la terre</p>	<p>C'est l'appel à la force de plusieurs personnes pour entreprendre un travail qui peut dur pour une seule personne. Beaucoup de gens arrive à le faire facilement.</p>

Proverbes africains	Versets bibliques	Contexte d'utilisation
8. Nkunde ya bangi ibobele ne mate (le haricot se fait cuire avec la salive de nombreuses personnes.)	Matthieu 18,19 : De même, je vous le dis en vérité, si deux d'entre vous, sur la terre, unissent leurs voix pour demander quoi que ce soit, cela leur sera accordé par mon Père qui est aux cieux. Que deux ou trois, en effet, soient réunis en mon nom, je suis là au milieu d'eux.	C'est la productivité et le bon rendement du travail fait avec le concours de beaucoup de gens.
9. Kua mukulu kantu, kua muakunyi kantu, nanku bulanda bua shema (L'ainé comme le puiné apporte quelque chose afin de préserver l'entente et la concorde.) Il en va de même de " eku kualua kafuka eku kualua katanda, nanku bilua kukumbena mu luesu ou aussi : bidi muetu tente, amu tshiebe biebe : il faudrait que tout le monde ait quelque chose afin de permettre à la communauté d'en avoir plus.	Psaumes 133,1 : Voyez qu'il est bon, qu'il est doux d'habiter en frères tout ensemble. Actes 2,44-45 : Tous les croyants ensemble mettaient tout en commun ; ils vendaient leurs propriétés et leurs biens et en partageaient le prix entre tous selon les besoins de chacun.	Ici, l'on invite les gens à la cohabitation, à la collaboration ainsi qu'à la compréhension réciproque pour un travail collectif productif et surtout en tenant compte de la capacité de chacun. Il s'agit de l'apport de tout un chacun à la réalisation de l'objectif commun.

Proverbes africains	Versets bibliques	Contexte d'utilisation
10. Nzala kabatu basa nayi musoko (On ne cohabite jamais avec la faim dans un même village ou encore, un affamé ne peut pas construire un village.) Un ventre affamé point d'oreilles.	Actes 20,33-35 : Je n'ai convoité ni l'or, ni l'argent ou même le vêtement de personne. Les mains que voici, vous le savez vous-mêmes, ont pourvu à mes besoins et à ceux de mes compagnons. Je vous l'ai toujours montré, c'est en peinant de la sorte qu'il faut venir en aide aux faibles et se souvenir de ces mots que le Seigneur Jésus lui-même a prononcés : il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir.	C'est l'interpellation à travailler pour l'élimination de la pauvreté et de la faim. La faim ne peut pas permettre un bon développement endogène des peuples.
11. Dibondo muanabu ne dibue, kuyi ne webe mulunda udi mufue : le palmier à raphia est frère du palmier à huile : Tout le monde doit avoir un ami, sinon c'est l'isolement et la mort.	Actes 4,34-35 : La multitude des croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme. Nul ne disait sien ce qui lui appartenait, mais entre eux tout était commun. Aussi parmi eux nul n'était dans le besoin ; car tous ceux qui possédaient des terres ou des maisons les vendaient apportaient le prix de la vente et le déposaient aux pieds des apôtres. On distribuait alors à chacun suivant ses besoins.	C'est l'invitation à la population à tisser des amitiés solides et durables pour le besoin du développement. Car à deux ou à trois, il y a soutien et complémentarité.
12. Tudimine baba, nku didia dietu (Cultivons pour notre mère car c'est nous ses enfants qui allons manger)	Il Thésaloniens 3, 7-9 : Car vous savez bien comment il faut nous imiter. Nous n'avons pas eu une vie désordonnée parmi vous, nous ne nous sommes fait donner par personnes le pain que nous mangions, mais de nuit comme de jour nous étions au travail, dans le labeur et la fatigue, pour n'être à la charge d'aucun de vous : non pas que nous n'en ayons pouvoir, mais nous entendions vous proposer en nous un modèle à imiter.	C'est l'invitation au travail assidu car, le résultat du travail profite au travailleur et non à celui pour qui il travaille.

Proverbes africains	Versets bibliques	Contexte d'utilisation
<p>13. Nkaya nlutatu, babidi mbapite. Biasama umue, mukuabo waya kubuka (La solitude n'est pas à conseiller. Il faudrait être à deux de manière à ce que ; si l'un tombe malade, l'autre peut aller chez le devin.) Ou encore "nyoka kuenda ne muine, nkufua ku musungu : Le serpent qui est seul est plus facilement tué au bâton</p> <p>14. Kuenda babidi, nkupangana ngenyi : à deux on se donne conseil.</p>	<p>L'Ecclésiaste 4, 9-12 : Mieux vaut être deux que seul, car ainsi le travail donne bon profit. En cas de chute, l'un relève l'autre ; mais qu'en est-il de celui qui tombe sans personne pour le relever ? Et si l'on couche à deux, on se réchauffe, mais seul, comment avoir chaud ? Là où un homme seul est renversé, deux résistent, et le fil ripe ne rompt pas facilement</p>	<p>Il s'agit de la complémentarité et la solidarité dans le partage des soucis de tous les jours. Il faudrait toujours s'ouvrir aux autres pour la réussite de ce que l'on doit faire.</p>

Proverbes africains	Versets bibliques	Contexte d'utilisation
15. Dikasa mu mayi udiabila nyota : On ne peut pas avoir soif lorsqu'on a un pied dans la source d'eau.	Sagesse 11,4 : Ils souffrent de la soif et ils l'invoquèrent ; alors un rocher abrupt leur donna de l'eau, une pierre dure éteignit leur soif.	C'est l'invitation à l'esprit d'initiative et de créativité. Tout est et reste possible. Il suffit de risquer un peu. Il faut donc oser.
16. Nsanga wa bakua kayembe, wa lungenyi ulua, wa lungenyi walua, nanku tuamuna mua kubanda nsanga : Chêne de bakua Kayembe, que tout celui qui a une idée vienne afin que nous puissions le grimper Du choc des idées, jaillit la lumière	Genèse 11,4 : Allons ! bâtissons-nous une ville et une tour dont le sommet pénètre les cieux ! Faisons-nous un nom et ne soyons pas dispersés sur toute la terre	C'est l'invitation à la réflexion avant d'entreprendre un travail quelconque. Une étude de faisabilité est indispensable et une réflexion préalable est nécessaire pour chaque travail de développement.
17. Bilengele mbiase mu nkenlede : pas de rose sans épines. Kutshinyi mukuna bule, kuulu kua mukuna ke kudi njila : ne crains pas la hauteur de la montagne. C'est au sommet de celle-ci qu'il le chemin. C'est dans la douleur et la souffrance voire la peine que l'on arrive au bonheur.	Genèse 3,19 : A la sueur de ton visage tu mangeras ton pain, jusqu'à ce que tu retournes au sol, puisque tu en es tiré.	C'est une invitation au travail dur et harassant. L'homme doit travailler afin de mériter le bonheur.

CONCLUSION

En parcourant ces pages l'animateur pour qui nous avons voulu nous faire porte parole se rendra compte que la question fondamentale que nous nous posons est celle de savoir si réellement, les communautés peuvent arriver à se prendre en charge en éliminant toutes les conditions néfastes qui favorisent leur misère et leur dépendance matérielle afin de bâtir une société plus humaine, basée sur des valeurs de justice, d'harmonie et de solidarité tirant leur origine dans la bible et les proverbes ancestraux.

Notre choix pour des proverbes et des versets bibliques qui sous-tendent toute conscientisation et sensibilisation des peuples ruraux du Kasai Occidental reste dominé par le souci de voir les animateurs quels qu'ils soient, utiliser cette méthode dialectique de deux manières de faire qui ne s'opposent pas mais se complètent. Donc ; il n'y a de dichotomie entre le savoir traditionnel et moderne. Tout se complète pour un seul résultat : le bien être total des communautés du Kasai Occidental. Un tableau modeste des résultats réalisés pendant une année illustre nos propos.

Nous n'avons nullement la prétention de fournir des recettes toutes faites du comment réaliser une animation réussie pour les communautés, mais de donner quelques pistes pour la réussite de ce travail de terrain.

BIBLIOGRAPHIE

1. CARTE D'IDENTITE du Kasai Occidental, version 2004
2. JACQUES LULLIEN, (1979) : *Des témoins venus d'ailleurs*, in Croire aujourd'hui
3. MONOGRAPHIES du Kasai Occidental (1980, 1998)
4. OLOFO BEN OLOMY (2000) : *Bonne gouvernance et développement local en RDC*, in Administration publique outil du développement de la nation congolaise, IDLP, Kinshasa, p. 27 Rapport de l'UNICEF (2005)

La question de la pauvreté dans la province du Kasai Occidental
et les stratégies pour la combattre

Honoré MUKADI LUABA
Assistant, ISDI, Kananga (RD CONGO)

Introduction

La question de la pauvreté dans la Province du Kasai Occidental pose en réalité le problème du développement de cette Province. Le système économique de la République Démocratique du Congo qui est de type libéral, fait une large place à l'initiative privée pour assurer le développement de ce pays.

La province du Kasai Occidental est l'une des onze provinces de la RDC. Une étude récente stigmatise la situation de la pauvreté de la République Démocratique du Congo dans ces termes : « L'examen des données statistiques disponibles (sur la RDC) traduit une situation de paupérisation généralisée. Le niveau du revenu par habitant et par jour est passé de 1,31 dollars en 1973 à 0,91 dollars en 1974, et à 0,30 dollars en 1998 »(1)

Le même document constate avec regret que la République Démocratique du Congo est plongée dans une pauvreté absolue qui tend à se généraliser. Actuellement, ce pays est classé parmi les pays les plus pauvres du monde. Certains indicateurs l'alignent parmi les pays les plus misérables de l'Afrique au sud du Sahara.

Près de 80% de sa population survivent à la limite de la dignité humaine, avec moins de 0,20 dollars américains par personne et par jour. Une telle crise aiguë interpelle les chercheurs en les incitant à mener des recherches qui doivent conduire à la production d'un savoir qui réponde aux besoins de la population congolaise, en général, et à ceux de la population du Kasai Occidental en particulier. A ce sujet, le professeur Bingoto Mandoko na Mpeya note « qu'à tout moment, il faut donc concilier la scientificité des approches théoriques avec les réalités quotidiennement vécues dans une interaction active et agissante.

Il s'agit concrètement d'assumer réellement la science, de la vivre pleinement dans nos racines les plus profondes jusqu'à en faire une matrice de notre propre vie, capable de porter notre destinée vers des lendemains meilleurs»(2) Ne pouvant pas échapper à cette exigence impérative à laquelle doit répondre tout chercheur attentif aux problèmes sociaux qui sévissent contre sa société, nous nous posons un certain nombre de questions au sujet de la question de la pauvreté dans la Province du Kasai Occidental. La première question préoccupante concerne les indicateurs observables de la pauvreté fatale dans la province du Kasai Occidental. Il appartient aux chercheurs de scruter ces indicateurs de la pauvreté pour rechercher leurs causes en vue de les combattre. À ce sujet, il y a lieu de se demander si réellement la population concernée prend conscience de son état de paupérisation pour s'engager dans la lutte contre celle-ci. Dans le même ordre d'idées, quelles seraient les stratégies de lutte appropriées contre ce fléau avilissant et quels seraient les obstacles qui freinent la réussite de cette lutte contre la pauvreté fatale dans la Province du Kasai Occidental ?

Nous débouchons sur nos hypothèses. La lutte contre la pauvreté fatale dans la Province du Kasai Occidental ne peut réussir, semble-t-il, que si cette opération se généralisait. Il existerait des expériences réussies de la lutte contre la pauvreté dans les pays d'Afrique au sud du Sahara pouvant servir d'exemples à la Province du Kasai Occidental.

Abordant cette question de la pauvreté, un penseur contemporain, le Pape Jean-Paul. Il déclare ceci : « les pauvres apparaissent sous bien des aspects, ils apparaissent en des lieux divers et à différents moments, ils apparaissent, en de nombreux cas, comme un résultat de la violation de la dignité du travail humain : soit parce que les possibilités de travail sont limitées (c'est la plaie du chômage), soit parce qu'on mésestime la valeur du travail et les droits qui en proviennent, spécialement le droit au juste salaire, à la sécurité de la personne du travailleur et de sa famille »(3)

Cette citation suscite notre curiosité au sujet de l'approche terminologique du concept « pauvreté ». Il est établi actuellement que « la pauvreté est un concept complexe dont les définitions varient selon les auteurs et les organismes. Les uns considèrent la pauvreté monétaire (revenu par tête d'habitant), les autres considèrent la pauvreté humaine (capacités de fonctionnement humain). D'autres encore considèrent les besoins de base, tels que l'alimentation et le logement.... Les populations

de la base possèdent leurs définitions de la pauvreté qui sont appropriées à leur existence passée, présente et future et qui sont souvent plus dynamiques »(4).

Du point de vue étymologique, la pauvreté est l'insuffisance des choses nécessaires à la vie (5) et, dans ce cas, le pauvre est une personne qui n'a pas le nécessaire, ou qui ne l'a qu'à peine. Par extension, le pauvre est une personne qui n'a pas de quoi vivre selon sa condition.

Prenons à titre d'illustration le récit biblique qui présente le pauvre Lazare couvert d'ulcères et sans aucun moyen pour se faire soigner. Il se couchait à la porte du mauvais riche qui était vêtu de pourpre et de fin lin et qui menait une vie joyeuse et brillante chaque jour. Lazare désirait se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche (6).

Dans son article intitulé « La bonne nouvelle aux pauvres » (7) Canaan BANANA considère la pauvreté comme étant une conséquence de la dépendance. Les économies dominantes des nations industrialisées imposent leurs lois aux relations internationales ; les dures lois libérales – capitalistes d'offre et de la demande créent des marchés internationaux et des conditions d'échange favorables aux plus forts.

Se situant dans le domaine de l'éthique, La Bruy constate avec amertume que la pauvreté est la mère des crimes(8), Elle est, selon lui, une espèce de ladrerie que tout le monde fuit. Signalons que cette forme de pauvreté est fatale, ses conséquences sur la population sont néfastes, notamment : le taux élevé de mortalité infantile et de celle des hommes adultes ; la fréquence de la malnutrition sévère et de celle de la malnutrition modérée ; la faiblesse du taux d'alphabétisation ; le faible accès à l'eau saine de façon irrégulière, etc.

Dans le domaine religieux, il existe une autre forme de pauvreté. Il s'agit de la pauvreté évangélique qui est le renoncement volontaire aux biens temporels. A ce propos, les pauvres d'esprit sont ceux dont le cœur et l'esprit sont détachés des biens de la terre. Ainsi considérée, la pauvreté est une béatitude (9).

Cet article s'intéresse à la pauvreté fatale qui est dangereuse pour la population qui la subit. Elle se manifeste de différentes manières dans les onze provinces de la République Démocratique du Congo. Ses formes prises au Kasai Occidental nous préoccupent et attirent notre curiosité.

Le texte de cette étude s'articulera autour des points suivants : la présentation de la Province du Kasai Occidental ; les manifestations de la pauvreté fatale au Kasai Occidental ; les causes de la pauvreté fatale au Kasai Occidental ; les stratégies de lutte contre la pauvreté fatale au Kasai Occidental ; le rôle de l'Institut Supérieur de Développement Intégral au Kasai Occidental.

1. La présentation de la Province du Kasai Occidental

La province se situe au centre de la République Démocratique du Congo. Sa superficie est de 154.741,8 Km². Elle comprend les unités administratives ci-après :

- Deux villes : Kananga et Tshikapa

- Deux districts ainsi divisés en territoires : le district du Kasai comprend cinq territoires : Dekese, Ilebo, Luebo, Mweka et Tshikapa. Les trois cités de ce district sont : Ilebo, Luebo et Mweka.

Le district de la Luluwa a également cinq territoires, à savoir : Demba, Dibaya, Dimbelenge, Kazumba et Luiza. On y trouve ces trois cités : Demba, Bena-Leka et Tshimbulu.

Dans l'ensemble, la Province du Kasai Occidental possède 53 collectivités et 456 groupements (10). Elle est traversée par le chemin de fer reliant la cité d'Ilebo à la ville de Lubumbashi. Elle est baignée par ces principales rivières : Sankuru, Kasai, Luluwa, Lwange et Lukenie. Les lacs Munkamba et Fwa se trouvent dans le territoire de Dimbelenge tandis que le lac Tosombe se situe dans le territoire de Dekese.

Le territoire géographique de cette Province appartient au groupe des climats tropicaux humides caractérisés par deux saisons. La saison de pluie s'étend du 15 Août au 15 mai de l'année suivante, soit au total neuf mois et demi de pluie. La saison sèche dure en moyenne trois mois ; elle couvre la période allant du 15 mai au 15 août. La forêt équatoriale se trouve au nord de cette Province tandis que le sud est occupé par la savane boisée qui constitue un complexe vital (11). Son sol est favorable à l'agriculture tandis que ses forêts offrent beaucoup de possibilités d'exploitation forestière. Le sous-sol de la Province du Kasai Occidental possède des ressources minières ci-après :

- Le diamant dans les territoires de Tshikapa, Luebo, Demba, Kazumba, Mweka, Ilebo, Dibaya et Dimbelenge ;

- L'or et l'étain dans les territoires de Luiza et de Kazumba ;
 - Le fer dans les territoires de Luebo, Tshikapa, et Kazumba,
 - Le nickel, le chrome et le cobalt à Kananga et dans le territoire de Kazumba ;
- Le pétrole dans le territoire de Dekese (12)

Lorsque nous considérons la vie sociale de la population du Kasai Occidental actuellement, un constat amer se dégage. Cette Province, qui constituait le grenier agricole des Provinces voisines à l'époque coloniale, est incapable de pourvoir aujourd'hui aux besoins de sa population menacée par la famine.

D'où notre intérêt à décrire les manifestations de la pauvreté fatale dans la Province du Kasai Occidental.

2. Les manifestations de la pauvreté fatale dans la Province

Elles se retrouvent dans les domaines culturel, social, économique et politique.

Dans le domaine culturel, on déplore actuellement l'abandon massif des études primaires, secondaires, supérieures et universitaires par les jeunes du Kasai Occidental par manque de frais scolaires et académiques à payer. Nous signalons l'apparition, dans cette société, de la crise de la sexualité due au manque de possibilités financières des parents qui expose ainsi les jeunes au commerce des corps.

L'aviilissement des métiers intellectuels s'explique dans cette société par plusieurs raisons. Le métier d'enseignant par exemple se caractérise par son instabilité à cause des maigres salaires alloués aux enseignants qui ne leur permettent pas de couvrir l'ensemble des besoins de l'homme moderne (13). Faute de motivation suffisante, les enseignants perdent leur ardeur au travail et leur dévouement professionnel et ils cherchent d'autres emplois.

La dégradation des métiers intellectuels a gagné également plusieurs secteurs de l'Administration Publique et de différentes entreprises. Une enquête récente a établi la déchéance des vertus professionnelles des agents de la Fonction Publique dans la Province du Kasai Occidental.

En effet, les écueils déontologiques constatés sont, notamment, le sous-emploi, le recrutement subjectif, la concussion, la corruption, le cumul des fonctions, le détournement des deniers publics, le clientélisme,

les tendances ethnotribales, le régionalisme, la prostitution, la vente des services publics et des archives administratives, la pratique du petit commerce pendant les heures de service, le mensonge dans les apports fournis aux supérieurs (14). Le professeur Maurice Plevoets y ajoute l'absence des qualités telles que la ponctualité, le sens d'organisation, l'esprit d'initiative, la disponibilité, l'honnêteté, la serviabilité, le souci du rendement, la créativité, la planification, l'autoévaluation, la sincérité et le dévouement (15).

Les infrastructures scolaires sont en état de délabrement. Les équipements nécessaires manquent dans les différents établissements d'enseignement primaire et secondaire. Les bibliothèques universitaires du Kasai Occidental ne sont pas approvisionnées depuis plusieurs années pour mettre les étudiants au diapason de l'actualité scientifique. Signalons la saturation des structures d'accueil des élèves et des étudiants.

Dans la culture populaire, les chants qui décrivent la pauvreté fatale sont apparus au Kasai Occidental. La carence d'eau potable à Kananga est signalée par la vedette Tshiala Mwana dans l'un de ses chants. A l'occasion de l'accueil des autorités politiques de passage, la population de la ville de Kananga ne cesse de réclamer la fourniture d'eau potable et du courant électrique, la baisse des prix des denrées alimentaires de première nécessité telles les maïs, les maniocs, l'huile de palme, etc.

Au sujet de la fourniture de l'eau et de l'électricité, les ménages du Kasai Occidental éprouvent des difficultés en approvisionnement parce que la pauvreté ne leur permet plus de faire face au coût de desserte à payer mensuellement. Cette irrégularité de paiement des factures d'eau et d'électricité crée un important manque à gagner qui ne permet guère aux entreprises d'eau et d'électricité de fonctionner normalement, d'atteindre et de satisfaire toute la population cible (16).

Concernant les filles et les femmes, il est apparu que leur pauvreté se manifeste spécifiquement de différentes manières, notamment par :

- l'abandon des études à cause des grossesses ;
- les mariages précoces ;
- le taux de scolarité moins élevé que chez les garçons ;
- le taux d'analphabétisme plus élevé que celui des hommes ;

- l'humiliation subie par des violences ci-après : les propos injurieux, la prostitution, les coups et blessures, les pratiques coutumières défavorables ;
- la dépendance économique vis-à-vis du revenu souvent insuffisant de son mari.

Dans le domaine social, la malnutrition est un grand problème de santé publique au Kasai Occidental. La diminution considérable du nombre de repas par jour caractérise la famine qui sévit contre la population de cette Province. Il y a lieu de signaler l'apparition dans cette société des maladies provoquées par la carence alimentaire, à savoir :

- Le Kwashiorkor : provoqué par l'absence d'une cuisine bien équilibrée
- Le Scorbut : provoqué par la carence de la Vitamine C.

L'hôpital Bon Berger de Tshikaji, situé dans la périphérie de la ville de Kananga, a ouvert un dispensaire dénommé « Dispensaire Didia Dilenga », c'est-à-dire, « Dispensaire qui offre un repas équilibré ». Son objectif est d'accueillir les enfants kwashiorkorés pour les soumettre à un régime alimentaire équilibré et initier leurs parents à pratiquer ce régime.

Par manque d'emplois, le chômage a pris des dimensions considérables et constitue une menace pour le maintien de l'ordre public. Aussi, beaucoup d'enfants orphelins, à cause des nombreuses guerres subies par notre pays, vivent dans les milieux urbains du Kasai Occidental.

Ils se concentrent surtout dans des grands marchés où ils extorquent les biens d'autrui pour survivre.

Dans le domaine de l'habitat et du logement, la pauvreté se manifeste au Kasai Occidental aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Les mauvaises conditions de logement se caractérisent par la promiscuité, le sous-équipement, l'insalubrité, etc. En milieu rural, les habitations construites en utilisant la technologie traditionnelle sont fragiles et de dimension réduite. Elles présentent des mauvaises conditions hygiéniques (17).

Dans le domaine de la santé, la pauvreté fatale se manifeste par les éléments ci-après :

- le taux élevé de mortalité observé principalement parmi les groupes pauvres et vulnérables qui sont les populations rurales et suburbaines, les enfants de moins de cinq ans et les femmes en âge de procréer ;

- la plupart des zones de santé sont en état d'abandon.

Dans les milieux urbains, principalement dans la ville de Kananga, les marchés du soir communément dénommés « Tshiamba Diba » (littéralement : c'est le soleil qui dira) sont devenus opérationnels dans les différents quartiers urbains. Leurs heures de fermeture ne sont pas réglementées. L'expression « Tshiamba Diba » signifie que l'heure tardive nocturne déterminera le moment de quitter le marché. Les vendeuses sont préoccupées, dans ces marchés quotidiens, par les problèmes de survie des membres de leurs foyers respectifs. Elles prolongent leurs opérations de vente jusqu'aux heures tardives pour attraper le minimum indispensable à leur unique repas de la journée.

A cause des difficultés de transport, les moyens de déplacement font cruellement défaut au Kasai Occidental. On pratique actuellement, dans cette Province, le commerce ambulancier à longue distance appelé « Buyanda ». Dans ce cadre, les marchandises en surcharge sont portées sur des vélos et ceux-ci sont traînés à pieds. Les « bayanda » parcourent ainsi des centaines de Km à pied même plus de 200Km. Il existe même des femmes « Bayanda » dans les milieux urbains du Kasai Occidental, qui s'adonnent à ce travail du transport à vélo de lourdes charges des clients pour avoir une rémunération. Elles ne peuvent s'attraper la nourriture que si elles ont transporté, pour leurs clients des lourdes charges pour lesquelles ont les paye. Ces travaux sont dangereux pour la santé.

Parmi les autres manifestations de la pauvreté fatale au Kasai Occidental, du point de vue économique, nous pouvons signaler notamment :

- la pratique du prêt à intérêt communément appelé « banque Lambert » ;
- l'exploitation artisanale du diamant par les enfants,
- la pratique de la prostitution ;
- le banditisme
- la pratique des jeux de hasard pour se procurer de l'argent (cartes, jeu de dame, etc.) ;
- l'ouverture de plusieurs « nganda » ou « cabarets » qui jouent à la fois plusieurs rôles : lieux de vente de boissons, principalement l'alcool, restaurants où la population se procure des mets à prix abordables, carrefours de diverses rencontres, etc.

Politiquement la République Démocratique du Congo traverse actuellement ce qu'on appelle la transition. Plusieurs partis politiques créés dans ce pays luttent pour conquérir le pouvoir.

Les manifestations de la pauvreté dans ce domaine se caractérisent par l'apparition des migrants politiques qui vagabondent d'un parti politique à l'autre à la recherche d'une assistance matérielle ou d'une parcelle de pouvoir considérée principalement comme source d'enrichissement rapide.

Bref, ces différentes manifestations de la pauvreté fatale au Kasai Occidental que nous venons de mentionner sont expliquées par plusieurs causes qu'il convient à présent de scruter.

3. Les causes de la pauvreté fatale

Dans le domaine agricole, il s'agit des causes ci-après :

- la régression de l'agriculture au Kasai Occidental ;
- la guerre de libération en République Démocratique du Congo (1996-1997) par l'Alliance des Forces Démocratique pour la Libération (AFDL) en sigle ;
- la guerre d'agression subie par la République Démocratique du Congo (1999-2002) par des pays étrangers ;
- l'absence quasi-totale des crédits agricoles ;
- le manque des semences améliorées ;
- la négligence des cultures industrielles telles que le caféier, le palmier à huile, l'arachide, le cotonnier, etc. ;
- la négligence des cultures vivrières qui sont : le maïs, le manioc, le soja, le riz, etc. ;
- la médiocrité des prix des produits agricoles ;
- les méfaits de la monoculture ;
- la précarité des marchés des produits agricoles (18) ;
- le mépris des métiers manuels ;
- le mauvais état des routes ;
- la négligence des cultures fruitières telles que l'ananas, le manguier, l'oranger, le mandarinier, le citronnier, le bananier, etc. ;
- l'abandon des grands élevages des bovidés à cause des pillages et des guerres ;

Dans le domaine industriel, plusieurs obstacles s'érigent contre l'industrialisation du Kasai Occidental et aggravent la pauvreté fatale de la population. Ils se situent dans plusieurs domaines, mais l'un des obstacles majeurs est le manque de l'énergie électrique.

Dans le domaine économique, signalons la faiblesse de la culture d'épargne, d'accumulation des richesses et d'investissement, les pillages, la pratique de l'économie informelle, la non exploitation des énergies hydro-électriques locales, l'irrégularité du trafic ferroviaire et maritime, l'instabilité monétaire, le manque de crédits, etc.

Dans le domaine social, les obstacles sont nombreux, à savoir :

- le manque de conscience professionnelle et de ponctualité ;
- l'ivrognerie, le tabagisme et la consommation des drogues ;
- l'escroquerie et le banditisme ;
- la crainte de la sorcellerie ;
- la prolifération des sectes religieuses qui constituent un ghetto pour leurs adeptes ;
- le chômage ;
- les mariages précoces et la polygamie ;
- les guerres qui ont perturbé le climat de travail, etc.

Dans le domaine politique, les obstacles sont, entre autres, l'absence de la culture démocratique, la faillite de l'éducation civique et politique, l'insécurité sociopolitique, les conflits de pouvoir traditionnels, le trafic d'influence, les tracasseries militaires, etc.

Dans le domaine culturel, les obstacles culturels sont l'abandon des études par beaucoup d'enfants kasaïens, surtout ceux qui vivent dans les villages où l'on exploite le diamant. L'analphabétisme, le faible niveau d'instruction et d'éducation scolaire, la faiblesse d'esprit d'initiative, d'invention et de créativité.

Notons avec Bary Abdooul Kader que « la principale cause de la pauvreté des femmes tient à l'éventail très réduit des opportunités : elles ne disposent que de leur capacité physique pour affronter à la fois les dures conditions du marché du travail, le rôle exigeant d'épouse et les devoirs écrasants de mère. Elles partent donc défavorisées sur le marché du travail. La pauvreté de la grande majorité des femmes congolaises s'explique par la faible productivité de leur travail due à leur accès difficile aux facteurs de production tels que la terre, la formation professionnelle et le crédit »(19)

Au regard de cette analyse, nous allons nous intéresser, dans les lignes qui suivent, aux stratégies de lutte contre la pauvreté fatale au Kasai Occidental.

4. Les stratégies de lutte contre la pauvreté fatale

La pauvreté fatale qui sévit contre la population kasaienne peut être combattue de différentes manières. On peut apprendre aux pauvres à se prendre en charge eux-mêmes d'abord (20) pour répondre à cet adage populaire: « Aide-toi, le ciel t'aidera ». Selon cet adage, on ne saurait réussir les actions de développement sans payer de sa personne.

Nous comparons la situation actuelle de la pauvreté fatale des populations du Kasai Occidental à celle de la ville de Nairobi au Kenya.

En effet, à l'issue d'une longue guerre meurtrière qui avait débouché sur la proclamation de l'indépendance du Kenya le 12 décembre 1963(21), la ville de Nairobi et toutes les régions de la République du Kenya étaient entrées dans une phase profonde de crise socio-économique dont la pauvreté était la conséquence néfaste.

L'opération stratégique conçue et appliquée par le leader politique Jomo Kenyatta contre cette crise avait réussi brillamment et avait gravé le nom de ce leader politique dans les consciences de la population kenyane. Il s'agit de l'opération « Harambee » qui signifie : « Agissons tous ensemble ». Par cette opération, Jomo Kenyatta avait demandé à toute la population de s'engager dans le processus de développement en oubliant ce qui sépare et en privilégiant l'unité et le travail. Nous adoptons et recommandons cette opération dans la situation de pauvreté fatale qui nous concerne dans la Province du Kasai Occidental et dans notre pays. Elle peut ainsi se traduire dans nos quatre langues :

- en swahili : « Harambee » : « agissons tous ensemble »,
- en lingala : « Tubunda lisanga moko » : « agissons tous ensemble » ;
- en kikongo : « Beto nuanana kenvuka » : « agissons tous ensemble » ;
- en ciluba : « Bungana ntshisumbu » : « Agissons tous ensemble ».

Nous stimulons la population du Kasai Occidental à revaloriser les activités agricoles qu'elle méprise. Nous prenons en considération la pensée économique de François Quesnay, l'un des fondateurs de l'école

des physiocrates au 18^e siècle. Cette école accorde une grande importance à la terre comme étant une source de richesse (22).

Pour combattre la carence en viande au Kasai Occidental, la redynamisation des activités d'élevage dans plusieurs domaines mérite d'être envisagée.

Étant donné que le développement économique du Kasai Occidental est conditionné en grande partie par l'application d'un programme d'urgence d'aménagement des routes d'intérêt général et celles d'intérêt provincial, l'entreprenariat congolais est interpellé ici pour combler ce vide dans le domaine des transports routiers.

En outre, l'importance du chemin de fer qui traverse la Province du Kasai Occidental est manifeste. L'hinterland du rail est la région par excellence de la croissance économique de cette Province. Les centres de rail canalisent beaucoup de mouvements d'affaires. Il y a lieu d'encourager l'intensification du trafic ferroviaire en suppléant à la carence en carburant et en locomotives. Nous lançons un appel aux hommes d'affaires pour qu'ils investissent dans l'exploitation du réseau fluvial qui existe au Kasai Occidental.

Étant donné que le réseau aérien du Kasai Occidental est exploité en transit par des compagnies aériennes basées ailleurs, nous pouvons espérer la création ultérieure d'une compagnie dénommée « Kananga » par les hommes d'affaires qui aiment cette Province.

Pour combattre la pauvreté fatale qui caractérise la Province du Kasai Occidental dans le domaine industriel, il convient d'adopter des stratégies favorables à l'exploitation des énergies hydroélectriques locales qui constituent l'un des obstacles majeurs à l'industrialisation de cette Province.

Nous sensibilisons les populations du Kasai Occidental à épargner, à accumuler et à investir leurs richesses dans leur Province. Qu'elles se forment et s'informent suffisamment dans le domaine du développement et initient des projets de développement en créant des petites et moyennes entreprises (PME). Étant donné que le chômage constitue un fléau social au Kasai Occidental, on peut le combattre en intégrant la population kasaïenne active dans de tels projets de développement.

Compte tenu du fait que la réussite de ces stratégies est conditionnée par l'émancipation des mentalités de la population encore hostiles aux projets de développement, l'Institut Supérieur de

Développement Intégral de Kananga (ISDI) peut contribuer efficacement à cette tâche par la formation qu'il donne à ses apprenants animateurs de communautés.

5. Le rôle de l'institut Supérieur de Développement Intégral (ISDI) de Kananga dans la lutte contre la pauvreté fatale

L'institut Supérieur de Développement Intégral (ISDI) qui fonctionne à Kananga est un établissement d'enseignement supérieur et universitaire reconnu par l'État congolais. Il a pour mission de former des éducateurs des adultes dans le domaine du développement intégral sur base de valeurs religieuses. Il organise la recherche, les enseignements et le stage dans le domaine de l'éducation des adultes et celui du développement intégral.

Les objectifs poursuivis par l'éducation des adultes sont multiples. Ils visent l'éducation permanente de ceux-ci pour qu'ils aident à trouver des solutions aux dangers écologiques, aux épidémies qui menacent la santé publique, à l'explosion démographique, aux conflits divers, etc. (23).

Cette éducation est un outil de réduction de la pauvreté, de l'amélioration des conditions économiques, sociales et culturelles du peuple et de la mise en place d'une société juste, plus participative et plus démocratiques. Elle facilite la participation de toute la population au développement, elle favorise la promotion d'une culture de la paix fondée sur la liberté, la justice et le respect mutuel. Elle améliore la qualité de vie et la capacité d'agir des femmes et des hommes (24). Elle combat les obstacles qui empêchent les femmes de participer au développement de leurs milieux respectifs. Elle vise la transformation de soi et celle de la société et se préoccupe de la formation continue des adultes. Elle permet la contribution des bibliothèques, des musées et d'autres sources du savoir au développement des sociétés. Elle privilégie la formation professionnelle continue, l'éducation nutritionnelle, l'alphabétisation des adultes et l'éducation populaire qui stimule et aide les populations à donner un sens à leur environnement et à la vie (25). Elle s'occupe de l'encadrement des groupes marginaux tels que des personnes handicapées, des populations âgées, des détenus, etc. Elle cherche à favoriser l'égalité des chances dans le domaine du développement.

Il ressort de ce qui précède que dans notre société du Kasai Occidental en mutation rapide et caractérisée par beaucoup

de changements dans la vie communautaire et privée, au travail, et surtout par des innovations dans le domaine de la communication, l'éducation des adultes est un modèle fondamental de mutation sociale (26).

Du point de vue méthodologique, l'éducation des adultes se fait par des conférences, des séminaires, des ateliers, l'échange des expériences et des informations, le travail en groupes, les méthodes participatives, les exercices pratiques, la méthode biographique, l'organisation des cours de formation, l'apprentissage des métiers nouveaux, les voyages d'études, la recherche scientifique dans des bibliothèques et ailleurs, des recyclages à organiser pour assurer la formation professionnelle continue, les cours du soir, les cours d'alphabétisation, les cours par correspondance, l'éducation environnementale, etc.(27). La formule de l'éducation des adultes est donc : « Une heure par jour pour apprendre » (28)

L'institut supérieur de Développement Intégral forme des animateurs destinés à remplir plusieurs tâches dans les milieux urbains et ruraux. Ils peuvent assurer un encadrement rural permettant la mise en pratique des méthodes techniques et des stratégies déterminées destinées à sensibiliser et à amener les paysans à changer de mentalité en vue de l'amélioration de leurs conditions de vie.

Ils sont indiqués pour s'occuper de la médecine rurale communément dénommée « médecine sans médecins » (29). Ils insisteront sur les facteurs de prévention et de réduction des maladies, à savoir :

- a) un environnement sain, non pollué ;
- b) un approvisionnement régulier en eau potable ;
- c) une alimentation équilibrée, complète et adaptée ;
- d) un logement propre, éclairé et sain ;
- e) des latrines dignes ;
- f) une évacuation correcte des immondices et des eaux usées ;
- g) une bibliothèque rurale, permettant un certain niveau d'instruction pour avoir accès à la littérature de développement rédigée en langue locale ou autres ;
- h) des facteurs psychologiques et spirituels favorables à l'épanouissement de la santé.

Dans le domaine de la pisciculture, ils sont appelés à créer des stations piscicoles autour desquelles ils peuvent organiser des séminaires

et des visites guidées à l'intention des futurs fermiers. Ils contribuent ainsi à la vulgarisation de l'aquaculture par la vulgarisation piscicole et par la formation des agents piscicoles. Ils sont appelés à traduire la littérature intéressant le développement socio-économique, politique et culturel de leurs milieux respectifs en langue locale. Ils peuvent aussi, dans la mesure du possible, contribuer à la rédaction des livres de vulgarisation rédigés en langue locale dans les différents domaines.

Conclusion

Notre étude a répondu à la préoccupation actuelle d'entreprendre une lutte sans réserve contre la pauvreté fatale au Kasai Occidental. Nous avons établi une distinction entre la pauvreté évangélique qui est une béatitude, et la pauvreté fatale à combattre parce qu'elle est la mère des crimes.

Après avoir présenté sommairement les données géographiques et administratives de la Province du Kasai Occidental, nous avons dégagé les différentes manifestations de la pauvreté fatale dans cette Province ainsi que leurs causes. Nous avons proposé plusieurs stratégies à mettre en application pour combattre la pauvreté fatale dans la Province du Kasai Occidental. Pour terminer, nous avons dégagé le rôle bénéfique que l'institut Supérieur de Développement Intégral joue dans cette lutte.

S'agissant d'une recherche suggestive, nous serons reconnaissants de recevoir des contributions ultérieures dans les différents domaines intéressant la question du développement de la population du Kasai Occidental.

Références bibliographiques

- a) Ministère du plan, *Document de stratégie et réduction de la pauvreté* (DSRP) (version intérimaire), Kinshasa, 2004, p.11.
- b) Interview accordée à Salongo. Hebdomadaire par le Professeur Bingo to Manolo na Mbeya, Recteur de l'Université de Lubumbashi en 1986, p.5.
- c) Pape Jean-Paul II, *Encyclique Laborem exercens* publiée en 1981, n°8, p.6, in *Revue Congo-Afrique*, Kinshasa, CEPAS, n°325, p.259.
- d) Ministère du plan, op.cit.p.10.
- e) LITRE, E., *Dictionnaire de la langue française*, Le Vallois, Ed. Gallimard et Hachette, 1965, pp.1580, 1577.
- f) Evangile de Saint Luc 16,19-21
- g) BANANA, C, « la bonne nouvelle aux pauvres », in *Revue Zaïre-Afrique*, Kinshasa, CEPAS, 1982, N°170, pp.581-594.
- h) LITRE, E., Op.cit.1580
- i) IBIDEM, p.1579
- j) De Saint MOULIN, L. et KALOMBO TSHIBANDA, JL., Atlas de l'organisation administrative de la République Démocratique du Congo, Kinshasa, CEPAS, 2005, p. 185
- k) PAIN, M.Galii, *Atlas de la République du Zaïre*, Paris, Editions Jeune Afrique, 1979, pp.14 et 15.
- l) Carte d'identité de la Province du Kasai Occidental, 2^{ème} édition ; Kananga, 2004, p.7.
- m) GITANGO, M. « *Le métier d'enseignant au Zaïre* » in *Zaïre-Afrique*, Kinshasa, CEPAS, 1980, n°142, p.83.
- n) TSHIASUMA, M., « Impact de la déchéance des vertus professionnelles de fonctionnaire sur l'administration publique. Cas de la fonction publique de Kananga ». in ANNALES de l'ISP/Kananga, 1998, vol.VII, p.269.
- o) PLEVOETS, M., « pour une pédagogie de développement », in *Bulletin de Pédagogie Universitaire*, Kinshasa, C.P.E., 1982, n°10, p.75.
- p) Ministère du Plan, op.cit.p.15.
- q) IBIDEM.
- r) MBOPE, M., *Etude systématique des problèmes ruraux en Afrique centrale. Listage des problèmes ruraux*, Kananga, CRESDRU, 2000, p.4.

- s) ABDOUL KADER, B., « Problématique de la pauvreté au Zaïre », in *Plan d'action pour la réinsertion socio-économique des groupes vulnérables au Zaïre*, Kinshasa, 1996 ; p.10 : cité dans Ministère du Plan, op.cit. p.16.
- t) ERPICUM,R. et LUZOLELE, L.N., « Table ronde sur la lutte contre la pauvreté à Kinshasa », in *Congo-Afrique*, Kinshasa, CEPAS,1998,n°325, p.275.
- u) *Grand Atlas du continent Africain*, Paris, Ed. Jeune Afrique, 1973, p.240.
- v) GIOAN, P., Dictionnaire usuel. Paris, Ed. Quillet Flammarion, 1959, p.1127.
- w) BELANGER.P., « les tendances de la politique d'éducation des adultes », in *Revue Education des Adultes et Développement*, Bonn, Ed. I.I.Z. /D.V.V., 1996, n°47, p.25.
- x) HINZEN.H., « Information et communication, Education des adultes et développement ; une revue spécialisée au service du suivi et de la connexion entre les projets », in *Revue Education des Adultes et Développement Bonn*, Ed.I.I.Z./D.V.V, 1998, n°50 ; p.52
- y) VIHALEMM, P., L'éducation populaire » in *Revue Education des Adultes et Développement*, Bonn, Ed I.I.Z/D.V.V., 1998, n°50, p.266.
- z) KARLHEINZ, AG., « L'éducation des adultes aujourd'hui : évolution et qualité », in *Revue éducation des Adultes et Développement*, Bonn, Ed. I.I.Z. /D.V.V., 1996, n°47, p.46.
- aa) RAMDAS, L, « Le tao de l'éducation des adultes et du développement », in *Revue Education des Adultes et Développement*, Bonn, Ed.I.I.Z. /D.V.V., 1998n°50, p.386.
- bb) IBIDEM, p.385
- cc) MUKADI LUABA, H., Informations et développement. Notes de cours inédites d'organisation Sociale en 2^{ème} licence /ISDR ,2005-2007, p.48.

LES INTELLECTUELS FACE À LA CRISE
DE DÉVELOPPEMENT DU CONGO
Un questionnement d'internautes¹

André Kabamba Mbikay
Sociologue, Brisbane (Australie)

1. Introduction

Me basant sur un article de feu le professeur Ilunga Kabongo publié dans *Zaire-Afrique* (1978) et intitulé « Réflexion critique sur le problème de l'avancement de la science et de la technologie en Afrique »⁽¹⁾ et subsidiairement sur une étude dix ans plus vieille, « Pluralisme et intégration », publiée dans les *Cahiers Economiques et Sociaux* (1967), j'ai rassemblé les débats d'internautes sur la responsabilité d'intellectuels congolais face à la crise de développement et les sujets connexes pour les émailler de l'argumentation du professeur formulée dans ces deux études.

La problématique initiée par le professeur Ilunga Kabongo sous le sous-titre des canons de foi de la religion du développement ou en d'autres termes sa recension des paradigmes de développement, suivie des options susceptibles d'embrayer sur le développement et la libération, grâce à la science et la technologie moderne (1978 : 601) revient de façon permanente dans les réflexions d'intellectuels congolais, au titre de la définition même d'intellectuels, de leurs

- 65 -

¹Extrait de J. Kankwenda Mbaya (dir.), *Les Intellectuels congolais face à leurs responsabilités devant la nation, Mélanges en mémoire du Professeur A.R. Ilunga Kabongo*, Chapitre 10, ICREDES, Kinshasa, 2007, pp. 225-273

responsabilités historiques, de leur statut-rôle et des outils conceptuels à leur disposition pour contribuer au développement de leur pays. En effet, les internautes congolais ont ouvert, deux décades plus tard, un débat spontané (particulièrement entre février et juillet 1998 sur Africa Training ou Africa-T) en s'interrogeant tour à tour sur le statut-rôle d'intellectuel (voire intellectuel organique d'après Gramsci), les objectifs et stratégies de la science de développement, les responsabilités de l'enseignant du développement, le langage et la langue du développement, la conscience du développement et les choix politiques et enfin, la lecture des réalités de la crise de développement. Tels sont les divers aspects du questionnement relatif aux responsabilités d'intellectuels congolais confrontés avec la crise de développement de leur propre pays dans l'espace-temps d'une Année-Internet.

2. Contexte politique et méthodologique

Les débats d'internautes sur le rôle d'intellectuels au Congo intervenaient dans un contexte politique où l'avènement Kabila avait été salué après avoir hué la chute de Mobutu. Il va sans dire que ces échanges d'internautes s'employaient à faire un procès du régime qui s'était effacé en même temps qu'ils scrutaient l'avenir du nouveau régime et surtout, ils misaient sur la contribution substantielle des intellectuels que celui-ci attendait dès lors qu'il était acculé à reconstruire le pays.

La « Reconstruction nationale » sous Kabila était à la fois un projet politique de mobilisation pour engager les forces vives dans la reprise du développement du pays, et un programme de politique économique pour monnayer l'acceptation du nouveau régime et son efficience. Les efforts de mobilisation générale devraient sans doute être relayés aux différents niveaux de l'organisation nationale sous forme de leaderships locaux, notamment dans les communautés de base. De nouveaux ouvriers intellectuels s'arrogeaient ainsi une part de responsabilités dans cette reconstruction nationale, soit comme leaders ou agents de développement, soit comme collaborateurs d'un régime qui était à la recherche de son efficience et de sa légitimité.

La nouvelle politique économique n'a pas manqué de soulever un questionnement auprès d'internautes qui, en grande majorité, y lisaient

déjà, les signes avant-coureurs de son échec, à cause de certaines similitudes relevées entre le nouveau régime et le régime précédent. Il faut sans doute rappeler qu'une mobilisation intellectuelle massive avait pris place dans le cadre de la Conférence Nationale Souveraine (CNS), et avait révélé aux participants et à la nation entière les causes majeures de la crise congolaise. Les débats d'internautes intervenaient six années plus tard mais les retombées de la CNS étaient encore fraîches dans leur mémoire. Les problèmes sous-jacents à la légitimité du régime et à son efficacité revenaient constamment à la surface dans les échanges d'intellectuels congolais sur l'Internet. La reconstruction nationale n'était pas nécessairement interprétée dans l'optique du régime Kabila, mais aussi selon le point de vue de l'opposition, qui insistait sur la sauvegarde de la souveraineté du Congo et la récupération des résolutions de la CNS, en termes d'organisation d'un Etat de droit, et de construction de la démocratie par un régime légitime ou légitimé.

Un incident politique était survenu pendant la période des débats, la nuit du 12 février 1998. Il s'agit de l'arrestation de Tshisekedi wa Mulumba, chef de l'opposition de longue date et sa relégation dans son village d'origine. J'en ai fait, à l'époque, un compte rendu en présentant une revue de diverses réactions de la presse occidentale à ce sujet. Sur Internet, des réactions variaient selon que l'on soutenait l'opposition ou non.

Le cercle d'internautes qui s'est prêté à mon observation était constitué principalement d'abonnés à Africa-T (Africa-Training), à quelques exceptions près, pendant le premier semestre de 1998 et bien plus tard. Des messages d'abonnés à d'autres listes étaient indirectement postés sur Africa-T pour susciter des réactions sur les thèmes similaires. Le cercle était composé, en majorité, d'universitaires, soit des membres du personnel scientifique ou enseignant, des hommes d'affaires, des fonctionnaires ou simplement des étudiants. Il avait trouvé dans Africa-T une nouvelle école, une pépinière destinée à promouvoir la culture démocratique, l'autocritique et l'analyse du drame congolais en dehors des contraintes institutionnelles, des passions et des influences politiques.

C'était un lieu de défoulement, pour ainsi dire, voire un lieu où l'on fait ses premières armes pour organiser une offensive ou

renforcer une défensive dans un arsenal des guerres psychologiques qui usent les partis politiques, sinon des incompatibilités d'humeurs, comme champs de bataille. Ce qui ne manque pas de soulever le problème de la qualité des échanges ou interventions du point de vue de leur rigueur scientifique, en dehors du carcan conventionnel du raisonnement scientifique ou rationnel. Les multimédias constituent une réalité mondiale sans précédent de ces deux dernières décades, et la ruée vers l'Internet s'explique notamment par un besoin pressant de communication instantanée entre interlocuteurs se situant à des centaines des milliers de kilomètres. Les premiers clients de l'Internet se trouvent être sans doute les populations des pays nantis, parmi lesquelles il faut ranger les expatriés congolais et africains.

En fait, pour revenir aux interventions d'internautes, celles-ci se situent aux confins du travail scientifique et du loisir, si bien qu'il n'est pas inutile de se poser la question de savoir si les intellos qui s'adonnent au défoulement peuvent s'autoriser d'être juges et parties à la fois ou encore à quels moments ils peuvent prétendre être rationnels ou non. Deux philosophes français nous fournissent des éléments de réponse, à savoir, d'une part, le loisir que prennent les intellos en pratiquant l'oubli comme méthode de raisonnement, après avoir abandonné leur plume au vestiaire de l'université comme nous le suggère Nietzsche dans le *Gaya Scienza (Gai savoir)* et d'autre part, l'impossibilité pour un homme du savoir de pratiquer la rationalité ou le rationalisme en tous lieux et en tous temps, à en croire Gaston Bachelard de par son livre *La Philosophie du non*. Cela est d'autant plus vrai que l'on a à faire aux intellectuels, au sens strict de leaders de mobilisation, de par leur engagement dans des actions politiques destinées à influencer ou à changer des comportements. Leur objectivité au sens conventionnel est mise en cause et ne peut se définir que par le succès, *c'est-à-dire par* la traduction de leur leadership dans le mouvement social initié sur le terrain historique.

Sur le terrain des sciences sociales, au-delà de l'approche conventionnelle rompue à la séparation de l'objet d'étude et du sujet observateur, de nouvelles approches ont vu le jour tendant à montrer comment l'objectivité peut jaillir du « subjectivisme », donc des sujets observateurs impliqués dans l'objet d'étude même ou dans la

pratique quotidienne des phénomènes observés. Ces approches ont vu le jour dans le cadre des sciences engagées et plus près de nous, il convient de mentionner la contribution de l'histoire immédiate (2) que certains internautes n'ont pas manqué de mentionner.

Dans l'observation des interventions d'internautes, je me range aux conclusions des sciences engagées dans le choix de la méthode concrète pour analyser celles-ci. Il ne s'agit pas d'une étude discursive mais bien plutôt d'une analyse du processus de conscientisation (sensibilisation) aux phénomènes de développement, mieux, à la crise de développement du Congo, ainsi qu'aux stratégies nécessaires pour sortir de cette crise. Certes ces interventions discursives de la part des intellos congolais eux-mêmes en tant que témoins privilégiés se situent dans un moment de la trajectoire historique. L'objectif de la présente *analyse* est de pouvoir les appréhender à la lumière de la théorie, et de la praxis de la crise de développement. Des interrogations sur divers aspects de cette crise s'adressent aux responsabilités des intellectuels, à leur compréhension relative aux objectifs et stratégies de la science de développement, aux responsabilités de l'enseignant du développement, au langage et à la langue du développement, à la prise de conscience du développement, aux choix politiques requis pour surmonter la crise et enfin, à la grille de lecture des réalités de la crise de développement.

Les noms d'auteurs affichés ne sont pas garantis et je les utilise comme tels, qu'ils soient noms réels ou noms de plume. Bien que variés, les sujets de leur mobilisation intellectuelle semblaient se cristalliser autour de la définition des élites intellectuelles et de leur rôle historique dans le développement ou le sous-développement du Congo. Ils avaient revêtu des intitulés précis comme : 'Concernant la Sorcellerie' (janvier 98); 'Quelle science et quelles sciences?' (Février 98), 'Au commencement était l'organisation...' (février 98), 'Nous, les intellectuels' (mars 98), 'Comprendre le développement' et 'Quel développement?' (mars 98), 'Sociologie' (mars 98), 'Swahili' (juillet 98), '*Mwalimu*' (novembre 98), 'Les Historiens dorment' (février 1999). Il n'y avait aucunement de délimitations étanches entre thèmes. Un glissement de la discussion entre les thèmes différents était courant et souvent il donnait lieu à une nouvelle formulation du thème. Ainsi par

exemple, le thème de la 'Sorcellerie' a été pris en compte par celui de la 'Science et quelles sciences?'. 'Au commencement était l'organisation...' s'est poursuivi sous le thème de 'Au commencement était la politique...'. 'Comprendre le développement' est devenu 'Quel développement?' et 'Sociologie'. Ainsi de suite.

Il m'était possible, en tant que participant à ces échanges d'internautes, de faire le point à la fois sur les instigateurs et les sujets de mobilisation, grâce à une sorte de revue de presse hebdomadaire que je dressais en fin de semaine (124). Par ailleurs les participants à ces discussions constituent un excellent échantillon d'intellectuels ou élites congolaises, et à ce titre les discussions sur les thèmes proposés en ont fait une sorte de sondage intellectuel sur cette couche de la population et sur ses vues relatives aux pannes du développement au Congo.

Dans le texte qui suit, 'internautes' représentent les participants aux échanges de vue énumérés ci-haut qui vont de janvier 1998 à février 1999.

3. « Connais-toi toi-même »

Les internautes avaient cherché, en 1998 et plus tard, une autodéfinition d'intellectuel avant de jeter un regard sur les responsabilités historiques d'intellectuels congolais devant le développement attendu du Congo. Ils ont, par cette attitude, confirmé les propos d'Ilunga Kabongo (3) quand celui-ci écrivait :

« Une science et une technologie de la libération (...) passent nécessairement par le dicton ancien du '*connais-toi toi-même*' (je souligne), considéré à la fois comme terme et comme moyen de la libération ultime des individus et des peuples. Aussi, la connaissance et la prise en charge par l'individu de son propre psychisme et par la société de son psychisme collectif que représente sa culture doivent-elles figurer en bonne place dans tout programme africain d'implantation de la science et de la technologie. » (1978 : 606).

En 1974, une enquête sur les intellectuels (4) organisée sous la direction de V.Y. Mudimbe avait révélé deux réalités suivantes émanant de l'opinion publique congolaise.

Avant tout, l'intellectuel était défini, dans l'ordre décroissant d'importance suivant: celui qui a un goût prononcé pour les activités de l'esprit (100%) ; celui dont la vie est consacrée aux choses de l'esprit (100%) ; celui qui occupe un poste de responsabilité (53%), possède un diplôme d'université (21%) ; celui qui parle couramment français (20%) ; celui qui appartient à la classe supérieure de la société (5%). (1978 : 452)

Quant au rôle d'un intellectuel, il était également perçu dans l'ordre décroissant suivant: contribuer à la promotion des classes défavorisées (98%) ; travailler au bien-être de la société (97%) ; être un modèle dans le travail technique (97%) ; être un dispensateur de la culture (73%) ; être le défenseur des principes (67%) ; observer la société (65%) ; critiquer la société (3%). (1978 : 453)

Les internautes avaient interrogé la même opinion publique en 1998 quant à savoir quelle était sa perception de l'intellectuel, plus particulièrement celui illustré dans le chef de l'enseignant, avant de fournir leur propre définition. La perception de l'opinion publique était sérieuse selon qu'elle émanait de la masse, de la société civile ou de la société politique. Dans tous les cas, elle mettait l'accent sur le pôle négatif, l'image régressive de l'intellectuel associée avec la détérioration générale de la situation sociale qui prévalait dans le pays. Elle traduit une contamination de la perception de la masse par l'opinion entretenue par la société politique.

En effet, le menu peuple qui a toujours considéré l'intellectuel comme un « messie » rétracte sa position dans une tentative de démystification de l'élite. Celle-ci est soumise à l'ironie, au sarcasme et à la moquerie. Les sobriquets inventés pour illustrer la misère sociale d'enseignants sont édifiants : « *tumwarimu* », pour prendre un exemple, est un diminutif de « *mwarimu* » (*mwaliimu* ou enseignant en swahili) et tiennent lieu d'un plat de fretins, aussi appelés « *misumari* » (clous) que l'on ne peut servir que dans la situation d'une réduction extrême à la famine. Or des fretins sont devenus un menu important des repas d'enseignants. S'attaquer donc aux élites, comme l'avait fait remarquer un internaute (159), est une occasion de se défouler collectivement.

Cette image déforcée de l'intellectuel est entretenue par la classe politique, notamment par ses leaders de premier plan.

Elle s'inscrit dans le réflexe conditionné colonial dont la devise « pas d'élite, pas d'ennuis » continue à marquer le comportement de la classe politique congolaise. De même que Mobutu se moquait des « économistes en chambre », ainsi Kabila se gaussait des « pseudo-intellectuels ». Les insultes essuyées par les professeurs d'université étaient encore fraîches dans la mémoire d'internautes quand ils rappelaient la désinvolture caractérisant le comportement de certains recteurs, tels que Koli Elombe Mutukoa et Vundwawe Te Pemako. Ces insultes étaient au nombre des preuves de la détérioration sociale et matérielle de la condition d'enseignants, preuves qui avaient étayé les revendications sociales du personnel enseignant et scientifique, notamment grâce aux fameuses lettres ouvertes proverbiales, émanant des professeurs ordinaires de l'Université de Lubumbashi (UNILU). Mobutu comme Kabila sont sans doute simplistes et plus près du peuple et comme celui-ci, ils attendaient le miracle du développement au bout de la plume d'intellectuels quand bien même, de leur part, la dictature était incapable de délivrer le développement et qu'au contraire, elle n'arrêtait pas d'enfoncer l'économie à coup d'endettements faramineux ou au prix des guerres d'usure interminables. Malgré ou à cause des moqueries de la classe politique, un problème demeure : l'accumulation des connaissances scientifiques et leur applicabilité ou opérationnalité pour délivrer le développement. Comme quoi la bonne foi ou l'idéalisme des intellectuels ne suffirait pas. Qui plus est, la structure sociopolitique dans laquelle ils opèrent semble déterminante à telle enseigne que mieux celle-ci est définie et valorisée, mieux la productivité s'en trouvera améliorée et mieux sera effective la finalité de leur mission. Il n'est pas inutile de relever que parmi les revendications sociales des enseignants d'université, l'équivalence des fonctions figurait en tête de liste, bien que restée lettre morte. Elle impliquait l'application généralisée du principe selon lequel « au travail égal, salaire égal » non seulement au sein de l'institution universitaire, entre cadres académique, scientifique, administratif et technique mais aussi au sein des systèmes d'enseignement et de tout l'appareil de l'État. La classe politique a poussé le ridicule jusque dans l'allocation des salaires dérisoires aux enseignants sans doute dans l'intention ouverte de matraquage de l'élite pour la tenir en laisse, de rendre impotent

le savoir et de ce fait, de précipiter la déscolarisation généralisée en quantité comme en qualité. Comme elle est extravertie, elle n'a de compte à rendre sinon à personne, du moins aux intellos du pouvoir étranger qui a contribué à sa légitimation.

Avant de considérer la perception de l'intellectuel par lui-même, rappelons une opinion générale selon laquelle « l'engouement' des Africains pour les sciences humaines et sociales, par ailleurs considérées comme plus 'faciles' que les sciences exactes, constitue sinon une perte de temps ou la source d'un 'gaspillage' des ressources nationales, une 'distraction' des 'véritables' tâches du développement' et, à la longue, la base de la subversion politique pure et simple. » (Ilunga Kabongo, 1978 : 602). Cette remise en question des pouvoirs des sciences humaines est véhiculée certes par les « canons de foi de la religion du développement » et pour cause. Cela fait partie des vues hérétiques si l'on ne s'avise pas à temps à restituer à ces disciplines dites futiles, leur opérationnalité dans le contexte des actions politiques de libération avec lesquelles elles s'articulent, comme l'a montré l'auteur précédent.

Une perception dominante de l'intellectuel par lui-même ne se dispense pas de celle des titres académiques qui en font une noblesse de robe, mais très vite, elle s'arme d'une critique acerbe à l'endroit des titres improductifs. Comme l'écrit un internaute :

« Certains se qualifient d'Intellos-Historiens-Economistes-Agronomes-Ingénieurs, etc. et ne font que produire de longs textes inutiles remplis d'injures » (131). Le niveau de diplôme est même contesté, alors qu'il est susceptible de restructurer l'élite intellectuelle en catégories sociales différentes ou 'classes', comme par exemple, les enseignants du primaire, du secondaire et du tertiaire. Ainsi, en raillant un correspondant qui tendait à ne considérer comme historien qu'un détenteur d'un doctorat en histoire par exemple, un internaute réplique et s'étonne comme quoi l'on devrait mettre en doute la qualité d'historien d'un professeur docteur en histoire qui consulterait un mémoire de licence (162). L'accumulation des connaissances scientifiques est de prime abord certifiée par le titre académique. Leur acceptabilité et applicabilité contribuent sans doute à confirmer et à valoriser la détention de ces titres académiques. L'on ne peut parler d'utilisation des connaissances

scientifiques sans considérer le rôle ou les activités diverses dans lesquelles les intellectuels sont engagés.

Les internautes identifient les intellos par leur usage de l'intellect pour résoudre les problèmes qui se posent dans leur environnement et comme l'écrit l'un d'entre eux, il s'agit des personnes acquises à un « type de raisonnement, sinon scientifique du moins, rationnel et réaliste ; leur attitude et comportement en dépendent, leur activité est rompue à la science, à la recherche scientifique et à la réflexion objective et empirique » (126). C'est sans doute par implication qu'un autre internaute a fait observer *a contrario* que ces profs d'université qui ont rabattu les budgets de la recherche au profit de la 'défense' ou des 'congrès du parti' n'étaient pas en son sens des scientifiques mais des politiciens créés 'par une ordonnance' qui cherchaient à persévérer dans leur poste (133). Il se dégage sans doute ici une définition générale d'intellectuel et de son substitut intelligentsia comme usager de l'intellect pour atteindre la rationalité bien que l'aboutissement de cet effort ne soit pas toujours satisfaisant.

Si l'on peut, avec quelque assurance, déterminer les contours des activités intellectuelles, il va sans dire que les usagers de l'intellect apparaissent tantôt comme une classe ou une élite, tantôt comme une catégorie spécifique au sein de cette élite ou classe sociale. C'est dans ce sens que l'intellectuel est vu comme appartenant à « une catégorie sociale, sinon à une classe sociale qui a son style de vie, ses intérêts à défendre, ses opinions, ses aspirations et sa vision du monde (126). Poursuivant son analyse, le correspondant précédent pense que « c'est devant les choix politiques que la masse intellectuelle se structure selon qu'elle adhère ou non au régime politique en vigueur. Par ces choix, l'élite intellectuelle devient organique. Elle est en fait organique dès qu'elle prend en compte l'organisation de ses intérêts par le truchement des choix politiques, des associations et des partis, bref grâce au leadership des mouvements sociaux. » Cette problématique d'élite organique selon Gramsci n'avait donc pas échappé aux internautes. Ils y reviennent constamment.

En effet, « la première caractéristique d'une élite intellectuelle » observe un intervenant, « c'est la conscience du rôle historique de son Peuple. On peut donc bien être un scientifique de

haut niveau sans être une élite intellectuelle. L'élite est le catalyseur de la cristallisation de la conscience du peuple. Il faut devenir le meneur d'hommes pour que le Peuple prenne conscience que 'le seul homme fort du Pays, c'est le Peuple' (citant Tshisekedi). Les analyses de Frantz Fanon ou d'un Kalanda Mabika semblent très éclairantes à ce sujet. Nos partis politiques au pays ont manqué et manquent encore cette élite intellectuelle en culture politique. Sa naissance comme son existence dérangent énormément le camp de ceux qui ne veulent pas que le Noir 'leur montre ce qu'il peut réaliser quand il travaille dans la liberté' (citant P. Lumumba) » (125).

Par ailleurs, « Il est entendu que les professeurs d'université symbolisaient au Zaïre le parfait achèvement de l'élite. Mais une élite pour quoi faire ? La colonisation avait prétendu mettre en place une élite susceptible de libérer le peuple. Mais de quoi ? De la maladie, de la misère, de la faim... Rien de tout ceci n'a vu le jour » (159).

Les internautes ont également pu dégager la différence entre politicien et intellectuel ou homme de science au sein même des élites. Comme le fait observer un intervenant, « il n'est pas correct de définir comme politicien tout celui qui fait des commentaires d'ordre politique. La politique est une profession. Un chercheur académique spécialiste en science politique est supposé se consacrer à l'analyse de la politique. Cela n'en fait pas un politicien ! Il est sage de distinguer la catégorie d'intellectuels des autres, ceux que l'on peut appeler technocrates quand bien même ils émettraient des avis politiques » (132). Nuançant l'assertion précédente, un répondant rétorque : « Le vrai critère de politicien n'est pas exclusivement la profession mais surtout l'appartenance à un parti politique et la défense d'une idéologie. Il y a des gens qui se disent politiciens sans parti, sans idéologie précise, sans recherche de pouvoir... et d'autres qui s'efforcent à classer tout le monde dans une mouvance politique déterminée selon une logique binaire comme par exemple 'Kabilisme' contre 'Tshisekedisme'. » (133).

Un effort d'identification nominale des personnes faisant partie intégrante des castes d'intellectuels est également apparent dans ces propos : « Les nouvelles castes d'intellectuels se caractérisaient (sous le mobutisme) par un penchant pour le clientélisme politique et la distribution du bonheur criminalisé à un

peuple livré à la mendicité locale et internationale. Les intellectuels organiques ? Lire Gramsci ! Les intellectuels 'ayant réussi socialement' étaient membres du Comité central, à savoir Mpinga, Gambembo, Mononi, Epe Gambwa, etc. du Conseil exécutif, Boguo, Mabi, Lunda Bululu, Nzege, etc. ou du Conseil national de sécurité, Mbela, Mpase, Bayona, Bogoto, Koli, etc. Dans le contexte de l'époque mobutiste, être *mwaliimu*, c'était faire le choix de stagner socio-économiquement. Les mieux inspirés se mettaient en attente d'une nomination politique. Il y avait un prix à payer : informer le pouvoir, c'est-à-dire trahir les collègues » (159).

Enfin, une analyse identifiant les intellectuels comme de nouveaux éléments qui viennent grossir les rangs des classes pauvres achève la description des intellectuels en relevant des contradictions, sinon des antagonismes au sein de cette masse et place à son centre les enseignants. Déjà en 1974, à la suite d'une enquête sur les intellectuels, une étude de Mudimbe dont référence ci-dessus fait observer que la plupart de répondants considèrent la condition des universitaires médiocre bien que faisant partie d'une classe privilégiée.

Les lettres de revendication des *Professeurs Ordinaires* (PO) se plaisaient à mettre en exergue le processus de « clochardisation » qui gagnait progressivement la classe du personnel enseignant et scientifique d'université et leur famille respective. « Les petits *ndakala* (sardines) zambiens insipides qui partagent aujourd'hui ironiquement le nom avec nous (nos '*majina*' '*tu ba mwarrrrimu* – nos homonymes les moniteurs) peuvent passer et accompagner allègrement le *kakontwe* (ugali, fufu, espèce de polenta à base de farine de maïs ou de manioc) moyennant force *pili-pili* (poivre) » écrit un internaute (158). « Je me rappelle », allègue le même correspondant, « Vundwawe, alors vice-Recteur de l'UNAZA au campus de Lubumbashi, se moquer de ses collègues Profs ou enseignants et leurs '*abacosts* (à bas costume ou modèle de costume porté sous le régime Mobutu sans cravate) élimés' ». « Dans la 'cité' ou dans une assiette », corrobore un autre internaute, un '*mwaliimu* en vaut un autre et que ceux dont nous parlons ont été tous dévalués, sont devenus des '*minyato*'... » (160). Il appuie son argumentation en rappelant des références dramatiques et systématisées dans :

- 'Lettre ouverte', *Politique africaine* (5), (Pius Ngandu), l'auteur est décrit par le correspondant précédent comme un ancien de 'mwarrimú' de l'UNILU crucifié en son temps.
- *Lettres à mon oncle du village* (6), (André Yoka) où, d'après lui, l'auteur stigmatise en particulier les tribulations du 'Citoyen Professeur' et sa misère incarnée derrière un idéal têté.
- *Journal de la Kasapa* (7), (André Kabamba), cet autre ancien 'mwalimú' de l'UNILU, écrit-il, crucifié, au propre comme au figuré, au Golgotha.

Et de conclure : « quel autre témoignage cinglant sur les atrocités du régime mobutiste et la médiocrité, la décadence du 'mwalimú' ! Qui a dit 'mwalimú' dans mon entourage ? En tout cas, je ne sais pas s'il me veut du bien ou du mal. Si vous tenez à sauver le reste de votre fin de semaine, à éviter tout cauchemar, parlez de tout sauf de 'mwalimú'. En tout cas, je suis désolé : 'cet homme-là est mort', pour paraphraser le titre de l'ouvrage de Wole Soyinka ».

Il convient de compléter la liste des écrits sur les atrocités du régime Mobutu ci-dessus par le titre suivant, *Le Campus martyr : Lubumbashi 11-12 mai 1990* (8), sous la plume de Muela Ngalamulume Nkongolo.

Les Tendances conceptuelles découlant des définitions précédentes opposent hommes instruits et cultivés des autres, des universitaires du reste d'intellectuels, des technocrates vis-à-vis des politiciens, des savants au regard des leaders des mouvements sociaux. Ces tendances s'élaborent dans le creuset d'idéologies qui varient de l'élitisme au nationalisme en passant par l'intellectualisme, la mythologie de classe, le développementalisme ou l'assistancialisme. Mais une lecture entre les lignes peut, avec un peu d'efforts, entrevoir les intellos comme plaque tournante entre la société politique et la société civile qui les recrutent à tour de bras ou qui en forgent pour leur survie respective.

Il convient certes de tenir compte de ce que Rubango appelle le narcissisme au net qui, de mon avis, constitue un miroir déformant des traits d'un intellectuel. Ce miroir déformant l'est notamment à cause de l'absence ou de l'atténuation du carcan institutionnel. Selon Rubango (9), l'intellectuel du net vit surtout hors du pays, en Europe ou en

Amérique. Il se définit positivement comme étant à la pointe de l'actualité scientifique et politique, comme aimant et connaissant mieux le Congo et les Congolais et comme étant plus 'nationaliste', plus patriote, plus 'révolutionnaire', plus efficace dans la lutte pour le changement, plus concrètement engagé dans l'opposition 'vraie' et 'radicale'. Il s'identifie en outre au 'héros national', Lumumba. Il nourrit par ailleurs, un nationalisme ou un patriotisme pur, naïf, extrême et surtout désintéressé, généreux et humain. Négativement, il refuse de s'identifier à Mobutu, Tshombe, Mulopwe Kalonji Ditunga et tous les traîtres de l'Opposition Radicale'. Il n'a jamais servi le MPR ni collaboré d'une manière ou d'une autre avec le lugubre régime Mobutu. Il nourrit une haine et un mépris 'viscéraux' à l'endroit des cadres du Parti, des 'acquéreurs', des 'animateurs' et 'animatrices', des 'brigadiers' ou 'pionniers' de la JMPR...

4. Élite, classe et choix politiques

Les intellectuels, dans l'ignorance de leurs choix politiques, constituent une masse amorphe dont l'action paraît ambiguë et localisée contradictoirement dans l'espace des classes sociales. Cependant leur volonté de puissance est caractéristique depuis les Philosophes de lumière. Les évolués à l'époque coloniale ont fait montre de cette volonté en organisant le mouvement indépendantiste avec succès. Les maîtres à penser de la CNS ont fait autant en mobilisant l'opposition anti-mobutiste avec bonheur.

Avant de poursuivre, il convient de trouver le concept sociologique qui permet d'appréhender la masse d'intellectuels. En présence du foisonnement de théories, l'on ne peut que se contenter d'une approximation en termes de domaine de définition. Dans l'espace des classes sociales, quatre tendances se dégagent (10), à savoir celles identifiées sous le titre de :

1. théories de l'élite initiées par Pareto et Mosca et qui ont pour adeptes Karl Mannheim, Thorstein Veblen, Raymond Aron, C. Wright Mills, Herbert Marcuse, Jürgen Habermas, Norman Birnbaum, Slater & Roszak, Alvin, W. Gouldner et P. Bourdieu;

2. théories de la troisième force représentées par E. Bernstein, K. Kautsky, C. Wright Mills, Galbraith, Bell, D. Bazon, M. Harrington, Parkin, Poulantzas et Carchedi;
3. théories de la nouvelle classe ouvrière émanant d'E. Lederer, Schmoller, Engelhardt, Lewis Corey, A. Touraine, Crozier, Ernest Mandel, Lange, Kadritzke, Kocka et Becker; et enfin
4. théories de la localisation contradictoire récemment développées par E.O. Wright (11) (1978,1985) et ses disciples.

Les démarcations ne sont pas nettes entre les tendances si bien qu'il est parfois difficile de situer un auteur comme Gramsci qui, après avoir été disciple de Pareto et Mosca, aurait pu bien s'accommoder avec l'obédience des théories de la troisième force. Comme cette force est considérée dans son rôle stabilisateur du système, Gramsci s'en distance aussi longtemps qu'il n'attribue pas un statut de classe sociale aux intellectuels et que, par contre, il met en avant leur rôle intermédiaire dans la lutte des classes, quelles que soient leurs professions ou leurs origines sociales. J'y reviendrai.

L'approche de la localisation contradictoire réajuste le débat actuel sur les classes moyennes et relève, d'après M. Oppenheimer (12) (1982:131), l'échec des professions moyennes à développer une politique ou une action collective indépendante et à s'aligner clairement soit avec la bourgeoisie, soit avec le prolétariat, et attribue cet échec à leur statut contradictoire. Diverses raisons sont avancées notamment pour montrer les faiblesses des théories antérieures touchant leur incapacité à saisir le comportement contradictoire des classes moyennes.

Par ailleurs, la localisation objective contradictoire des classes moyennes combine trois séries de critères, le capital, le travail et la compétence avec les facteurs de domination et d'exploitation pour obtenir une matrice sur la base de laquelle les données suivantes avaient été constituées. Aux professions moyennes traditionnelles, la petite-bourgeoise, les petits employeurs sont venus s'ajouter les hauts fonctionnaires, administrateurs, managers et superviseurs ainsi que les employeurs semi-autonomes. S. Gurlick exploite la thèse de Wright

dans son approche de la profession enseignante où il montre notamment le nœud de contradictions entre la structure et la fonction enseignantes (1982:203).

Le rôle de l'État dans l'institutionnalisation ou le renforcement du professionnalisme n'est pas à négliger. L'État est également saisi sous différents points de vue: un élément parasite ou prédateur, un reflet de la base économique, un facteur de cohésion, un instrument de la classe dominante, un ensemble d'institutions, un système de domination politique et j'en passe. Une attention particulière est accordée aujourd'hui aux théories de l'État qui cherchent un compromis entre les vues dépendantistes et autonomistes, particulièrement en ce qui concerne les réalités politiques relatives aux pays du Tiers Monde. L'État est certes l'enjeu de différentes forces aux intérêts divergents, et tend à favoriser la partie la plus forte, mais il est de plus en plus reconnu que l'État jouit quand même d'une certaine autonomie pour mener une politique à son avantage propre, comme on l'a vu à maintes reprises avec certains chefs d'Etat et de Parti qui ont su tirer l'épingle du jeu.

Antonio Gramsci (13) présente sans doute l'une de rares synthèses qui révèlent autant la simplicité au niveau du concept d'intellectuel que la complexité dans l'effort de saisir le rôle des intellectuels dans la praxis sociale, et le développement historique des systèmes sociaux. Par définition, paraphrasant Gramsci, vouloir considérer les intellectuels comme une catégorie sociale indépendante des classes sociales serait un mythe, ne serait-ce que parce que l'école qui contribue à leur formation est une institution de classe sociale. Il existe cependant, peut-on observer avec lui, deux groupes d'intellectuels, ceux qui répondent à la définition traditionnelle de par leur profession 'scientifique' et ceux qui, malgré leur profession, se présentent comme agents organisateurs des aspirations du groupe social auquel ils appartiennent. Il identifie la dernière catégorie au titre d'intellectuels organiques. En d'autres termes, si tout homme est potentiellement intellectuel (homo faber contre homo sapiens), mais tous les hommes ne peuvent le devenir de par leurs fonctions sociales diversifiées. Ce concept d'intellectuels organiques considère certes les intellectuels dans le contexte des rapports sociaux au sein du

système, contrairement au concept traditionnel qui tend à définir l'intellectuel per se, à la lettre. Si ce concept paraît naïf au niveau de sa définition, il n'en est pas de même sur le terrain pratique et historique.

En effet, lorsque avec Gramsci, l'on se situe dans la perspective de la dynamique sociale, il convient d'admettre que le rôle d'intellectuel est mieux dégagé au regard des rapports qui émergent de luttes de classes. Ce rôle, pour utiliser les épithètes de l'auteur se veut intermédiaire, donc subalterne car il s'agit d'assurer au groupe pour lequel les intellectuels se sont engagés une hégémonie sociale. C'est en adoptant un schéma de société qui distingue société civile et société politique que l'on arrive, de proche en proche, à déterminer le statut et le rôle des intellectuels. En effet, au niveau de la société civile, les partis politiques en forment le tissu principal tandis que les intellectuels qui rejoignent ceux-ci s'arrogent le devoir d'organiser la lutte politique de leur parti pour sa réussite sur le plan national.

Par contre, l'État constitue l'appareil principal de la société politique, et ceux des intellectuels qui accèdent à l'appareil étatique ou gouvernement se voient attribuer la fonction primordiale de réaliser et de promouvoir le consensus national pour éviter une crise politique. Il va sans dire que la dimension des partis et leur stratification ainsi que la hiérarchisation dans l'appareil de l'État ajoutent à la complexité des rôles des intellectuels. Une dimension nouvelle apparaît dès lors que l'on distingue le secteur rural du secteur urbain, étant donné la différence dans les modes de production, mieux dans les activités principales. Dans un cas, il s'agit de la prédominance de l'industrie et des classes bourgeoise et ouvrière qui lui sont associées. Dans l'autre cas, les activités rurales engendrent une classe paysanne massive et une petite bourgeoisie traditionnelle rivée sur la rente foncière. Il en découle certes une diversification des catégories d'intellectuels suivant les classes sociales en présence que ceux-ci desservent. L'école, à son tour, contribue à la formation des qualifications très variées (ex. lettres, arts, sciences, sciences humaines, techniques) en nature et en degrés (primaire, intermédiaire et supérieur). La distinction des qualifications en nature importe peu dans le rôle d'intellectuel organique, bien qu'à certains égards, les sciences d'organisation y prédisposent. Par contre, la distinction selon le niveau de qualification

est susceptible de stratifier verticalement les intellectuels organiques mais en réalité, dans les deux cas, le leadership d'un groupe social dépend subsidiairement d'autres facteurs, comme le charisme, une vision et un sens humain développés...

L'on ne peut s'empêcher de poser la question de savoir s'il y a similitude entre élite et intellectuel ? Une réponse est avancée par un internaute, elle recoupe les théories évoquées ci-haut :

« Élite et intellectuels ne se confondent pas, mais en replaçant ceux-ci dans une classe, ils peuvent constituer une élite, dès lors qu'ils peuvent s'arroger le leadership de celle-ci. C'est pourquoi, je dis que les intellectuels peuvent être une élite organique tout en chevauchant plusieurs classes, sans nécessairement en constituer une eux-mêmes dans la perspective de C. Wright Mills (14). Les travaux récents du sociologue marxiste américain, E.O. Wright, montrent bien la difficulté de localiser les managers, administrateurs et professionnels engendrés par les deux classes traditionnelles, et utilisent l'expression de contradictory location pour définir leur situation, mais ajoutent que, placées devant le vote politique, ces catégories ('intellectuelles' potentiellement) se distinguent par des hésitations dans leurs choix entre les partis ouvriers et les partis bourgeois. Lorsque conscientisées autour de leur position contradictoire, elles deviennent vite une élite organique pour les classes ouvrières. La notion d'élite implique une catégorie qui a le leadership d'une classe ou d'une collectivité, sinon d'un peuple, d'où élite bourgeoise, élite ouvrière, élite populiste et... voire élite intellectuelle (leadership de la masse intellectuelle). Mais du fait que l'élite a une performance au-dessus de la moyenne, elle est par essence 'intellectuelle', c'est-à-dire mieux éduquée, mieux avertie que le reste de sa collectivité ou de sa classe. En clair, les intellectuels organiques sont synonymes d'élites, selon une définition maximaliste. Par contre, sous une perspective minimaliste, rien que les élites intellectualistes correspondent à la définition d'intellectuels organiques. Parler d'élites organiques constituerait un pléonasme. Dans cette acception, l'élite politique est le groupe qui est au pouvoir et oriente pour ainsi dire la classe dirigeante constituée d'elle-même et de la contre-élite (entendez l'élite qui n'est pas au pouvoir ou l'opposition).

On parle aussi des élites économiques, c'est-à-dire des catégories économiques ou des entrepreneurs au sens schumpetérien, qui se trouvent à l'avant-scène de changements et du progrès économiques. »(127)

Peut-on risquer une distinction entre les intellectuels de routine ou ceux de statu quo (agents de stabilité) et les intellectuels révolutionnaires (agents de changement)? Si l'on a bien saisi l'analyse qui précède, cette question n'est qu'un piège aussi longtemps que les deux types d'intellectuels demeurent organiques, bien qu'opérant dans des secteurs différents ou dans des conjonctures historiques différentes. On l'a vu, les intellectuels oeuvrant pour la stabilité du système appartiennent au gouvernement au sens large ou se croient tels. Ceux qui optent pour le désengagement politique en font partie également, car refuser de philosopher ou de s'engager c'est philosopher déjà. Les intellectuels de changement sont réputés être la cheville ouvrière de l'opposition, des partis, des mouvements sociaux ou se croient tels. La conjoncture historique, de par le groupe hégémonique qui la détermine, peut requérir des intellectuels une valeur ajoutée à la stabilité ou au changement. La problématique est vaste dès lors qu'il s'agit de remettre en cause l'existence d'une science neutre et désintéressée, d'une activité intellectuelle dépourvue d'intérêts humains. Elle va de la philosophie herméneutique et phénoménologique à la science partisane ou engagée (15).

L'opinion à propos du rôle organique de l'intellectuel est aussi celle défendue tout récemment par un éditorialiste du journal *Le Monde Diplomatique*, Ignacio Ramonet. En effet, celui-ci écrit : « Un intellectuel est un homme ou une femme qui use de sa célébrité, acquise dans le domaine des sciences, des arts ou de la culture, pour mobiliser l'opinion publique en faveur d'idées qu'il considère justes. Depuis deux siècles, dans les Etats modernes, sa fonction consiste, de surcroît, à donner du sens aux mouvements des sociétés, à éclairer la voie menant à plus de liberté et à moins d'aliénation. » (Mai 2006).

Les illustrations de ce genre d'intellos peuvent être trouvées sous la plume du journaliste précédent ou grâce à la lecture des efforts de mobilisation autour des crises sociopolitiques contemporaines. Ramonet, par exemple regrette la disparition de P. Bourdieu, Cornelius Castoriadis ou Jacques Derrida dont les analyses pertinentes

ne cessaient de rapprocher la rue et l'intelligentsia quant à saisir et à mobiliser l'opinion autour de la réalité des crises qui menaçaient la République. Selon une perspective historique de la guerre intellectuelle en France, il n'est pas inutile d'évoquer avec Michel Winock (16) trois époques d'affrontements politiques après Voltaire et Victor Hugo et ce, depuis le siècle marqué par l'affaire Dreyfus. La première époque est celle initiée par Maurice Barrès à la Grande Guerre. La seconde est constituée de l'entre-deux-guerres profondément inspiré par André Gide, et enfin les années intervenues après la Libération qui ont vu se propulser Jean-Paul Sartre.

Dans le sésail de la confrontation 'abstraite' africaine, des jalons avaient été posés par des penseurs engagés célèbres comme Frantz Fanon, Senghor, Aimé Césaire, Cheik Anta Diop, Joseph Ki-Zerbo, Ali Mazrui, Mveng, Alioune Diop, Pathé Diagne, A. Tévoédjré et j'en passe. En outre, l'on ne peut manquer de mentionner des activistes de premier plan qui ont, à l'heure qu'il est, par leurs écrits et mobilisation de l'opinion internationale, contribué à instiguer des mouvements sociopolitiques pour relever les défis de la mondialisation, tel que Jean Ziegler (17) et Noam Chomsky (18). D'autres sans doute travaillent à rebrousse-poil dans le champ de la guerre psychologique et ont comme noms Stephen Smith (19) et n'ont pas manqué de défrayer la chronique (20).

Si l'on jette un coup d'œil rapide sur le paysage congolais d'intellos de ces dernières décades, l'on ne peut passer sous silence des noms d'universitaires qui ont œuvré autour des leaders politiques qui ont façonné le Congo de la période post-indépendante. Si Lumumba n'a pas fait long feu, un nom d'intellectuel, maître à penser associé à son entreprise politique consiste dans le Ghanéen Kwame Nkrumah, le Belge Jean Van Lierde d'une part et d'autre part, le Congolais Thomas Kanza qui n'avait ménagé aucun effort pour que réussisse le premier leadership national.

Le long règne de Mobutu a sans doute contribué à nous fournir une équipe d'intellectuels diversifiée qui, selon Tshilombo Munyengayi dans son dernier article paru dans DigitalCongo du 20 mai 2006, avaient participé du renforcement du pouvoir le plus brutal de l'histoire congolaise récente. D'une manière pêle-mêle, sans considérer la

chronologie ni être exhaustif, il s'agit notamment de Bomboko, Kazadi, Nendaka, Mushieta, Ndele, Mandrandele, Tshisekedi, Mokolo wa Pombo, Mpinga Kasenda, Makanda Kabobi, Kengo wa Nondo, Vundwawe, Sakombi Inongo, Tshibangu Tshishiku. La liste fournie par un internaute (159) et exposée ci-dessus n'envisage que la dernière phase du règne de Mobutu. Autour de Tshisekedi, leader de l'UDPS, l'on a vu défiler les treize parlementaires et Kibasa Maliba puis Lihau, Dikonda, Kapita, Kamba, Mbuakem, Me Mukendi et tant d'autres. Mgr Monsengwo, figure de proue de la CNS n'a pas manqué d'être entouré des membres du clergé ainsi que des laïcs militants chrétiens.

Autour de Kabila, une nouvelle équipe se restructure et comprend, aux premières heures (21) du nouveau régime Bugera, Kalala, Gaétan Kakudji, Mwenze Nkongolo, Mawa Mpanga, Aubert Mukendi, Mabi Mulumba, Justine M'Poyo Kasa-Vubu, Dr Jean-Baptiste Sondji, Pierre Victor Mpoyo, André Kapanga, Lwangi, Kapita, Uamba Kyamitala, Kyungu wa Kumwanza et... les exilés lumumbistes ou mobutistes qui, la plupart, avaient terminé leur carrière brève pour raison d'incompétence notoire (comme Nzuzi, Kamitatu, Endundu, Kikunda). Des noms qui se retrouvent ici et là traduisent la défection à l'égard d'un parti et au profit d'un autre, la circulation des élites d'un camp à un autre avant que les régimes en vigueur enfantent leurs propres ouvriers intellectuels.

Ces universitaires sont organiques à plus d'un titre selon la conjoncture qui les interpelle soit pour organiser et gérer la stabilité, soit pour promouvoir le changement à la faveur d'une série de réformes qui va de la révision ou amendement de la Constitution à la promulgation de nouvelles lois. Il serait fastidieux d'analyser leur contribution spécifique aux régimes en place. Si l'on peut facilement isoler l'œuvre propagandiste entreprise par ces élites (ex. les propagandistes du Mobutisme comme Masengabio, Mokolo wa Pombo, Mpinga Kasenda, Makanda Kabobi, Kabayidi wa Kabayidi, Sakombi), il n'en va pas de même des activités qui ont principalement contribué à la « technostructure » des régimes et à leur reproduction. Le noyau localisé dans le sanctuaire du pouvoir était complice de celui-ci et avait notamment le privilège d'instituer un « high tech » du pillage organisé des deniers publics. Ainsi était bien huilé le fonctionnement de la trilogie Président-Ministre de

Finances-Gouverneur de la Banque Centrale qui débloquait des fonds faramineux sans laisser de traces fiduciaires et ce, en triplant le montant initial ordonné par le leader national, Mobutu selon une redistribution indemnisant les deux autres grands commis de l'État.

Ces régimes avaient en commun leur illégitimité corrélée avec un manque d'efficacité, instabilité permanente voulue et entretenue, l'ordre anti-ordre caractérisé notamment par des incessants remaniements ministériels et des réformes constitutionnelles, politiques, sociales et économiques sans fin ni finalité, des programmes de développement extravertis (destinés à accroître l'endettement) et la diversion de la gestion nationale braquée exclusivement sur les problèmes de sécurité aux dépens du développement économique et social. Ce que j'appelle « ordre anti-ordre » a été particulièrement identifié sous diverses appellations comme l'informel (22), l'originalité congolaise, l'administration parallèle, l'ordre informel, le clientélisme et le patrimonialisme, gestion illusoire du pouvoir (23) etc. J'entends par-là un ordre sous-jacent à l'ordre institué officiellement par le texte. Celui-ci est rendu illusoire par celui-là. L'ordre sous-jacent repose sur le charisme du leader du régime et il est sous-délégué aux divers niveaux des clans, confréries et amicales qui constituent le tissu social fragile du régime. Les élites du nouveau pouvoir se soumettent, pour leur survie, à l'apprentissage des règles du jeu établies au niveau des clans et au protocole inédit pour entretenir leur propre longévité ainsi que celle du leader principal.

L'on trouve dans une étude mentionnée ci-haut, une soi-disant conception volontariste du rôle de l'intellectuel où la primauté de l'action est fermement affirmée. « En effet », relève Mudimbe (24) dans son enquête, « les réponses ayant plus de 90% des oui se rapportent au rôle de l'intellectuel comme promoteur : promoteur des défavorisés, promoteur de la société et promoteur du travail technique. »

Les internautes consultés s'identifient selon leurs choix politiques, soit comme intellectuels enclins au radicalisme et à renforcer les rangs des lumumbistes, soit comme 'démocrates' ou occupant le centre comme les tshisekedistes. Personne ne s'est rangé à découvert comme « mobutiste » ni « kabiliste ».

Rappelons avec Ilunga Kabongo que « la libération poursuivie à travers la science et la technologie impliquent donc nécessairement la mise sur pied effective sur notre continent de structures politiques, sociales et économiques propres et dont la dynamique et la finalité reposent sur la loi de grands nombres : c'est dans le jeu loyal de cette loi, par quelque procédé que ce soit, que se trouvent le mieux remplies les conditions de la créativité que seules peuvent permettre l'égalité de chances et la liberté pour tous » (1978 : 607).

Un internaute a traduit les propos précédents en ces termes : « Au commencement était l'organisation et l'organisation engendra le progrès » (I23). Il entend par là que l'énorme tâche qu'est la construction de l'indépendance et de la souveraineté et que nous nous plaçons à appeler l'avènement de la démocratie et d'un Etat de droit, tout cela a un commencement et ce commencement c'est l'organisation.

Un autre internaute pose en écho, « au commencement était la politique et la politique engendra le droit ». A preuve, le scénario de l'implantation du régime Kabila, comme on le verra ci-dessous. (I21)

Dans cette perspective d'organisation politique de notre société, les intellectuels s'arrogent des tâches énormes bien que nobles. Il s'agit pour eux de noyauter à la fois la société politique et la société civile. La société politique est constituée de l'élite au pouvoir et de la contre-élite qui ne participe pas au pouvoir. Le reste est constitué de la société civile, tel que les partis, les groupes de pression et les Organisations Non Gouvernementales (ONG).

La perspective historique de la problématique des élites était entrevue par les internautes sans être discutée en détails, faute de temps et de place (I51, I53). J'en propose ci-après une fresque générale.

Les élites traditionnelles ressortissent à la configuration du système de parenté. Celle-ci distingue, sur base du critère d'âge sociologique ou séniorité, la classe d'aînés et celle de cadets. La classe d'aînés constitue l'élite chargée de contrôler et de gouverner la classe de cadets qui forme les forces de production. Dans le cadre de l'administration politique des collectivités ou nationalités traditionnelles, cette classe d'aînés est identifiée de manière précise comme une

entité administrative constituée des chefs traditionnels ou dynastie. La problématique de l'administration traditionnelle (chefferies) est très complexe de par son évolution et ses tentatives d'adaptation diverses depuis la pénétration coloniale jusqu'à l'indépendance. Elle est marquée tour à tour par un climat de coexistence de deux administrations, d'hybridation pour ainsi dire, de supercherie et de tentative de suppression des administrations traditionnelles, de leur reconnaissance et de collaboration, de leur sous-traitance et de leur ostracisme, selon le pouvoir moderne en place. Les travaux (25) de Kanyinda Lusanga sur les institutions traditionnelles et forces politiques méritent mention.

Du reste, le mode de production traditionnel était collectif et basé sur des rapports de production de tendance féodale. La modernisation marquée par le mode de production capitaliste remet en cause le critère de séniorité issu du mode de production ancestral en introduisant des critères d'accomplissement dans la mobilité sociale. Ces critères consistent dans l'éducation, la fonction et le revenu. Il va sans dire que c'est dans la classe de cadets que se recrutent les forces de travail enclines à la mobilité géographique ou l'exode rural, souvent même, sous l'instigation des classes d'aînés portés à se débarrasser d'éléments nuisibles. A la faveur de l'indépendance politique du Congo, ces classes d'aînés étaient, par ailleurs, portées à défendre leurs privilèges de deux manières, en agissant comme pouvoir d'investiture, comme on l'a vu avec Mobutu, pour légitimer, au regard de la tradition, le détenteur du leadership national d'une part, et d'autre part, en faisant coopter parmi ses membres des représentants des juridictions traditionnelles dans les organes de l'Etat moderne (Comité central dans le gouvernement de Mobutu par exemple).

Les élites coloniales ont été le sous-produit du système colonial. Relevons avant tout une syncope dans la question posée par un internaute : « ... une élite susceptible de libérer le peuple. Mais de quoi ? De la maladie, de la misère, de la faim... Rien de tout ceci n'a vu le jour » (159). C'est que les élites coloniales (évolués, mérite civique) n'étaient pas faites pour libérer le peuple mais pour servir de tampon entre les colonisés et les colonisateurs. C'était des 'collabos' du régime colonial jusqu'au jour où celui-ci n'avait pas intercedé à leurs revendications cruciales, les libertés civiques. Lumumba avait fait

remarquer dans son livre, Congo terre d'avenir, est-il menacé, que les évolués jouissaient moins de droits qu'ils n'étaient assommés de devoirs. Ces 'collabos' corvéables à merci se sont transformés en leaders de libération. Ils visaient sans doute leur propre libération mais ils avaient compris qu'ils étaient une minorité et qu'ils devaient compter avec les masses pour accroître leur majorité. Cela avait fonctionné. Le point culminant de la mobilisation ayant été Le Manifeste de la conscience africaine d'Ileo et Ngalula, l'histoire de la libération avait été accélérée, notamment en précipitant la création du Mouvement National Congolais (MNC) sous l'instigation d'Ileo, Ngalula, Adoula et Lumumba, mouvement qui s'est placé en tête de peloton des revendications de l'indépendance.

Les élites contemporaines issues de l'indépendance portent à leur passif le mode de gestion patrimonial et le clientélisme, la tendance à la corruption et la fuite des cerveaux. L'explosion des universités et des écoles supérieures au lendemain de l'indépendance du Congo avait rapidement contribué à créer une élite nouvelle qui avait, grâce au diplôme, accumulé des compétences techniques, scientifiques et académiques diverses. Les membres de cette élite ont vite grimpé dans l'échelle sociale pour occuper les postes de commande, aux côtés des 'évolués' propulsés par la colonie. Une nouvelle situation se développe ici en faveur du leadership national conduit dans le sérail de la dictature. Le patrimonialisme et le clientélisme inspirés de la féodalité deviennent vite le mode de gestion du bien commun au détriment de la démocratie. Ils traduisent la personnalisation du pouvoir et le style oligarchique de gestion. Ils contribuent à accélérer la corruption en même temps qu'à asseoir une stratification du pouvoir à configuration ethnique et avec elle, celle des élites.

La corruption a fait l'objet de critique permanente tant au sein de la contre-élite que chez certains membres de l'élite politique. Vundwawe cité ci-haut avait aussi relevé le penchant à la corruption, la gabegie et le vol caractérisant l'universitaire zairois. Mais, en réalité, les déclarations publiques du leader national de l'époque, Mobutu, étaient autant scandaleuses que symptomatiques : 'boyiba na mayele' (volez avec ruse). L'universalité des compétences scientifiques et techniques avait notamment amorcé la fuite des cerveaux en

permettant à leurs détenteurs d'accéder au marché d'emploi hors de leur pays, lorsqu'ici les conditions minimales de travail étaient érodées par une gestion économique laissée pour compte. A l'ombre de la détérioration économique et compte tenu de la distribution non rationnelle (en dehors des critères de l'économie de marché) du revenu national, une classe de lumpen bourgeoisie tend à proliférer et comprend, selon une coupe horizontale des élites, la catégorie des ouvriers hautement qualifiés, celle des intellectuels qui n'ont pas 'réussi', celle des hommes d'affaires au revenu modeste. Le contour ethnique des élites n'a pas donné lieu à un débat ouvert parmi les internautes, bien que de temps à autres, il suscite des explosions sporadiques lorsque les interventions sollicitaient le versant ethnique de la structure du pouvoir.

5. Science du développement ?

Les corrélations négatives qui se dégagent entre le développement de la science et l'aggravation du sous-développement laissent croire, sans l'ombre d'un doute, que la science du développement ne peut être qu'une science trompeuse. En termes simples, pour évoquer la boutade d'Ilunga Kabongo que je cite de mémoire, plus on forme des médecins, par exemple, plus il y a des malades. Et de poursuivre, si l'on introduit dans l'ordinateur les données récoltées sur l'état de développement du Congo, la réponse ne tardera pas à s'afficher, comme quoi, le pays n'existe plus !

En fait, Ilunga Kabongo a posé un préalable au regard du projet d'adoption de la science et de la technologie en Afrique. Il s'agit pour les Africains de prendre position face à la dialectique infernale de la destruction du monde qui accompagne le projet occidental du développement de la science et de la technologie. Ce projet est imbu de la 'volonté de puissance' et ne va pas sans menacer le monde d'une rupture ou conflagration brutale du cycle de la vie. Ilunga Kabongo estime que le rôle et la fonction première de toute élite, c'est de refuser, « ne fût-ce qu'au niveau de l'esprit ces conclusions, qu'il faut reposer la problématique de la science et de la technologie en Afrique sur des bases différentes et sur des postulats dont la matérialisation reste encore du domaine du possible en raison même

du 'retard', nous voulons dire du caractère relativement 'vierge', de l'Afrique contemporaine.» (1978 : 605). Il relève en outre trois potentialités du projet scientifique et technologique de l'Occident, à savoir:

- « la possibilité de libérer l'homme et la société du déterminisme de la nature, des maladies et de l'ignorance ;
- la possibilité de mettre fin à la pénurie et aux famines caractéristiques des sociétés préindustrielles grâce à l'innovation et au développement des méthodes modernes de gestion et d'organisation ;
- la possibilité de développer, grâce au développement des communications et télécommunications un esprit de solidarité nationale, internationale et planétaire par-delà les tribalismes, les chauvinismes et les racismes de tous genres. »

La première potentialité a été traduite par les internautes qui ont posé la question de savoir quelle science ou quelles sciences devraient être l'apanage de l'élite intellectuelle africaine et quelle en est la philosophie du développement sous-jacente. La seconde potentialité a trouvé la réponse dans leur questionnement sur l'organisation comme préalable à tout progrès tandis que la dernière, recoupant la seconde à certains égards, a fait l'objet des points d'interrogation sur le consensus national et son expression variée au niveau des solidarités familiales, tribales et régionales et ce, sous le thème de la politique comme source du droit et de l'organisation. La suite de l'exposé va, tant que faire se peut, se concentrer sur ces trois thèmes.

4.1 Quelle science... et quelles sciences ?

L'un de déterminismes culturels africains considérés par les internautes comme sources de l'ignorance, donc de l'occultisme ou arriérisme consiste dans les croyances animistes, croyances qui incorporent tant les pratiques magiques, fétichistes et « païennes ». Les attitudes d'internautes semblaient cependant variées et contradictoires selon que chaque aspect de l'animisme africain était éclairci et approfondi.

Quant à la sorcellerie, elle a suscité les réactions suivantes. Ceux qui croient dans la sorcellerie évoquent un certain nombre des cas

d'espèce, comme l'existence des 'femmes-léopards', 'hommes-crocos', 'hommes-tigres', 'hommes-éléphants'..., foudre artificielle, forces « sataniques » (16, 17, 110, 111, 113). Aiguillée sur la problématique des forces soi-disant sataniques, mieux puissances occultes, la discussion a basculé dans l'interprétation du mysticisme. Un intervenant s'est permis, comme argument d'autorité, de citer l'ouvrage du Père Meinrad P. Hebga, Sorcellerie et prière de délivrance (26) qu'il a recommandé aux participants à ces discussions et a rappelé en outre les expériences des curés à propos des forces sataniques (16). Il fait observer, en outre, que ces forces sataniques ne représentent absolument rien lorsqu'elles sont mises à nu au nom de Jésus-Christ grâce à qui elles étaient renvoyées soit dans des lieux arides, soit au bas de la Croix de Jésus-Christ.

Argumentant par exemple sur les faits mystiques, un autre internaute observe : « La maîtrise des lois cosmiques que vous appelez des forces sataniques était bien connue au Congo. Les témoignages des prêtres nationaux et étrangers sont abondants. Jésus imposait ses mains aux malades et les guérissait, il a transformé le pain en poisson. Vous me direz certainement qu'il était Dieu. Mais ses apôtres l'ont fait aussi. Pourquoi Dieu aurait-il refusé ce don aux Congolais ? » (110). ... Ngandu Nkashama (27) citant Achille Mbembe, avait par ailleurs et d'une manière ouverte, mis en cause une révélation et une humanisation qui seraient limitées exclusivement à une race ! (1998 : 19, 30). Le Père Lufuluabo et son expérience religieuse que cite un internaute admet qu'il n'y a rien de super naturel dans la 'sorcellerie'. Le Père reconnaît qu'il existe des êtres nés super-intelligents et dotés du pouvoir de comprendre, dès le jeune âge, comment utiliser un bâton pour voler et d'autres trucs abracadabrants. Ces êtres sont si doués qu'ils peuvent communiquer par télépathie. Par ailleurs, le Père Lufuluabo raconte dans son livre qu'il était initié par un génie 'Mua Mulopo' et qu'il était, par conséquent, devenu membre de la confrérie de ces génies. Ainsi, à la suite de cette initiation, le Père Lufuluabo guérissait, exorcisait et opérait beaucoup de miracles. Il n'était qu'un médium, un saint homme par l'entremise de qui Dieu opérait (113).

Par contre les arguments suivants ont été avancés par ceux des participants à ce débat qui contestent l'existence de la sorcellerie.

Le fait que bien d'intellectuels croient en la sorcellerie explique notre sous-développement... (15, 19, 112). « Le problème avec les Africains est la solution facile. Ce qu'on n'explique pas doit être le fait de la sorcellerie ou de la magie. Chez les occidentaux, ce qu'on n'explique pas vient de Mars ou de Jupiter. L'attitude correcte devrait être de poursuivre la recherche d'explication au lieu de démissionner et d'attribuer tout au 'mystique' » (112). Plus loin, le même auteur écrit : « J'aime toujours considérer le cas des Basongye. Ils sont réputés être forts en fétiches (masenda). Lors de la rébellion de 1964, ils avaient des fétiches par lesquels ils pouvaient faire disparaître leurs villages aux yeux de l'ennemi. Ils pouvaient aussi commander et envoyer à l'ennemi une armée d'abeilles. (...) Pourquoi n'ont-ils pas utilisé ces foudres et autres gris-gris pour combattre les envahisseurs ? ». À preuve, l'auteur cite les envahisseurs historiques dans le chef de Tippo-Tip (Tippu Tib) et de Léopold II. Une bonne partie d'histoires de sorcellerie émanent du gouvernement pour justifier ses « ignominies et pour tuer au Kasaï » (14).

Une position médiane tendant à relativiser l'impact du mysticisme ainsi que la portée de la sorcellerie intervient en fin de course et dégage la synthèse suivante. Le questionnement que soulève la légende des forces occultes ou mystiques essaie d'établir la vérité 'empirique' des opérations magiques et d'enregistrer, au cas échéant, notre retard de développement (119). Il donne sans doute, poursuit l'auteur précédent, dans la propagande occidentale, aussi longtemps que le développement, là où il s'est réalisé, n'a pas enrayé la croyance dans les forces mystiques ni liquidé la superstition, sinon les pratiques occultes. La rationalité scientifique basée sur la relation de cause à effet et celle sous-jacente au développement et au progrès n'est pas équipée pour maîtriser les faits relevant du mysticisme. Des phénomènes résiduels qui ne tombent pas sous la rationalité scientifique ainsi définie sont récupérés éventuellement par la phénoménologie, l'herméneutique, la para science, voire la 'science occulte'. Le Père Lufuluabo cité ci-haut consacre la seconde partie de son livre sur L'Anti-sorcier face à la science (28) à l'étude scientifique des phénomènes paranormaux. Après quelques considérations sur la métaphysique en Europe et en Afrique, il passe à l'examen des phénomènes supranormaux tels que d'une part, les phénomènes

subjectifs et psychologiques dont la télépathie et la métagnomie, et d'autre part, les phénomènes objectifs ou physiques paranormaux dont les mouvements et bruits paranormaux, production et manifestations d'êtres fantomatiques.

Cette litanie ne se veut pas exhaustive, et bien qu'indicative, elle tient surtout à évoquer la panoplie d'approches conçues pour circonscrire la complexité des phénomènes sous observation. C'est toute la différence entre l'explication basée sur la relation de cause à effet (science empirique ou rationnelle), et la compréhension des phénomènes selon leur signification pour les sujets impliqués. Cette signification 'expliquerait' le comportement de ceux-ci. Du point de vue sociologique, ce comportement peut être jugé fonctionnel ou dysfonctionnel et ce, par rapport au système social. En d'autres termes, le sociologue ne s'intéresse pas à la véracité des 'croyances', mais à leur fonctionnalité. Par exemple, « la vérité de la sorcellerie peut être établie partiellement de manière objective et partiellement de manière subjective. De manière subjective, l'on donne dans les croyances. Il s'agit d'y croire, comme on croit dans la Bible, comme l'a fait observer quelqu'un. De manière objective, cette croyance dans la sorcellerie débouche sur un certain nombre d'attitudes et de comportements. On dit que la croyance devient opérationnelle ou fonctionnelle, pour le croyant. »

Du point de vue du système social, donc du développement, le comportement induit par la sorcellerie peut devenir fonctionnel comme il peut demeurer a-fonctionnel ou dysfonctionnel. Il est fonctionnel lorsqu'il peut, par exemple, stimuler son auteur à agir positivement dans l'intérêt commun. Comme par exemple se faire enrôler dans l'armée pour défendre une cause commune ou contribuer bénévolement à la production, au travail collectif. Il est a-fonctionnel et dysfonctionnel si son auteur est respectivement neutralisé, incapable d'action ou motivé pour une action criminelle. Les révoltes coloniales menées sous l'instigation des élites traditionnelles étaient certes fonctionnelles quant à la défense de la solidarité, mieux de l'autodétermination ethnique, mais dysfonctionnelles pour ce qui est de l'administration coloniale et de l'intégration au système colonial par la force brute.

A court terme, ces révoltes menées à armes inégales étaient condamnées à l'écrasement brutal par la force publique, mais à long terme, elles fonctionnaient comme la guérilla. Elles puisaient et renouvelaient des énergies dans les pratiques magiques, énergies qu'elles devaient cumuler pour conduire aux guerres de libération ou des indépendances sanctionnées en définitive par la victoire finale au profit des congolais. Pour pratiquer un certain réductionnisme dans ce contexte, l'homme est essentiellement un être psychologique, qui croit. L'armement psychologique et moral a fait ses preuves depuis les temps immémoriaux. Par exemple, « les incantations magiques formulées dans la fabrication d'un outil en Afrique traditionnelle ou d'une arme visent à motiver le fabricant-utilisateur plutôt qu'à donner un pouvoir spécial à l'arme. » (119). L'on a vu des armadas redoutables vaincues par la guérilla équipée d'armes conventionnelles rudimentaires pour la simple raison que la guérilla était psychologiquement mieux armée que les armadas. Le cas de la double victoire du Vietnam sur les armées coloniales françaises et américaines est édifiant.

Un internaute évoque la conversation entre Dr David Livingstone et un 'faiseur' de pluie Mbundu plus d'un siècle plus tôt pour conclure le débat précédent, conversation qui met en lumière l'impasse ou mieux le cul-de-sac auquel on aboutit lorsque l'on juge les pratiques culturelles d'une société ou une culture – une totalité complexe – selon une rationalité soi-disant objective ou scientifique qui lui est étrangère (117).

Ilunga Kabongo comme Mabika Kalanda étaient de ceux qui pensaient que pour que l'Afrique se développe, il faut aller tirer la force dans le mysticisme africain tout en le modernisant (29).

4.2 Enseignant du développement

Un internaute rappelle qu'« au commencement était l'organisation et l'organisation avait engendré le progrès » (123), assertion à laquelle fait écho cette autre assertion « au commencement était la politique et la politique avait engendré le droit et fondé l'ordre » (121).

Les deux assertions précédentes ne sont pas contradictoires, bien que différentes. Elles envisagent toutes les deux une approche à la construction de la démocratie au Congo au lendemain de la chute de Mobutu.

Confronté avec la tâche énorme qu'est la construction de notre indépendance et souveraineté par le truchement de l'avènement de la démocratie et d'un Etat de droit, l'auteur de la première assertion était son propos en écrivant : « il n'y a pas de développement dans le chaos. L'organisation politique est la matrice de tout développement. Une vision contraire des choses serait une lecture biaisée de l'histoire immédiate du Congo. » Il relève qu'une grille critique de lecture de notre histoire politique du Congo-Kinshasa est nécessaire pour comprendre les paramètres qui perturbent notre développement. Car, ajoute-t-il, si l'on ne décèle pas les véritables causes d'une crise ou d'une maladie, les remèdes que l'on peut tenter d'apporter au système risquent de s'avérer inefficaces, voire dangereux. En fait, en ce qui concerne notre pays, les Mafiosi, internes comme externes, veulent que notre peuple soit infantilisé, esclave sous la loi de la soumission qui est la leur. Il ne nous faut pas céder car leur obéir, fut-ce par peur, ne peut que contribuer à perpétuer la barbarie. Et de conclure, « nous sommes une maison investie par des gangsters. Il nous faut de partout nous organiser pour être efficaces dans la lutte. Toute participation à un mouvement politique en vue de l'organiser efficacement ou toute création d'association performante pour lutter contre la dictature et pour l'avènement d'une société de droit au Congo, constitue une victoire pour le peuple. »

L'auteur revient sur les paramètres évoqués ci-haut en spécifiant les stratégies utilisées par les ennemis du peuple congolais pour assujettir la nation congolaise, à savoir :

- « la suppression ou l'affaiblissement de tout parti national ou une quelconque organisation d'allure nationale susceptible de canaliser les aspirations du peuple ;
- la falsification de l'histoire ancienne et immédiate de notre

héroïque peuple et l'utilisation de nos soi-disant frères à cette sale besogne et à bien d'autres turpitudes ;

- la tribalisation et la déstabilisation de tout mouvement démocratique, le jeu tribal étant le cheval de Troie préféré des esclavagistes;
- la culture raciste et principalement antimélaniste où le mépris du noir et du nègre est systématisé (voir la guerre du Rwanda), le Nègre étant un éternel esclave devant travailler et vivre pour ses maîtres blancs ;
- l'enrôlement systématique de tous nos officiers par les services étrangers. » (I23)

Pour illustrer la seconde assertion, son auteur décrit plutôt un scénario politique au lendemain de la révolution Kabila de 1997 : « une rébellion-révolution qui s'arroge une étiquette de révolution populaire, malgré la forte contribution d'une armée étrangère pendant qu'elle promet un nouvel ordre politique dans un pays qui croit au Droit et qui adore la Poésie au point d'en faire un rite. La fête de libération dure quelques mois et elle donne l'impression de vaincre le monstre, le Mobutisme, mais, c'est une fête masquée, bien que l'opposition y participe. La fin de la fête révèle un état d'exception et tout le monde est surpris de se retrouver devant un vide juridique, une absence d'État (seule la Constitution fonde un État), mais plus grave, un 'vacatio legis' décrété sine die et unilatéralement par les ténors-détenteurs de la 'révolution'. Ceux-ci ont besoin d'opérer seuls pour répondre notamment aux pressions extérieures (dette de la guerre) et consolider leur base politique. » (I21). Et de conclure : « les chances de réalisation de la démocratie dans un pays comme le Congo sont minimales, en présence d'une classe économique faible, par conséquent une classe politique sans moyens financiers substantiels. (...) Pour se doter d'institutions démocratiques au profit du peuple, donc de la grande masse, il nous faut des partis coriaces financièrement et militairement. On n'est pas sans savoir que la démocratie, à son aboutissement historique actuel, est assise sur des coffres financiers et avec eux, sur une forteresse militaire sans précédent. » (I21).

Complétant les deux assertions précédentes, un internaute qui suivait les échanges de vue commente : « Ainsi donc, une classe

économique faible et une classe politique financièrement démunie s'avèrent être nos talons d'Achille. Et si l'on ajoute l'absence de culture démocratique et de volonté réelle de changement que les événements en cours ont dévoilée, on aperçoit clairement le chemin qui reste à parcourir pour atteindre la démocratie totale. Il s'agit surtout de comprendre que le processus dans lequel nous nous sommes engagés sera long, difficile quand bien même surmontable. Processus exigeant responsabilité, détermination collective et individuelle permanentes. Nous devons tout faire en même temps et vite : droits de l'homme, démocratie, développement (reconstruction selon les kabilistes), État de droit, réconciliation nationale, réformes socio-économiques et socio-politiques...etc., c'est là un défi terrible : embrassons-le chers Congolais... à bras le corps ! » (122).

Le tribalisme corrélé avec le racisme fait l'objet de la troisième et quatrième assertions et si certaines discussions sur Internet étaient des voies de fait traduisant la haine tribaliste sinon des généralisations tronquées mises au compte de la perception tribale ou raciale, aucune analyse objective des problèmes qui relèvent de ces assertions n'avait été envisagée de manière systématique. Il faut rappeler un article (30) d'Ilunga Kabongo qui invite, quarante ans plus tôt, à l'examen de la complexité relevant des efforts d'intégration plurale en Afrique post-coloniale. Après avoir relevé deux formes d'utopie qui tendent respectivement à réduire le pluralisme en Afrique à une simple stratification sociale fonctionnelle ou à une pure juxtaposition de peuples aux systèmes institutionnels incompatibles, cet article échafaude quelques hypothèses en termes de modèles d'intégration. Le modèle correspondant au Congo-Kinshasa, bien qu'approximatif, serait constitué d'États dont la structure sociale comprend de nombreux groupes ethniques mais aux dimensions respectives variables alors qu'aucun groupe ne domine à lui seul l'ensemble du système. Par contre les contradictions opérant sur la scène nationale peuvent paraître totalement illogiques si l'on considère celles qui dominent la scène locale (1967 : 141-2).

S'engageant sur un terrain plus ou moins conventionnel pour cerner le concept de développement et ses dérivés ainsi que l'approche nécessaire à la 'construction' ou la réalisation du

développement au Congo, deux internautes intercalent leurs vues dans le créneau de discussions élaboré ci-dessus, en cherchant le vrai moteur du développement.

Si les deux correspondants sont parvenus à dégager un consensus sur le concept de développement en se référant à leurs cours d'université, l'objet de leur débat tendait surtout à cerner les différents agents intervenant sur le terrain de développement afin d'une part, de diagnostiquer l'échec de développement enregistré par le régime de Mobutu, et d'autre part, de déterminer les interventions utiles sur le terrain de développement du pays dans un avenir plus ou moins proche. En ce qui concerne le concept de développement, il est défini comme « l'amélioration de la qualité de la vie. C'est un état du système » (133). Cette définition est communément admise et rappelle celles qui mettent en exergue le caractère positif du phénomène de développement en tant qu'un optimum de la qualité de la vie, et que le processus même est perçu comme une succession d'optima. Par ailleurs, la discussion porte tant sur le rôle des spécialistes en développement que sur les aspirations du peuple et sur les catalyseurs du processus même de développement.

Le premier correspondant pose un schéma à deux composantes constituées d'un podium, entendez la cour ou le pouvoir, et le peuple (132). Le second en propose un autre, à trois composantes, le troisième élément étant constitué des 'aspirants au pouvoir' (133) ou ce que l'on a défini, plus haut, de contre-élite, dans le langage de Pareto-Mosca. Les 'aspirants au pouvoir' ou opposition politique se différencient de la classe au pouvoir ainsi que de la société civile et jouent un rôle non moins important dans le processus de développement. Les discussions achoppent sur le leadership du développement, de la construction nationale sinon sur celui de la destruction du pays, compte tenu du régime politique en vigueur. Les responsabilités du leadership sont établies et réparties entre classes dirigeantes, contre-élite, société civile et agents ou spécialistes de développement. Si le savoir-faire technologique est une condition nécessaire pour construire comme le reconnaît le second correspondant, il ne reste pas moins vrai que ce savoir doit compter avec la collaboration de la classe dirigeante et du peuple, pour être effectif sur le terrain du développement. Si Mobutu a utilisé des

ingénieurs, chimistes et consorts, pourquoi n'a-t-il pas réalisé le développement, se demande le dernier intervenant ? C'est parce que, écrit-il, il ne les a pas utilisés en tant que tels, mais plutôt comme politiciens, dans un parti-état où toute initiative devrait émaner du guide, lui-même dépourvu de vision de développement.

Rappelons la boutade d'Illunga Kabongo qui résume la situation précédente: plus il y a de médecins, plus il y a des malades et plus il y a d'ingénieurs, plus il y a des nids de poule sur le réseau routier.... Par ailleurs, du point de vue du premier intervenant, le développement sans correspondre aux aspirations du peuple va tout droit vers un échec et ce dernier facteur est capital dans la mesure où sa maîtrise différencierait un régime autocratique et un régime démocratique tant qu'il s'agit d'instituer un mécanisme de discernement de ces aspirations. Aux yeux du second intervenant, le régime politique importe peu et c'est plutôt aux agents de développement qui opèrent sur le terrain, sociologues, analystes politiques, médecins, éducateurs, physiciens, économistes, chefs de quartiers etc. de diagnostiquer et récolter les aspirations de la base, sinon de sensibiliser les communautés locales à leurs problèmes. S'agissant des organismes internationaux de développement, l'opinion est acquise qu'ils ne peuvent opérer dans le vide, et que parmi les conditions qui contrecarrent leur intervention, le facteur humain et principalement la gouvernance ne sont pas des moindres. Comme le rappelle bien cet internaute, la Banque mondiale aussi bien que le FMI et avant eux la BIRD ont finalement compris que sans institutions politiques appropriées et efficaces, le crédit au développement finit par être gaspillé sans laisser des traces durables dans les économies bénéficiaires. Le FMI, par ailleurs, ajoute-t-il, vient de se doter d'un nouveau slogan : « good governance ».

Une troisième voix s'est ajoutée à ces échanges épistolaires et, s'adressant au défenseur des spécialistes en développement, relève que l'argumentation de celui-ci était décevante et indigne d'un universitaire. En effet, écrit-il, « vous semblez n'avoir rien compris au drame de notre pays et de notre peuple. Vous échafaudez des théories de développement tout en considérant que le facteur politique est négligeable. J'ai connu le cours du professeur Mukaba (auquel se réfère J-M.K.T.). Il est venu après le cours pluridisciplinaire que le

Professeur Kenabantu avait déjà conçu et qui lui a valu d'être tué par Mobutu. Pour désorganiser notre développement, Mobutu a eu recours à la démobilisation des fonctionnaires de l'Etat et au découragement de tous ceux qui travaillent. Depuis son discours de 1969 – après le massacre de nos collègues de Lovanium le 4 juin - il a dit : 'Jusqu'ici les postes s'octroyaient en fonction des compétences, désormais seul le militantisme sera le critère pour toute promotion dans la fonction publique...' (134). « Mobutu I et Mobutu II (entendez Kabila) », poursuit-il, ne sont pas arrivés au pouvoir par la volonté générale des Nègres du Congo. Ils ont été recrutés, comme à la Force Publique Coloniale du Congo belge, par et pour les intérêts complètement étrangers et même hostiles au bien-être des Congolais. Donc ne parlez pas de développement avec ces bandits ou 'nyangalakata' (se traduit idiots). Combien de plans 'trompe-l'œil' que Mobutu a échafaudés pour le développement ? Mobutu II vient avec un slogan 'reconstruction nationale'. C'est du pur mensonge. La priorité de la construction nationale devrait être la reconstruction de l'homme au Congo-Kinshasa. Car, et la colonie et la dictature ont rendu la tête et la conscience du Congolais au stade bestial ou de l'esclavage. » Et de conclure : « Sans l'homme libre dans son initiative historique, sans conscience historique, il n'y a pas de moteur de développement. »(134)

Ilunga Kabongo avait déjà, vingt ans plus tôt, relevé la nécessité d'une action politique libératrice rationnelle en écrivant : « l'action politique libératrice exige par ailleurs une idéologie de la libération (...). Pour ce qui est du rapport spécifique entre une idéologie de la libération et la problématique de la science et de la technologie en Afrique, quatre paramètres doivent être sérieusement examinés : le problème du temps, celui de la dimension, celui de l'ouverture au monde extérieur et, enfin, celui des objectifs ultimes du processus du développement » (1985 : 607).

4.3 Langage de développement

Le discours sur le développement varie selon qu'il est un discours médiatique ou un discours scientifique. La science accouche des modèles de développement tandis que les médias se chargent de leur campagne pour les faire accepter par l'opinion et induire des

comportements conséquents. Les médias usent de la vulgarisation des algorithmes scientifiques pour atteindre la masse. Les intellectuels qui travaillent au niveau des médias ou qui intègrent ceux-ci comme aboutissement de leur activité s'exposent à l'évaluation et à la critique de l'opinion publique. Ils ont choisi d'opérer au front de la guerre des idées et la collaboration des médias ne leur est pas toujours garantie, surtout quand on sait que l'explosion médiatique tend à bouleverser leur magistère.

L'organe d'expression privilégié des internautes consiste certes dans les multimédias. Ceux-ci permettent, par le canal d'abonnements, un contact direct, voire instantané entre les membres. Pour cette contribution, les noms de participants aux discussions regroupées en thèmes divers sont exposés dans la section « références Internet » sur la dernière page du présent texte. Les thèmes qui ont mobilisé un grand nombre d'interventions consistent, selon l'ordre décroissant de leur importance, dans le swahili suivi de la sorcellerie, les intellectuels et la science.

Les référents discursifs d'internautes en relation avec le développement du Congo, mieux sa reconstruction, sont tirés des enseignements (ex. ceux de Kenabantu, Mukaba), des arguments d'autorité (Kwame N'Krumah, Cheik Anta Diop, Lumumba, Mabika Kalanda), de la philosophie assistancielle des « mécènes » (ONU, FMI, Banque Mondiale) ainsi que des carences dans les expériences politiques antérieures (Plan Mobutu 1979-81, Plan Quinquennal 1986-90 et Année du Social 1981). Comme il a été relevé par les internautes (I32-I34), la philosophie assistanciale a montré que l'aide n'était pas gratuite, mais qu'elle était, en plus de la solvabilité du client, assortie des conditions tel que des réformes structurelles, la bonne gouvernance ou des programmes de développement communautaire insistant sur la construction de la capacité communautaire (community capacity building). S'agissant des Plans Mobutu et me basant sur les récriminations de l'internaute présentées ci-dessus (I34), ils se sont avérés aussi impuissants que trompeurs et pour cause. Ils étaient conçus et adoptés comme allégeances aux remboursements des services de la dette contractée auprès des organismes mondiaux. Dans le même ordre d'idées, les plans régionaux comme le Plan de Lagos, les résolutions de Yaoundé (ACP) et les organismes

internationaux opérant dans le cadre de l'aide multilatérale ne sont pas toujours les bienvenus tant qu'ils n'ont constitué qu'un prétexte pour accroître la dette extérieure au lieu de délivrer la croissance économique soutenue.

Par ailleurs, conscients de la difficulté de diffusion des modèles de développement dans une langue accessible à la grande masse, les internautes avaient soulevé la question de savoir si les langues nationales étaient équipées pour véhiculer le concept et l'économie politique du développement. A cet égard, le swahili avait attiré l'attention de certains internautes, peut-être à cause de l'importance de l'origine géographique du leadership national du moment (le Katanga via la Tanzanie). En effet, le swahili présente des atouts, aux yeux d'internautes, comme la langue susceptible d'induire le développement à peu de frais de manière généralisable. Parmi ses atouts, il convient de relever son statut a-tribal, le nombre impressionnant de ses locuteurs autant au Congo qu'en Afrique de l'Est et en Afrique méridionale, son importance quant à la littérature écrite, son usage par les médias africains et mondiaux, sa diffusion par la voie des enseignements et des centres de langues à travers le monde, sa plasticité due aux emprunts aux langues étrangères, l'arabe, l'anglais, l'espagnol, le français et les langues bantoues (139-157). L'africaniste Cheik Anta Diop (31) avait notamment misé sur le swahili pour réaliser l'intégration culturelle de l'Afrique.

La problématique du développement intervient une dizaine d'années après une contagion de colloques et symposia organisés dans le pays, à savoir *L'Utilisation des langues nationales dans l'éducation et la vie socioculturelle*, Colloque international de Kinshasa, 11-15 mars 1985; *L'Afrique et son avenir*, Symposium international, Kinshasa, 20-30 avril 1985; *L'Université et le développement national*, colloque de l'UNILU, 1985. Ce dernier était inspiré par le symposium précédent et n'avait bénéficié que de trois mois pour sa préparation. La CNS avait tenu ses premières assises en 1991, malheureusement interrompues et puis poursuivies en 1992. Les thèmes de développement sont également revenus sous divers aspects dans les rencontres de la Fédération des Congolais de l'Etranger (FCE) afin de sensibiliser les intellos à la reconstruction du pays.

Un incident politique non moins important avait mobilisé les réflexions d'internautes au cours de la semaine du 16 février 1998. Il s'agit de l'arrestation du leader de l'opposition non-armée, Étienne Tshisekedi wa Mulumba dans la nuit du 12 février 1998. Un internaute avait passé en revue les messages de la semaine et avait relevé les prises de positions contradictoires devant cet événement. Il relève que l'attention des lecteurs de ces messages était galvanisée par un certain nombre de communications. Il regrette que l'AFDL ait raté le coche, car, écrit-il, si celle-ci avait choisi de composer avec l'opposition non armée, le Congo serait remis sur les rails pour de bon. « L'AFDL a choisi la politique de la *'tabula rasa'* que le MPR avait pratiquée avant elle et dont on connaît le résultat. Le MPR n'avait pas opté pour la politique de réunification des forces politiques en présence, mais plutôt, elle avait préféré la politique d'exclusion de celles-ci et de leur remplacement par un parti unique (et non unifié), lui-même. Si telle est la politique de l'AFDL, elle ne fera rien de bon, et va échouer sur le même terrain politique que son prédécesseur le MPR. Le temps importe peu. D'ailleurs, consulté, un marabout de haut rang avait prédit que Kabila et son successeur ne feraient pas long feu et qu'ils auraient été sans doute une erreur de l'histoire (sic). Pourvu que le voyeurisme soit crédible ! Il y a des politiques que la politique ne connaît pas. » (124).

5. Lecture des réalités de la crise de développement *au Congo*

Les paradigmes de développement en usage en Afrique en général et au Congo en particulier se sont avérés inopérants, après un demi-siècle de leur application. Cela traduit probablement une carence d'ordre intellectuel et un besoin de réétudier les politiques de développement. Parmi les « canons de foi de la religion de développement », il y'en a deux que réfute Ilunga Kabongo, à savoir : 1) le « rattrapage » se voulant total, donc à la fois politique, économique et social ne peut s'accomplir sans l'adoption par les Africains de la science et de la technologie ; 2) l'« engouement » des Africains pour les sciences humaines et sociales constitue une perte de temps et la source d'un gaspillage des ressources nationales (1978 : 602).

Ilunga Kabongo réagit comme suit. En ce qui concerne le problème du temps, « l'Afrique doit se débarrasser de toute la mythologie que recouvrent les notions de 'retard' et de 'rattrapage'. La maîtrise de son destin implique la maîtrise du rythme. Il nous faut donc apprendre à respirer selon la capacité de nos poumons sans chercher à rattraper qui que ce soit ni nous engager dans une course folle ». Quant aux sciences sociales, leur rôle est capital, contrairement à l'opinion courante, en particulier « à condition qu'elles remettent en question les vieux paradigmes que leur a légués le développement de ces disciplines en Occident. Loin d'être des 'parasites' ou des dépotoirs d'aigris, ces sciences en remettant systématiquement en cause, sur la base notamment de la philosophie, de la sociologie et de l'histoire, les postulats et les rapports de production véhiculés par la science et la technologie occidentale, serviront de garde-fou et, pourquoi pas, de phare dans le processus d'un développement réellement auto-centré » (1978 : 607). « En termes clairs », renchérit Ilunga Kabongo, « la science bourgeoise et la science exclusivement rationaliste ne seront jamais qu'un prolongement de la domination capitaliste et impérialiste en Afrique et qu'une réponse tronquée aux besoins de l'homme africain » (1978 : 604).

La problématique des sciences humaines avait fait l'objet de réflexions chez les internautes par le truchement de l'objet de la sociologie, de l'anthropologie et des sciences économiques comme potentialités scientifiques susceptibles de concevoir des modèles de développement, et de rendre ces modèles opérationnels sur le terrain social et politique où se trouvent des embûches nombreuses et variées (135-138).

Sur le terrain congolais, les intellos de l'Internet restent formels quant à la désorganisation des structures de développement sous le leadership des dictatures politiques consécutives qui sont devenues la malédiction cumulative de ces quatre dernières décades. Comme le fait observer un représentant de la cellule de Vancouver de l'UDPS, la mission de deux Mobutu (Mobutu et Kabila) reçue de la CIA qui a financé leur aventure demeure la désorganisation du peuple pour lever les dernières barrières sur le contrôle des richesses de la nation. Ces deux Mobutu ont la latitude de :

- casser « toute organisation politique et sociale qui peut rendre une conscience adulte au peuple », car comme on le voit

dans les pays occidentaux, « les droits s'acquièrent et se défendent dans les groupes, associations et ligues. La liberté d'association est la première des libertés, elle fonde les autres »;

- démanteler « l'appareil de l'État. Ce n'est pas pour rien que les Mafiosi internationaux et nationaux préfèrent un État squelettique ou a-structurel. Mobutu I et Mobutu II ne veulent pas de l'administration. Kabila préfère laisser les juges impayés pour payer ses 'milices personnelles'. Mobutu l'avait fait avant lui » ;
- diluer « la conscience nationale et politique dans les divisions ethniques, *'divide et impera'*. La désorganisation tribale est une constante de toute dictature en Afrique nègre. Une fausse histoire africaine nous présente l'Afrique précoloniale comme une mosaïque des tribus perpétuellement en guerre les unes contre les autres, alors que, déjà par la similitude de nos langues, par exemple celle des langues 'bantoues', cette thèse s'avère fausse... » (134).

Et de résumer, « la vision coloniale demeure la dislocation du Congo, pousser le peuple à la révolte », certes en cas de tentative de mobilisation générale pour le développement. « Il y a au Congo deux camps, d'une part les gens qui croient en la toute puissance de la Mafia internationale et se rangent derrière ses intérêts (cas de Mobutu et Kabila), et d'autre part, des démocrates nationalistes qui croient en la puissance et valeur de notre peuple (comme Lumumba et Tshisekedi). Pour ces derniers, le peuple doit choisir ses chefs et les contrôler de peur que le pouvoir dérive et corrompt.»

Il n'est pas inutile de relever un courant malsain qui tend à s'amplifier auprès de la classe politique des anciennes métropoles coloniales, et qui est enclin à défendre les bienfaits d'une colonisation positive des pays africains qui on fait faillite. Ce courant est d'autant plus dangereux qu'il risque de contaminer les efforts actuels de réécrire l'histoire universelle dans les pays en question.

Le développement du sous-développement du Congo peut être saisi en chiffres et il accuse l'irresponsabilité des politiciens depuis plus de 46 ans. L'économie du Congo avait chancelé et piqué du nez dès lors que la Belgique avait retiré son soutien à Mobutu dès les années 1970. En effet, le taux de croissance annuelle du PIB par tête

était de -2.3% de 1970 à 1990 contre -5.8% de 1990 à 2004. Pendant ce temps le taux d'inflation à trois chiffres était en moyenne de 523 de 1990 à 2004. Écrivant quelques années plus tôt, un auteur congolais avait noté et analysé la crise qui avait frappé le modèle d'accumulation depuis 1975 et cette crise s'est traduite par un taux annuel de régression de 1.8% et une perte annuelle de 5 points concernant le pouvoir d'achat d'un congolais moyen (32). Un coup d'œil sur les données réunies dans le tableau suivant montre la baisse constante des indicateurs principaux (RNB, PIB) de notre économie et l'augmentation variable de la dette extérieure, de 1990 à 2003.

Quelques Indicateurs sur l'Économie du Congo, 1990-2003

	1990	1995	2001	2002	2003
Revenu national brut (RNB) (\$milliards)	8.4	6.0	4.1	4.6	5.5
Revenu national brut per capita	220.0	140.0	80.0	90.0	100.0
Aide (% du RNB)	10.5	4.0	5.9	223	97.9
Dette extérieure (% du RNB)	119.6	271.4	257.8	191.6	203.2
Investissement (% du PIB)	9.1	9.4	5.4	7.3	13.7
Commerce (% du PIB)	58.7	52.2	36.7	40.9	...

Source: World Development Indicators database, April 2004

Les responsabilités de la classe politique dans le développement du sous-développement du Congo ne sont pas à démontrer, de même que celles de leurs collabos intellectuels. Ceux-ci, selon l'éthique (33) et la déontologie, ne peuvent pas se compromettre, sous peine de démissionner. Combien d'entre eux étaient acculés à la démission et n'ont pas osé le faire, la terreur aidant? Quant aux responsables

politiques, ils jouissent de la discrétion du pouvoir devant les choix d'ordre technique émanant de leurs conseillers. Mais en l'absence d'institutions démocratiques (ex. le parlement) susceptibles de légitimer leurs choix, la discrétion est frappée de gratuité. Les décalages entre la discrétion du pouvoir et la rationalité de l'intellect ne peuvent que conduire à des actions contradictoires et négatives dans le processus du développement. Il en résulte une corrélation entre l'illégitimité d'un régime (non consacré par la volonté populaire) et son caractère inopérant (manque d'efficacité) sur le terrain économique.

Un internaute observe : «Quelques outils d'analyse sont nécessaires pour se faire une idée simplifiée (et non simpliste) des réalités politiques de développement et spécialement celles de nos pays. Le développement de nos pays est hypothéqué par un processus de destruction massive des ressources tant naturelles que matérielles et humaines. L'équation développement/destruction doit être gardée à l'esprit et aider à établir des responsabilités politiques et historiques. Les régimes politiques et les partis qui les représentent devraient être soumis à une analyse qui considérerait, par exemple, deux faits essentiels. D'abord, la légitimité d'un régime et son efficacité sur le terrain pratique et historique. Le premier critère présuppose la manière dont le régime a accédé au pouvoir et sa consécration ou non par la grande majorité du peuple (démocratie ou non). Le second critère consiste dans la manière dont le régime s'acquitte de ses tâches essentielles (sécurité, finances, santé et développement). Un diagramme que l'on doit au politologue américain Martin S. Lipset (34) peut aider ici et combine ces deux critères de manière que les régimes impopulaires soient ceux dont la légitimité et l'efficacité sont nulles (cas no.4, deux signes négatifs), comme cela semble se produire le plus souvent dans certains pays d'Afrique noire:

Critères d'Évaluation d'un Régime

Efficience	Légitimité	
	+	-
+	1	3
-	2	4

1. pays industriels de démocratie stable.
2. pays de démocratie instable ou sous-développée
3. dictature ayant réussi développement
4. dictature instable et sous-développée. »

« Ensuite, au centre de l'instabilité politique, l'on peut localiser le problème de stratégie ou programme politique mis en oeuvre pour instaurer un modèle de cohésion nationale. Un pays peut être mono-culturel ou multiculturel et la solution politique peut consister, en simplifiant toujours, dans un système de centralisation (unitarisme) ou celui de décentralisation (fédéralisme). En combinant ces deux critères, le culturel et le politique, l'on obtient un autre diagramme:

Système Politique et Modèle Culturel

Système politique	Modèle Culturel	
	Mono-culturel	Multiculturel
Centralisation	1	3
Décentralisation	2	4

En voici quelques exemples, à quelques exceptions près :

1. France ; Rwanda, Burundi, (Ouganda, Zimbabwe)
2. USA, Australie ;
3. Belgique, Royaume Uni ; Congo, Côte d'Ivoire, Kenya et bien d'autres pays
4. Suisse ; Nigeria, Tanzanie

Chaque pays se trouve dans l'une ou l'autre situation, souvent comme fait accompli (conséquence de l'histoire), et rarement comme un résultat du consensus populaire. Il est essentiel d'analyser les réalités quotidiennes à la lumière de ce diagramme. » (126).

La plupart des pays africains se trouvent de manière compétitive dans les modèles 3 et 4, encore que rares sont les pays africains organisés sur base de fédéralisme. Des exemples correspondant au modèle 1 sont rares, bien que l'on puisse y ajouter des pays où un groupe prépondérant coexiste aux côtés des minorités comme les Baganda en Ouganda et les Shona au Zimbabwe. Le modèle 2 n'a pas d'illustration africaine bien qu'à certains égards les découpages coloniaux aient résulté dans les juridictions différentes d'une même ethnie, tel que les Bakongo répartis entre

le Congo-Kinshasa, le Congo-Brazzaville et l'Angola. La réalité est cependant plus complexe que cela comme le montre la typologie du pluralisme africain qu'Ilunga Kabongo (35) avait essayé de décrire avec rigueur, à savoir :

1. type 1 : la structure sociale est fragmentée en nombreux petits groupes ethniques, aux systèmes structurels et normatifs respectifs non contradictoires, exemples approximatifs du Tanganyika et du Sénégal ;
2. type 2 : les Etats dont la structure sociale comprend de nombreux groupes ethniques mais aux dimensions respectives variables, tantôt du point de vue culturel ou socio-économique, tantôt du point de vue purement numérique. Exemples : Kenya, Nigeria, Congo-Kinshasa ;
3. type 3 : un seul groupe ethnique disposant seulement d'une majorité relative détient cependant une position prépondérante soit en fonction de sa localisation géographique, soit encore en vertu du fait que ses membres dominant un secteur économique déterminé. Cas de l'Ouganda ;
4. type 4 ou bipolaire dans lequel la structure sociale est divisée en deux groupes ou conglomérat de groupes ethniques, cas illustré par le *Benin* (ex-Dahomey), Rwanda, Soudan et Zanzibar.

Étant donné les antagonismes et les contradictions qui prévalent au sein des États africains, il n'est pas exagéré de considérer que ceux-ci constituent des nations éclatées, et que leur gestion pour réaliser la cohésion ne manque pas de poser problème. Les formules d'intégration ne peuvent être opérantes qu'à la lumière des expériences historiques qui ont parfois coûté des vies humaines sans précédent. Ces formules sont à la recherche d'une gestion basée sur une trilogie qui intègre Dieu, État et Peuple ou simplement Dieu et le Bien commun. Je veux dire que le Bien commun, la Nation ne peuvent être élevés au niveau de leur sacralisation collective que si des connections heureuses sont réussies entre les trois entités précédentes ou la Sainte Trinité. De ces connections découleront l'ordre et la loi, un État de droit, le respect du Bien commun et de la Nation. Ilunga

Kabongo avait su, d'un bout à l'autre de sa vision globale de l'Afrique et du monde, de la problématique de l'intégration politique africaine et de la gnose éternelle, articuler de manière rationnelle la synthèse sociale et la vision religieuse du monde en se recentrant sur la mystique initiatique (36).

En attendant, la scène fréquente sur le terrain de la plupart des pays est marquée par la présence d'un État prédateur contre lequel réagit et se défend un Peuple rompu aux stratégies de survie (37) qui se traduisent par l'économie souterraine, les mutuelles, la tontine, l'action directe, la non-violence et tant d'autres inventions de ce genre.

Devant ces réalités, la tâche des intellectuels engagés paraît à la fois titanesque et noble et consiste, bien qu'œuvrant dans deux camps différents, à rapprocher l'État et le Peuple afin de réaliser le miracle de la Nation.

En guise de conclusion

En somme, si les intellectuels sont perçus en général, dans les milieux universitaires d'internautes, comme constituant une catégorie sociale et professionnelle rompue à l'usage de leur intelligence pour résoudre les problèmes de l'environnement matériel et social, il va sans dire qu'une définition opérationnelle de l'intellectuel établit un lien entre l'intellectuel engagé et sa communauté. Elle considère celui-ci comme un leader de son groupe social, leader chargé de restructurer celui-ci de par la défense de ses intérêts, et la nécessité de lui assurer une position dans la structure de production et dans la nation. De par cette dernière définition, l'intellectuel participe de l'émancipation de son espèce et de l'humanisme universel.

Références

- (i) Références Internet (Africa-T)

(I) RÉFÉRENCES INTERNET (AFRICA-T)

Concernant la Sorcellerie	No		Février 1998
	I1	Nyemera Emmanuel	28/01/98
	I2	Aaron Kakesse	28/01/98
	I3	Aaron Kakesse	29/01/98
	I4	Mwamba Didier	29/01/98
	I5	Luan Lubuele	30/01/98
	I6	Napo Ngonda	30/01/98
	I7	Bruno Kasonga	30/01/98
	I8	Bruno Kasonga	31/01/98
	I9	Mupopa	31/01/98
	I10	Likala Osumaka	31/01/98
	I11	Jean Kadima Schipa	02/02/98
	I12	Luan Lubuele	02/02/98
	I13	Mutombo Lukasu	04/02/98

Quelle science et quelles sciences?	No		février 98
	I14	André Kabamba	03/02/98
	I15	Luan	03/02/98

	I16	Lubuele Mutombo	04/02/98
	I17	Lukasu Likala	04/02/98
	I18	Osumaka Luan	04/02/98
	I19	Lubuele André	05/02/98
	I20	Kabamba Luan Lubuele	10/02/98
Au commencement était l'organisation/la politique	No		Février 98
	I21	André Kabamba	20/02/98
	I22	L.K. Francis	23/02/98
	I23	Tshimanga Makenga	23/02/98
Revue de la semaine	No		Février 98
	I24	André Kabamba	23/02/98
Nous, les intellectuels	No		mars 98
	I25	Tshimanga Makenga	04/03/98
	I26	André Kabamba	05/03/98
	I27	André Kabamba	06/03/98
	I28	Kachelewa Shimbi- Kamba	06/03/98
	I29	L.K. Francis	07/03/98
	I30	André Kabamba	10/03/98
	I31	Mubagwa Muko	

Comprendre le développement	No		mars 98
	I32	Luan Lubuele	03/03/98
	I33	J-M Kabasele	04/03/98
	I34	Tenday Tshimanga Makenga	04/03/98
Sociologie	No		mars 98
	I35	André Kabamba	18/03/98
	I36	Luan Lubuele	19/03/98
	I37	Mabiengwa Naniuzeyi	25/03/98
	I38	Luan Lubuele	26/03/98
Swahili	No		Juillet 98
	I39	Mastaki Lwissonga	03/07/98
	I40	Luan Lubuele	
	I41	Jean Kadima Schipa	04/07/98
	I42	Joseph Shoyaka	07/07/98
	I43	André Kabamba	07/07/98
	I44	André Kabamba	08/07/98
	I45	Luan Lubuele	08/07/98
	I46	Joseph	09/07/98

147	Shoyaka Pascal Rubango	09/07/98
148	Mwene Nabuliizi	09/07/98
149	André Kabamba	09/07/98
150	Luan Lubuele	09/07/98
151	Kachelewa Shimbi- Kamba	09/07/98
152	Pascal Rubango	10/07/98
153	André Kabamba	13/07/98
154	Pascal Rubango	13/07/98
155	Pascal Rubango	15/07/98
156	Pascal Rubango	16/07/98
157	Pascal Rubango	17/07/98

Mwalimu	No		novemb re 98
	158	Kinyalolo	13/11/9 8
	159	José Tshisungu	13/11/9 8
	160	Pascal Rubango	15/11/9 8
	161	Nabdegeza Musafiri	15/11/9 8

Les Historiens dorment	No		février 1999
	162	Luan Lubuele	13/02/98

(ii) Références bibliographiques

1. Article résumant les sujets de multiples conférences auxquelles le Prof. André Ilunga Kabongo avait participé en préparation de la grande conférence des Nations Unies sur la Science et la Technologie prévue pour 1979.
2. Initiée par B. Verhaegen, *Introduction à l'histoire immédiate*, Duculot, Gembloux, 1974.
3. Ilunga Kabongo, « Réflexion critique sur le problème de l'avancement de la science et de la technologie en Afrique », in *Zaire-Afrique*, no. 130, Kinshasa, 1978, pp 601-609.
4. V.Y.Mudimbe, « Les Intellectuels zairois », in *Zaire-Afrique*, no.88, Kinshasa, 1974, pp 451-464.
5. #64, 1996
6. L'Harmattan & CEDAF, 1996
7. Mémoires 1996
8. L'Harmattan, Paris,
9. Nyunda ya Rubango, *Les Pratiques discursives du Congo-Belge au Congo-Kinshasa*, L'Harmattan, Paris 2001, p. 252-255
10. *Journal de la Kasapa*, op.cit. p. 225
11. E.O. Wright, *Classes*, Thetford Press, Great Britain, 1985.
12. M. Oppenheimer, "The Political Mission of the Middle Strata", in D.L. Johnston (ed), *Class and Social Development, a New Theory of the Middle Class*, SAGE Publications, London, 1982.
13. Une présentation sélective de l'œuvre de Gramsci peut être trouvée dans Q. Hoare et G.N. Smith (éditeurs), *Selections from the Prison Notebooks of Antonio Gramsci*, Lawrence and Wishart, London, 1971.
14. W.C. Mills, *Les Cols blancs*, F. Maspero, Paris, 1966.
15. Lire à titre d'exemples J. Habermas, *Knowledge and Human Interests*, Heinemann, London, 1972 ; B. Verhaegen, *Introduction à l'histoire immédiate*, Duculot, Gembloux, 1974 ; G. Fourez, *La Science partisane*, Duculot, Gembloux, 1974.

16. M. Winock, *Le Siècle des intellectuels*, Editions du Seuil, Paris, 1997.
17. J. Ziegler, *Les Nouveaux maîtres du monde et ceux qui leur résistent*, Editions Fayard, Paris, 2002.
18. N. Chomsky, *Hegemony or Survival, America's quest for global dominance*, Allen & Unwin, Crows Nest NSW, 2004.
19. S. Smith, *Négrologie, Pourquoi l'Afrique meurt*, Calman-Lévy, Paris, 2003.
20. A. Kabamba, *L'Afrique incomprise, critique de négrologie de Stephen Smith*, Glopro, Ontario, 2005; B.B. Diop, O. Tobner et F.X. Verschave, *Négrophobie*, Les Arènes, Paris, 2005.
21. Lire à ce sujet Colette Braeckman, *L'Enjeu congolais, l'Afrique centrale après Mobutu*, Fayard, Paris, 1999.
22. Lire Erik Kennes et Munkana N'Ge, *Essai biographique sur Laurent Désiré Kabila*, L'Harmattan, Paris, 2003.
23. Ainsi décrite par Blaise S. Ngoy dans son article "L'Elite politique congolaise: sa naissance, sa recomposition et son auto-entretien", copie électronique.
24. op.cit. p. 454
25. Th. Kanyinda Lusanga, "La Place des autorités traditionnelle dans le développement intégré du pays. Hier, aujourd'hui et demain", Colloque du Centre d'Etudes Sociopolitiques pour l'Afrique Centrale, Autorité traditionnelles et modernes et développement en Afrique centrale, Lubumbashi, octobre 1980; --- "Institutions traditionnelles politiques et forces politiques au Congo", *Etudes africaines du CRISP*, T.A., 104-105, Bruxelles, 20 mars 1970; --- "Le Phénomène de la colonisation et l'émancipation des institutions sociopolitiques traditionnelles au Zaïre", "LCC", 1, Bruxelles, 1975. L'approche de l'école française d'ethnologie dans le chef de C. Meillassoux (*Femmes, greniers et capitaux*, Maspero, Paris, 1975) et P. Rey (*Capitalisme négrier, la marche des paysans vers le prolétariat*, Maspero, Paris 1976), a notamment clarifié la stratification sociale des

- sociétés traditionnelles à la lumière du mode de production ancestral.
26. Présence Africaine & Inades, Paris, 1982
 27. P. Ngandu Nkashama, *La Pensée politique des mouvements religieux en Afrique*, L'Harmattan, Paris, 1998.
 28. Fr. Lufuluabo Mizeka, *L'Anti-sorcier face à la science*, Editions Franciscaines, Mbujimayi, 1977. Une réflexion dans la même veine émane de Buakasa Tulu Kia Mpansu, *L'Impensé du discours, « Kindoki » et « nkisi » en pays kongo du Zaïre*, Faculté de Théologie Catholique, Kinshasa, 1980. L'on peut également mentionner à la même époque une réflexion libre de la part de Mwilambwe Kahoto wa Kumwimba, *Muntu, animisme et possessions, Réflexions*, Editions du Mont Noir, Lubumbashi, 1974.
 29. Freddy Mulumba Kabuayi, Hommage à Ilunga Kabongo, Le potentiel, Kinshasa, décembre 2006.
 30. Présence Africaine & Inades, Paris, 1982
 31. Cheik Anta Diop, *Nations nègres et culture*, Présence Africaine, Dakar et Paris, 1954, 1963 ; *Antériorité des civilisations nègres : mythes ou vérité historique*, Présence Africaine, Paris, 1967.
 32. Kankwenda Mbaya, "The Problem of the Accumulation Model", Kankwenda Mbaya (ed), *Zaire: What Destiny*, CODESRIA, Senegal, 1993, pp.243-263.
 33. Une réflexion sociologique classique à ce sujet émane de Max Weber, *Le Savant et le politique*
 34. S.M. Lipset, *L'Homme et la politique*, Editions du Seuil, Paris, 1963.
 35. Ilunga Kabongo, "Pluralisme et intégration: Réflexions sur la dynamique politique en Afrique noire post-coloniale, *Cahiers Economiques et Sociaux*, Vol. V, no.1, Mars 1967, pp. 121-142, Editions Mouton & Cie, Kinshasa.
 36. Paraphrasant Kä Mana cité par P. Ngandu Nkashama, op.cit. p.85-87.
 37. Gran, G, *Development by People*, New York: Praeger, 1983. Une analyse récente sur la prédation est couverte *ex professo* par Mbaya Kankwenda, *L'Économie politique*

de la prédation au Congo Kinshasa : des origines à nos jours (1885-2003), ICREDES, Kinshasa – Montréal - Washington, 2005.

Le statut du foetus en droit contemporain :
Dilemme et paradoxe

André Kazadi K. Cisungu
Avocat, Barreau du Québec (Canada)

1. Introduction

Une vive controverse déchire la doctrine et la jurisprudence contemporaines sur la question du statut juridique de l'enfant conçu. Cette question épineuse, on peut s'en douter, est étroitement liée au problème de l'avortement. Ce dernier étant considéré par certains comme l'expression d'un droit fondamental de la mère : Le droit à la liberté, qui a préséance sur le droit du foetus à la vie (Kouri et Nootens, 1999, p.115). Il convient dès lors d'aborder cette problématique sensible avec circonspection, sans passion et le plus objectivement possible, si l'on veut arriver à des solutions acceptables.

En Occident, le débat s'est beaucoup amplifié avec la dépénalisation de l'avortement et la reconnaissance ipso facto du droit de la femme de mettre volontairement fin à la grossesse. C'est le cas du Canada et de la France; deux pays où le législateur, en s'abstenant de se prononcer clairement, a donné ouverture à des positions aussi diverses que contradictoires sur la situation juridique du foetus.

En Afrique, en général et en R.D.Congo, en particulier, il n'y a pas de débat sur le statut de l'enfant conçu. La logique traditionnelle du caractère sacré de la vie semble créer une présomption dans la conscience collective selon laquelle la personnalité juridique de l'embryon est une évidence. Ce qui n'empêche pas de constater cependant qu'il y a un vide juridique sur cette question, une absence notoire de dispositions légales déclarant, sans ambages, que le foetus jouit d'une personnalité juridique. Faut-il dès lors déduire de ce mutisme « international » que le foetus est une chose ou une personne « potentiellement juridique » (ou juridiquement potentielle), faute d'avoir été qualifié autrement par le Droit ?

Le dictionnaire Larousse nous enseigne qu'une chose est un être inanimé. C'est aussi, au sens juridique, un objet susceptible d'appropriation. Or, un « être humain » n'est pas inanimé. Il est en conséquence différent de la « chose ». La notion biologique d'être humain renvoie en principe à la notion de « personne » qui elle-même implique celle de personnalité juridique. Celle-ci est définie en doctrine comme la capacité d'être titulaire des droits et obligations. Les personnes sont donc, comme l'écrit J. Carbonnier (1984, p.239), au sens juridique du terme, des êtres capables de jouir des droits.

Dans la plupart des systèmes juridiques, y compris en droit congolais, les termes personne humaine, être humain ou personne tout court sont consacrés. Mais, ces termes visent-ils l'enfant conçu ? Que disent la doctrine et la jurisprudence contemporaines ? Nous allons tenter d'explorer l'état de la question en occident où le droit fait face à un dilemme et en R.D.Congo où le paradoxe est troublant.

2. Le dilemme de la qualification juridique du fœtus en Occident

2.1. Le Canada

2.1.1 Le mutisme du législateur et l'interprétation des termes « être humain » et « personne »

L'article 7 de la *Charte canadienne* garantit le droit à la vie, la liberté et la sécurité de la personne. Il précise en outre qu'il ne peut être porté atteinte à ce droit qu'en conformité avec les principes de justice fondamentale.

L'article 1 de la *Charte québécoise* pour sa part consacre sans détours le droit à la vie. Il dispose en effet que tout être humain a droit à la vie, ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne. Il ajoute qu'il possède également la personnalité juridique.

Dans le *Code civil du Québec* on peut lire à l'article 1 que tout être humain a la personnalité juridique et qu'il a la jouissance des droits civils. L'article 3 vient préciser que toute personne est titulaire des droits de la personnalité suivants : la vie, l'inviolabilité et l'intégrité.

À la question de savoir si le fœtus est visé par ces textes, on constate que le législateur n'a pas été explicite à cet égard. Alors l'interprétation s'impose. C'est ainsi qu'au niveau jurisprudentiel, dans

l'affaire *Daigle c. Tremblay* (1989) 2 R.C.S. 530), la Cour suprême du Canada a jugé que la décision de la femme de mettre fin à la grossesse revenait à elle seule. Il s'agit d'un arrêt important au Canada. La Cour statue en effet que le fœtus n'est pas visé par les dispositions ci-haut évoquées et que par conséquent, il ne peut avoir de personnalité juridique. Ceci le met automatiquement en dehors du cercle de titulaires des droits de la personnalité tels que les droits à la vie et à l'intégrité.

Dans cette affaire, il s'agissait d'un couple vivant en concubinage mais qui projetait de se marier. Alors que les relations entre les deux se détérioraient, Madame Daigle découvre qu'elle était enceinte de monsieur Tremblay. Vu les problèmes de violence dans le couple, Madame décide de se séparer de Monsieur et de se débarrasser de la grossesse. Ce dernier obtient une injonction de la Cour interdisant Daigle de se faire avorter. Cette dernière va en appel et la Cour d'appel confirme la décision de première instance. Elle se pourvoit par la suite en Cour suprême et, coup de théâtre, elle se fait avorter alors même que la haute Cour n'avait pas encore rendu sa décision. Cet événement n'a pas empêché les neuf Juges d'aller jusqu'au bout, compte tenu de l'importance de la question en cause.

C'est ainsi qu'à l'unanimité, la Cour suprême casse l'arrêt de la Cour d'Appel et déclare, entre autres, que le géniteur de l'enfant n'avait aucun droit de veto sur le droit de la femme de se faire avorter. Elle ajoute aussi que le droit civil ne reconnaît pas à l'enfant conçu les droits de la personnalité évoqués plus haut. Il ne jouit donc d'aucune protection particulière.

La Cour suprême récidive dans les affaires *Office des services à l'enfant a la Famille de Winnipeg c. G (D.F.)* en refusant la demande de détention dans un hôpital, pour protéger le fœtus, de la future mère qui inhalait des vapeurs de colle, une forme de drogue. L'arrêt mentionne que « *ni la Common Law ni le droit civil ne reconnaissent que l'enfant à naître est une personne juridique titulaire de droits (...). Tout droit ou intérêt que le fœtus peut avoir demeure virtuel et incomplet...Par conséquent, le fœtus pour le compte duquel l'organisme a prétendu agir en sollicitant une ordonnance de détention visant l'intimé n'était pas une personne juridique et ne jouissait d'aucun droit.* » ((1997)152 D.L.R.4th, 193).

Cette position jurisprudentielle se bute à une objection fondamentale, en doctrine. On pose en fait la question suivante : Si le

foetus n'est pas une personne, pourquoi le Code civil lui reconnaît-il des droits patrimoniaux ? (P. Nootens, 1993, p.208, P.A. Crépeau, 1993, p. 232, G. Brière, 1989, p. 271). Cela ne suffit-il pas pour lui conférer la qualité de personne, c'est-à-dire de sujet de droit ?

Le Code civil reconnaît à l'enfant conçu le droit de succéder et de recevoir des donations entre vifs. Selon l'article 617, « *peuvent succéder les personnes physiques qui existent au moment de l'ouverture de la succession, y compris l'absent présumé vivant à cette époque et l'enfant conçu, mais non encore né, s'il naît vivant et viable* ».

L'article 1814 ajoute que *les père et mère ou le tuteur peuvent accepter la donation faite à un mineur ou, sous la condition qu'il naisse vivant et viable, à un enfant conçu mais non encore né*. L'article 1840 mentionne pour sa part que *toute personne peut faire une donation entre vifs par contrat de mariage ou d'union civile, mais seuls peuvent être donataires les futurs conjoints, les conjoints, leurs enfants respectifs et leurs enfants communs nés et à naître, s'ils naissent vivants et viables*.

L'enfant conçu peut par ailleurs bénéficier de la tutelle légale de ses parents qui doivent, en vertu de l'article 1279, agir pour lui chaque fois que son intérêt patrimonial est en jeu. Il en est de même pour son droit de bénéficier d'une assurance-vie (art.cle 2447 Code civil du Québec). Mais l'existence de ces articles en matière des droit patrimoniaux du foetus n'ont pas suffit pour que tout le monde soit d'avis que le législateur reconnaît ne fut ce qu'implicitement une personnalité juridique à l'embryon humain. On constate d'ailleurs que si la Cour suprême du Canada a pensé régler le problème de façon irréfutable, il n'a réussi qu'à perpétuer le paradoxe. Le droit pénal, d'ailleurs, ne tolère pas, comme le disent si bien Kouri et Nootens les incertitudes qui pèsent sur le foetus en droit civil (1999, p. 115).

2.1.2. Le Code criminel et la dépenalisation de l'avortement

Le Code criminel canadien considérait, avant 1988 et par le truchement de l'article 251 (287), que l'avortement était un crime passible d'un emprisonnement de deux ans ou à perpétuité selon qu'il s'agissait de la femme qui s'y soumettait ou de la personne qui le pratiquait. Cependant, rappelons-le, il n'y avait pas lieu de poursuivre le médecin qui, avant de pratiquer l'avortement, avait soumis le cas au comité d'avortement thérapeutique de l'hôpital concerné, lequel devait émettre un certificat s'il

était d'avis que la continuation de la grossesse de la femme serait susceptible de mettre en péril sa vie et sa sécurité.

Mais depuis l'année 1988, l'acte d'avortement n'est plus considéré comme un crime. La Cour suprême, à l'occasion de l'affaire *R. c. Morgentaler*, déclarait inopérant l'article 251 aux motifs que ce dernier était inconstitutionnel, qu'il violait le droit à la sécurité prévu par la Charte des droits et libertés et qu'il constituait une atteinte à l'intégrité physique et psychologique d'une personne, en l'occurrence, la femme ((1988)1 R.C.S.30). Ainsi, l'avortement demeure aujourd'hui une matière non réglementée en droit canadien. Ce vide juridique laisse de toute évidence place à des interprétations diverses sur le statut de l'enfant conçu.

Ainsi, le principe de la légalité des peines et des crimes étant de rigueur en droit pénal, la destruction du fœtus ne peut être répréhensible dans l'état actuel du droit canadien. On ne saurait soutenir une accusation en ce sens sans base légale. Nullum crimen, nulla poena sine lege : seuls les faits définis au préalable par la loi comme des infractions peuvent être punis par elle. Il n'y a pas de crime ni de peine sans loi, dit la maxime.

En définitive, le droit criminel canadien nie expressément l'existence juridique du fœtus. Ceci ressort d'ailleurs des dispositions particulières du Code criminel qui punissent certains actes illicites posés au moment de l'accouchement. En effet, l'article 238 du Code est explicite sur ce point lorsqu'il dispose que *pendant la mise au monde*, l'enfant n'est pas encore devenu un être humain et que, s'il l'était déjà, l'auteur de l'acte prohibé serait puni de meurtre. Même la jurisprudence postérieure à *Morgentaler* est formelle : Un enfant conçu devient un être humain au sens de la loi pénale lorsqu'il est sorti vivant du sein de sa mère (voir *R. v. Drummond*, (1997) 112 CCC (3d) 481).

Cet état de choses n'est pas différent de ce que l'on peut observer en France.

2.2. La France

2.2.1. Le Code civil et les droits de l'enfant conçu

Nulle part dans le code civil français le législateur n'affirme que l'enfant conçu a la personnalité juridique. Comme dans le Code civil du Québec, il y incorpore par contre certains droits patrimoniaux dont jouit le fœtus.

En effet, en matière successorale, l'article 705 dispose que pour succéder, il faut nécessairement exister à l'instant de l'ouverture de la succession. Ainsi, sont incapables de succéder : 1. Celui qui n'est pas encore conçu; 2. L'enfant qui n'est pas né viable.

Donc, interprétée a contrario, cette disposition implique que si l'enfant est vivant et viable à sa naissance, le droit de succéder, dont il est titulaire depuis la conception, peut être mis en œuvre. Il en est de même en ce qui concerne l'article 906 sur les libéralités. Pour être capable de recevoir entre vifs, il suffit d'être conçu au moment de la donation. Pour être capable de recevoir par testament, il suffit d'être conçu à l'époque du décès du testateur. Néanmoins, la donation ou le testament n'auront leur effet qu'autant que l'enfant sera né viable.

Pour peu qu'on lise attentivement ces articles, on réalisera que la question de la personnalité juridique de l'enfant conçu n'aurait normalement pas dû se poser. Comme nous le démontrons plus bas, ces droits patrimoniaux permettent d'affirmer que nul ne peut en être titulaire s'il n'existe juridiquement. François Diesse, (2000, p.648) écrit à juste titre que « Ce n'est pas l'existence juridique (du fœtus) qui est mise en cause mais (seulement) l'effectivité des droits que la personnalité a permis à l'enfant conçu d'acquérir ».

Notons que la loi no 94-653 du 29 juillet 1994 sur le respect du corps humain, par le biais de l'article 2 permet que l'article 16 du code civil se lise : la loi assure la primauté de la personne, interdit toute atteinte à la dignité de celle-ci et garantit le respect de l'être humain dès le commencement de sa vie. Mais en réalité, le législateur n'a rien clarifié. Il est resté fidèle à son mutisme séculaire.

Il s'agit d'une disposition à caractère générale, pratiquement philosophique comme l'écrit Marie-claude Gaudreault (1997, p.481).

2.2.2. L'attitude du droit pénal

Il y a lieu d'illustrer ici l'attitude généralement adoptée, en droit pénal français, lorsque les intérêts de l'enfant conçu sont en jeu. En fait, disons-le tout de suite, ce dernier n'est jamais considéré comme une personne. En voici l'exemple : L'infanticide est une infraction qui consiste à causer la mort d'un enfant lors de sa naissance. Il s'agit donc d'un homicide puni par l'article 221-6 du code pénal. Par contre, peut-on invoquer cette infraction dans le cas d'une femme enceinte victime d'un accident causé par

un tiers et qui entraîne du même coup la mort de l'enfant conçu ? S'agit-il d'un homicide ? La Cour de cassation a répondu par la négative à cette question (29 juin 2001, JCP. II. 10569). En droit pénal, l'homicide est défini comme le fait de causer involontairement la mort d'une personne (autrui). On s'est demandé en jurisprudence si le fœtus était visé par le terme « autrui » et, comme on vient de le mentionner, la réponse est NON parce qu'en appliquant la notion d'homicide au fœtus, on lui reconnaît ipso facto, la qualité de personne humaine.

Analysant cet arrêt de la Cour de cassation, Aline Terrasson De Fougères» (2001, p. 829-833) écrit : « L'infanticide suppose un enfant, mais l'on ne parlera d'enfant que pour une naissance avec viabilité. C'est donc en réalité l'incrimination pour foeticide qui est en cause. Si l'infanticide et l'homicide existent juridiquement, le foeticide n'est qu'un terme médical ». L'auteure ajoute qu'il faut entendre le terme foeticide avec neutralité pour « désigner la fin du processus de vie biologique (dans le sens de développement) du fœtus, sans préjuger de la délicate question du statut juridique (...). Le potentiel « foeticide » s'inscrit dans un contexte temporel marqué. Il y a une chronologie d'évolution : foeticide, infanticide, homicide, avec un seuil juridique : La naissance (...) Il faut procéder prudemment; une prudence accrue considérant la spécificité du droit pénal.

2.3. Quelques observations critiques

Tant au Canada qu'en France, le dilemme de la qualification du fœtus est omniprésent. Il s'agit d'un embarras permanent. Au Canada, il ressort de l'affaire Daigle contre Tremblay que le fœtus n'a pas de personnalité juridique et qu'ainsi les droits à la vie et à l'intégrité ne le concernent pas. Si tel est le cas, la question qui se pose est de savoir pourquoi les intérêts patrimoniaux de cet être sont protégés juridiquement par le Code civil ? Comment un être juridiquement inexistant peut-il être titulaire des droits ? Si on lui reconnaît le droit à la succession(art 617), le droit de bénéficier des donations par contrat de mariage des parents (439 et 1814), pourquoi lui renie-t-on le droit à la vie et le droit à l'intégrité, en bref les droits de la personnalité. Il y a manifestement une ambivalence troublante.

La Cour suprême du Canada avait soutenu dans l'affaire Daigle que c'est par fiction juridique que le Code civil reconnaît à l'enfant conçu les droits patrimoniaux et que ces droits lui sont reconnus sous condition

résolutoire ou suspensive: La naissance. Mais, nous soutenons la position selon laquelle la fiction juridique évoquée ici est une fiction de naissance et non une fiction de personnalité (François Dienes, 2000 p. 646) car la personnalité est une évidence. Faisant allusion à la donation, Gérard Mémeteau (1990, p. 614) dit avec justesse que seuls les personnes sont titulaires de droits, et celui de recevoir en est un parmi d'autres, qui suppose un titulaire.

Le vide existant sur le statut du fœtus dénote l'embarras du législateur qui, tout en lui reconnaissant des droits, ne sait pas s'il faut considérer le titulaire de ces droits comme une personne ou pas ! Il est dès lors permis de penser que l'attitude du législateur est motivée par le postulat selon lequel une législation qui mettrait en exergue le droit du fœtus à la vie et à l'inviolabilité méconnaîtrait ipso facto le droit de la femme à la liberté, en l'occurrence le droit de choisir de mettre fin à la grossesse.

En France, avec la réforme de 1994, on avait pensé que les termes « respect de l'être humain dès le commencement de la vie » impliquaient la reconnaissance de la personnalité juridique du fœtus. Mais, la Conseil constitutionnel a mis fin à la récréation en décidant que ce principe ne s'applique pas aux embryons (Dienes, p. 627). Alors à quoi le législateur pensait en écrivant dès commencement de la vie ? Il y a là une contradiction troublante.

Par ailleurs, bien qu'il n'y ait aucun doute sur « l'humanité » du fœtus, ce dernier a pourtant été souvent réifié notamment dans le cas des embryons ex utero. Par exemple en droit américain, dans l'affaire *Del Zio v. Presbyterian Hospital*, le directeur du département d'obstétrique de cet hôpital avait, sans permission des parents, détruit les ovules fécondés in vitro vu que la demanderesse avait une pathologie l'empêchant d'utiliser cette méthode d'accouchement. Le directeur a été poursuivi en dommages-intérêts pour appropriation illégale d'un « bien » ! Il a été condamné à 50.000\$ pour souffrances morales mais le jury a estimé qu'il n'y avait pas appropriation illégale. Le Juge reconnaît ici implicitement la possibilité d'appropriation de l'embryon (74 civ. 3588, USDist.Ct, SDNY., [1978] U.S.).

Certains pensent même que le problème du statut du fœtus ne devrait pas être juridicisé.

En effet, pour Jean-Louis Baudoin et C. Labrusse-Riou (1987, p. 202-203) : Le débat n'est ni un débat juridique ni un débat scientifique (...) Le débat doit rester philosophique et éthique parce que chercher à

préciser le statut de l'embryon demande nécessairement de répondre à des questions fondamentales : Qu'est-ce que la vie, quand commence-t-elle, qu'est-ce que l'homínisation ?

Avec égards, nous ne sommes pas totalement de cet avis. Certes le débat soulève naturellement des questions d'ordre philosophique et éthique; mais pas exclusivement comme semble le dire ces auteurs. Il nous paraît évident que cette question ne peut échapper au droit. Le simple fait pour le législateur d'édicter des dispositions qui touchent à l'embryon implique que ce dernier peut tout aussi bien faire l'objet d'études et analyses juridiques notamment en s'interrogeant sur l'esprit du législateur en cette matière.

Au demeurant, même si le législateur, par embarras et dilemme, ne veut pas clarifier cette épineuse question et qu'il considère que sans être né vivant et viable, le fœtus n'est pas une personne; à notre humble avis, les droits que lui reconnaissent les Codes civils au Canada et en France parlent par eux-mêmes et la naissance n'est qu'une étape, comme le souligne Suzanne Nootens (1993, p. 208), dans la vie juridique qui commence dès la conception.

Ce dilemme du législateur en Occident a quelque chose en commun avec le paradoxe que l'on observe en droit congolais.

3. Le paradoxe du droit congolais

3.1 Le droit traditionnel et le caractère sacré de la vie

Le droit coutumier congolais est constitué de règles non écrites issues des coutumes ancestrales. Comme le rappelle si bien Nicolas Tshamala (2005, p. 40), le bulletin des juridictions indigènes définit les « Coutumes congolaises » comme un ensemble de règles qui sont l'expression de la conception que les congolais, naguère appelés indigènes par le colonisateur belge, ont de la discipline sociale. C'est en somme, un ensemble de règles qui organisent traditionnellement leurs rapports juridiques (...).

En Afrique, malgré les soubresauts des guerres civiles ici et là, la vie est réputée sacrée. Son respect et sa protection dès la conception sont, en principe, de rigueur et cela a un fondement religieux. La croyance commune reconnaissait l'existence d'un principe créateur suprême

(Nvidi Mukulu, Mungu, Nzambe, Nzambi, etc.) de qui tout dépendait et auquel on associait quelques instances : les ancêtres et les esprits de la nature (voir Ndaywel e Nziem, 1998, p. 58). Préfaçant l'ouvrage de l'historien² précité, le professeur Théophile Obenga écrit : « La substance de l'histoire africaine transparait avec les récits oraux, et la continuité entre les Morts et les vivants, entre les générations, est le véritable symbole (...) des sociétés africaines où tout glisse assez facilement du niveau matériel au niveau sacré. »

En effet, autrefois, le but premier du mariage était de procréer en vue de perpétuer l'espèce et d'agrandir le clan. D'où le fait par exemple de punir d'emprisonnement et de fortes amendes l'abandon du foyer par un des conjoints dans le cas de mariage par échange de sang, ou encore le fait de punir d'aveuglement la femme qui rompait les premiers fiançailles solennelles avec échange de sang. Le délinquant ou la délinquante était considéré comme s'étant parjuré (Nicolas Tshamala Kalala, 2005, p. 38).

On peut dès lors imaginer l'attitude que pouvait avoir la société, la famille ou le clan vis-à-vis de l'acte d'avortement par exemple. Le professeur Majambu Mbikayi (2005, p. 21-22) dit à juste titre que dans l'univers de la tradition, le hasard n'existait pas (...) tout était Vie. Le Futur et le Passé coexistaient dans le présent (...), les esprits ancestraux assuraient, pour leur propre survie, la fécondité et la prospérité de leurs descendants, l'existence se vivait, non pas dans la conscience individuelle, mais dans la vaste conscience familiale. Il n'y a pas, à notre avis, un meilleur contexte que celui-là pour reconnaître l'humanité, au sens tant biologique que juridique, de l'enfant conçu.

L'enfant conçu est donc considéré comme un être vivant parmi les autres membres de la société.

Ainsi, contrairement à ce que l'on observe en Occident, le droit traditionnel consacre, selon notre observation, l'existence juridique de l'enfant conçu et le protège. Il s'agit d'une croyance qui, loin d'être disparue, a inspiré la plupart des lois en Afrique, notamment le Code pénal, en matière d'avortement. C'est une coutume humaniste qui n'a pas à

² Isidore Ndaywel e Nziem, (1998), *Histoire générale du Congo. De l'héritage colonial à la république démocratique*, Bruxelles, Duculot.

disparaître au non de « l'évolution ». Dans les années 1940, certaines élites africaines de la colonie belge du Congo ont été considérées comme l'illustration vivante de cette évolution. On les a promu au rang d'évolué.

Le professeur José Tshisungu wa Tshisungu (2002, p. 70) traitant du terme « évolué » note que ce mot, selon son emploi colonial, renvoie à une théorie anthropologique fautive qui prétend que toutes les sociétés passent nécessairement par des étapes similaires pour réaliser leur progrès humain. Ces étapes étant la sauvagerie d'abord, la barbarie en suite et enfin la civilisation judéo-chrétienne. Donc, à notre avis, les règles non écrites qui régissent le droit traditionnel et qui sont porteuses d'humanisme ne devraient pas disparaître bien qu'elles aient existé bien avant la « civilisation ». Elles sont séculaires et ce qui compte c'est leur contenu.

3.2. Le droit écrit et la tradition

3.2.1. La Constitution

Aux termes de l'article 16 de la Constitution de la R.D. Congo, le législateur souligne clairement que la personne humaine est sacrée. Le terme sacré est inspiré du droit traditionnel. Certes, le texte ne souligne pas expressis verbis le cas du fœtus. Cependant, une interprétation rationnelle de cette disposition permet de démontrer que la notion de vie ou de personne « sacrée » étant d'inspiration coutumière, l'enfant conçu est un être humain et donc compris dans l'expression « personne humaine » de l'article 16 de la Constitution, avec toutes les conséquences juridiques qui en découlent.

3.2.2. Le Code de la Famille

À l'instar du droit Français et du droit canadien (et québécois), cet instrument contient des dispositions qui reconnaissent au fœtus la jouissance de certains droits et plus singulièrement un droit extrapatrimonial. En effet, l'article 615 prévoit que l'affiliation (ou la déclaration obligatoire de paternité) peut être faite dès que l'enfant est conçu (...). Ce procédé peut bien impliquer que le législateur a voulu reconnaître une existence juridique au fœtus. De surcroît, cette déclaration de paternité se fait devant l'officier de l'état civil comme dans le cas de l'enfant déjà né.

3.2. 3. Le Code pénal congolais et la répression de l'avortement

Le Code pénal congolais punit sévèrement le crime d'avortement. En effet, l'article 165 dispose que celui qui, par aliments, breuvages, médicaments, violences ou par tout autre moyen aura fait avorter une femme, sera puni d'une servitude pénale de cinq à quinze ans. L'article 166 ajoute que « la femme qui, volontairement, se fait avorter, sera punie d'une servitude pénale de cinq à dix ans ». Mais la femme doit réellement être enceinte (Nyabirungu, 1989, p. 174). Autrement, l'infraction serait absurde.

Qu'il s'agisse d'avortement sur soi-même ou sur autrui, l'acte matériel que punit le législateur est l'interruption volontaire de la grossesse en provoquant l'expulsion prématurée du produit de la conception. Le ratio legis ou l'esprit de la loi consiste à dire que l'avortement menace un intérêt social, une valeur essentielle (la vie) dont on ne peut disposer comme on veut. Une jurisprudence constante confirme à juste titre que cette infraction est consommée lorsqu'il y a expulsion prématurée du fœtus. Son âge ou son niveau de viabilité ne peut constituer un moyen de défense (1ère inst. Stan-23 9 1952, RJCB p. 136). C'est donc un crime intentionnel qui fait partie de l'arsenal que le législateur congolais appelle « Infractions contre l'ordre des familles ». Cette politique criminelle démontre, à notre avis, une reconnaissance implicite de la personnalité humaine au fœtus.

Malgré le mutisme du législateur, le fait que cet être n'est pas une chose, sur le plan juridique, est une évidence.

3.3. Quelques appréhensions légitimes face à la maxime « infans conceptus... »

Le droit écrit congolais a connu une grande influence du droit romano-germanique du fait de la colonisation. Les règles de procédure et d'organisation judiciaire sont dans une large mesure inspirées de ce système juridique, sauf en ce qui concerne les tribunaux coutumiers qui existent encore dans les contrées où les juridictions de droit écrit ne sont pas encore installées. Le droit traditionnel considère le fœtus comme un être humain et sa vie est protégée, conformément aux règles non écrites. Cependant, la position du législateur congolais se recoupe avec l'état du droit en Occident sur cette question.

L'une des grandes influences des droits français et belge aura été l'introduction, comme principe général de droit, de la maxime « Infans conceptus pro nato habetur quoties de commodo ejus agitur »

Cette maxime est d'origine romaine et signifie que l'enfant conçu est réputé né chaque fois que son intérêt l'exige. Selon ce principe, la personnalité juridique de l'enfant conçu serait suspendue jusqu'à sa naissance vivant et viable.

Le contenu de cet adage crée une situation très paradoxale et inconfortable dans le système juridique congolais. Le principe qui s'en dégage est en contradiction notoire avec les coutumes traditionnelles dont s'est inspiré le législateur pour déclarer la vie sacrée dès la conception. Il a été adopté sans discernement alors qu'il ne cadre pas avec la conception africaine de la vie telle que nous l'avons exposée plus haut. Ce principe n'a aucune consistance dans les faits, car la notion de vitalité qui consacre l'idée de personnalité humaine dès la conception est très ancrée dans les mentalités. Certains auteurs s'en sont inspiré pour interpréter l'expression « personne humaine » comme ne comprenant pas le fœtus même en droit congolais (Balanda Mikuin, 1988, p.31) mettant ainsi de côté toute la conception traditionnelle de la vie.

De surcroît, maintenir un tel adage dans un système où l'avortement est un crime, c'est rendre le Droit trop complexes. Certes, le droit pénal est autonome. Cependant, tout le système pris dans sa globalité se doit d'être suffisamment cohérent et harmonieux.

Conclusion

En droit contemporain, le statut du fœtus demeure ténébreux. Cet être en gestation n'est considéré ni comme une personne ni comme une chose par différentes législations. D'une part, en France et au Canada, les législateurs sont muets sur la question et ils ont dépénalisé l'avortement. D'autre part, des auteurs ne s'entendent pas sur l'interprétation à donner au terme « personne » ou « être humain » qu'utilisent ces mêmes législateurs, mais sans préciser si ces termes visent aussi le fœtus. D'un point de vue biologique, l'enfant conçu est de toute évidence un être humain. Pourtant il n'y a pas concordance entre cette réalité scientifique et le Droit qui hésite à reconnaître que l'enfant conçu est sujet de droits dès sa conception.

Pourquoi alors lui reconnaître des droits patrimoniaux réservés aux personnes (François Dienes, 2000, p. 639)? Il n'y pas de réponse. C'est le statut quo.

Le principe *infans conceptus* est toujours d'actualité, tout comme les différentes interprétations et interrogations qui s'en suivent.

En droit congolais, malgré le silence du législateur sur le statut réel du fœtus, le débat est presque inexistant à cause de l'influence du Droit traditionnel sur la mentalité ainsi que l'interdiction de l'avortement dit « provoqué ». Ces faits donnent une certaine conscience aux individus sur la personnalité humaine de l'enfant conçu. Ce, en dépit de l'existence de la maxime problématique « *infans conceptus...* » qui n'a fait que créer un imbroglio juridique dans ce système. Le silence du législateur n'a presque pas d'incidence sur la conviction des individus sur l'humanité du fœtus et la protection juridique qui doit en découler.

Mais, au fond, le problème demeure le même tant au Congo qu'en Occident tant il est vrai que le dénominateur commun aux deux systèmes est le silence du législateur. De surcroît, en cas de débat au Congo sur cette difficile question, il y a lieu d'entrevoir plusieurs interprétations de ce silence législatif. Surtout que la maxime « *Infans conceptus* » est toujours d'actualité et qu'il est le précurseur d'une position doctrinale ou jurisprudentielle en faveur de l'inexistence juridique de l'enfant conçu.

Nous demeurons cependant convaincus que l'élément fictif dans la situation de l'enfant conçu est la naissance. La personnalité juridique, elle, n'est pas une fiction. Elle existe avec le fœtus et ne disparaît que si la naissance ne devient pas une réalité.

Références

Balanda, M. L. (1988) : « Le droit de vivre », in *Essais sur le concept de droit de vivre*, Bruxelles, Bruylant

Baudouin, J.L., Labrusse-Riou, C. (1987) : *Produire l'homme. De quel droit ?*, Paris, PUF.

Brière, G. (1989) : *La jouissance et l'exercice des droits civils : nouvelle version*, RGD, no 20, p. 271 et ss

Carbonnier, J. (1984) : *Droit civil*, Tome1, 15e édition, Paris, PUF

- Crépeau, P.A. (1993) : « L'affaire Daigle et la Cour suprême du Canada ou la méconnaissance de la tradition civiliste », in *Mélanges Germain Brière*, Montréal, Wilson et Lafleur, p. 210-281
- Diesse, F. (2000) : *La situation juridique de l'enfant conçu en droit français*, RGD, no 30, p. 609-661
- Gaudreault, M.C. (1997) : *L'embryon en droit français : titulaire d'un statut juridique ?* RGD, no 28 p.467-493
- Kouri, R. et Philips-Nootens (1999) : *Le corps humain, l'inviolabilité de la personne et le consentement aux soins*, Sherbrooke, éditions R.D.U.S.
- Mbikayi, M. (2005) : *Je saurais croire, Réflexions sur la science, la foi et la société*, Ottawa, éditions Muhoka.
- Mémeteau, G. (1990) : « La situation juridique de l'enfant conçu. De la rigueur classique à l'exaltation baroque », *Revue trimestrielle de droit*, no 89, p. 611-624
- Ndaywel, E. (1998) : *Histoire générale du Congo. De l'héritage colonial à la république démocratique*, Bruxelles, Duculot
- Nyabirungu, M.S. (1989) : *Droit pénal général zairois*, Kinshasa, éditions Droit et Société.
- Philips-Nootens (1993) : « Être ou ne pas être une personne juridique : variations sur le thème de l'enfant conçu », in *Mélanges Germain Brière*, Montréal, Wilson et Lafleur, p. 197 et ss
- Terrasson De Fougères, A (2001). : « Le foeticide : à propos de l'arrêt d'Assemblée plénière de la cour de Cassation du 29 juin 2001 » in *Revue de droit sanitaire et social*, no 37, octobre-décembre.
- Tshamala Kalala, N. (2005) : *Le serment en droit congolais. Plaidoyer pour une réforme*, Kinshasa, éditions le Buisson ardent.
- Tshisungu wa Tshisungu, J. (2002) : *L'aventure de la langue luba au Congo-Kinshasa*, Sudbury, éditions Glopro.

MES POEMES

Muepu Muamba
Écrivain, Frankfurt (Allemagne)

Le sacre du 30 Juin
À la jeunesse rebelle du Zaïre

Comment nommez-vous cela
Honnêtes gens
Vous qui savez tout systématiser
Me voici bien triste à crever
En ce jour de fête.

Là-bas
Les enfants ont vingt ans aujourd'hui
Mais de longtemps ils ne dansent plus
D'anniversaire:
Les tam-tams se sont tus de terreur
Affligés d'aphonie équatoriale.
La liberté a des crispations ventrales
Un silence rocailleux de meurtrissures
Est tombé sur les hurlements de joie
Qui dévoilèrent jadis la nouvelle donne;
Les crimes mêlent leur couleur rousse
À la légèreté des festivités officielles.

Nous sommes ce Zaïre
Que l'on laisse mourir
Exsangue dans des geôles pouilleuses
De la jungle de Kotakoli
Nous sommes trente ans
De destin vertigineux
Nous sommes cette Afrique

Minéralisée
Nous sommes toujours ce marchepied
De faiseurs de l'Histoire.

Ouvrez le ban!
Prolégomènes à un futur de sang:
Il y eut d'abord ce corps expéditionnaire
De je ne sais quelle Belgique
Lâché sur Banana
Et Lumumba ébouillanté
Aux sons des cantiques
Dans l'acide béni
Pour que vive à jamais
La religion de Jésus d'Abraham;
Il y eut aussi l'héroïque descente
De la cohorte de soudards
Pour semer une nouvelle paix multinationale
Sur Kisangani la maudite
Et comme nul ne naît de génération spontanée
Alors surgirent de cet abîme pluridimensionnel
Tous les vingt-quatre novembre
Et le grand léopard
Enfourchant un charognard authentique
À l'inoubliable bataille de Kamanyola
D'où les héros reviennent toujours.

Mais ne parlons point irrespectueusement
De ce courage excrémental;
De peur de concurrencer l'humanisme chrétien
Et sa perle purpurine
Qui rend sublime toutes les Kolwezi
Ensanglantées comme la bravoure
De la légion d'horreurs.

Le coq tricolore la citera toujours
À L'ORDRE de la Nation
Aux sons du Te Deum
Pour avoir étripé les bolcheviks

Avec les chartes des droits de l'homme
Et du citoyen,
La coopération comme l'autre divine mission
Est grande amatrice du sang païen.
Fermez le ban!
Prémices des temps présents.

Comment ratiocinez-vous cela
Gens de qualité
Vous qui savez tout maquignonner
Me voici triste à blasphémer
En ce jour de fête.

Là-bas
Les enfants ont vingt-cinq ans aujourd'hui
Mais de longtemps ils ne chantent plus
D'anniversaire:
Les koras se sont tues de désarroi
Submergées par les orgies verbales
Qui enjolivent les vérités honteuses.
La liberté a des crispations ventrales
Et la déliquescence vrille sérieusement
Toute l'espérance éclore aux années fébriles.

Nous sommes ce Zaïre
 Qui étouffe de métastases
Dans les geôles pestilentielles
 D'Akafela
Nous sommes cette Afrique malmenée
 Au-delà de toute charge de rupture
Nous sommes cette terre
 Livrée aux bouffons solennels et
Nous sommes trois décennies
 D'errance meurtrière.

Comment théorisez-vous cela
Esprits de génie
Vous qui savez tout concocter

En de lumineuses évidences
Me voici bien triste à faire
Sauter l'univers
En ce jour de fête.

Là-bas
L'attente a trente ans aujourd'hui
Mais de longtemps elle ne danse plus
D'anniversaire:
Les rires des enfants s'enlisent cruellement
Dans un silence désertique.
La parole a été retordue
Pour prouver la grandeur de nos ancêtres:
Seulement cette renaissance dégage
Une forte odeur de pot pourri
D'équivoques et de corruptions;
Elle voile un appel pressant
De garder l'intelligence en jachère.
L'élan de l'indomptable utopie
S'est brisé trop tôt
À l'entrée même de la nouvelle histoire.

Nous sommes ce Zaïre
Écorché vif cette terre torturée
Nous sommes cette Afrique
Allègrement piétinée
Par d'excellents fripons
Mais

Nous sommes aussi
Cette figure tumultueuse de vagabond
À la colère du sanglier
Tapi derrière la virulence de nos plaies
Nous sommes cette fureur jaillissante
Qui mettra sans doute un jour l'avenir
Sens dessus dessous
Parce que la rébellion répond
Toujours de la dignité des peuples

Certes les héros
Nous ont affirmé
Aux effluves de l'encens
Que le deuil sied bien
 À nos mères
 Et à nos femmes
Elles sont redevenues
Cette vacuité du vide initial
Ces choses offertes sans retour
Désagrégées de ce bouquet onirique
Que l'émotion porte en soi.
Elles boiront jusqu'à la lie
Leur coupe d'amertume
Puisque rien ne rythme plus
Le choc vibratoire
De nos plaintes nocturnes.

Notre vie est paludéenne
En sa trajectoire
Elle s'émiette
En peur hallucinatoire
Dépassant le point de fusion
Et parasitée de pulsions cauchemardesques
Givrant les mots dans des rondes organisées
Pour conjurer les rêves indociles
Car l'ânerie a choisi d'être notre Psyché
Elle a perdu
 Et la justice
 Et la liberté
 Et l'égalité
Haut et court.

Dakar, le 30. 6. 1980

COMMUNIQUÉ RÉVOLUTIONNAIRE N° 1

pour Thomas Sankara

Mes pieds
J'en appelle à votre inaltérable
Mémoire
Vous m'avez
Comme une traînée d'angoisse
Éparpillé au stylet de douleur d'un
Horizon timbré de cauchemars à un
Autre et où l'arrogance des "meilleurs" à
Toujours pignon sur rue
Certes
Avec les chaudes mains de sa quête
De l'impossible
Burkina m'avait touché
Et je m'y étais un peu reposé
J'ai lieu de pleurer
Nous ne semons plus les cordons ombilicaux
De nouveau-nés pour relier la vie aux
Abysses insoupçonnés de l'univers
Nous les livrons en pâture aux chiens
Des mots de plus en plus surannés n'ont
Ni rien devant ni rien derrière
Ils savent irrévocablement l'étendue de
Leur lendemain faisandé
Malgré la richesse de leurs borborygmes
Ils ne séduisent plus comme l'écho de féeries
Des regards confiants
Nous sommes en banqueroute de l'honneur
Des menteurs deviennent princes
Mon coeur te souvient-il encore de ces
Nocturnes de pourpre
De ce minuit des fleurs rouges au goût

De larmes
<<mort d'une mort naturelle
Sa veuve mise en quarantaine

Pour éviter toute contagion au "peuple souverain">>
Communiqué révolutionnaire n°1
Du médecin légiste
Les mânes des ancêtres de la terre intègre
Ne se sont pas retournés dans les tombes
Un nouveau sage est né dans la jungle
Ses pairs l'ont reconnu
À ses longues dents de sang
Je n'oublierai jamais cet octobre lugubre
Sans fécondité d'hivernage
Où l'espoir encore une fois
Fut poignardé dans le dos
Les arabesques de générosité enluminaient
Les courbes de sa langue
Il croyait par la confiance nue
Briser les sarcophages
De nos libertés plombées de portes redevenues
Si vierges
Il voulait unir
L'aurore des paroles bouleversées
Au vœu de vivre qui l'ensemence
Ouvrir la vie d'un manteau d'harmonieuses
Possibilités
Obliger les produits nationaux bruts
À célébrer les rires des enfants
Et les caresses matinales des femmes
Mais
Le froid d'en haut
S'est étoilé de rugueuse trahison
Une meute a aboyé
Soudain la terre s'est recouverte

De sa chair non couronnée
Sinon de néant
Et pourtant
Il nous a tatoué l'âme
De son inaliénable droit de mépriser
Tous les négus hiératiques.

Frankfurt, le 17 mai 1988

MA TERRE D' O

À Nani de Vries

Non

Ce n'est pas seulement une gâchette en attente sur le
Revolver Afrique mon pays onduleux je viens de la terre
D' e a u fruitée comme un riant bocage et mon coeur traîne
Des vagues de rêves qui prennent sans cesse l'espoir
D'assaut ma terre forclose

Le

Zaire était jadis natif des arbres musiciens couvert d'eau
Songeuse ma terre d' O comme ce double croissant féérique
De tendresse le rire y poussait de corolles de fleurs
Semblable à la séduction de plaisir bohème

Mais

Aujourd'hui mon pays likuta démonétisé est natif de la
Misère comment pourrais-je vous conter les
Métamorphoses enchanteresses de ma vieille terre
D'insolence quand le coloris de la mort à chaque instant
Répand les larmes et le deuil sur son lit d'azur

Ce

Paysage de douceur un jour peut-être parlerai-je de
L'envoûtement divin de munkamba et du regard fier de
Kivu ma terre d' e a u reflets de fleuves qui aiment les
Caresses fines ma terre d' e a u une infinité de rivières
Joyeuses et de ruisseaux onctueux

Les

Sources n'ont pas encore tari de leurs mélodies aériennes
Voilà pourquoi je ne puis être vraiment d'ailleurs moi qui
Ai tant vécu ailleurs ma terre d' O.

Amsterdam, 15.4.1990

COMPTE RENDU

Mbaya J. Kankwenda, L'économie politique de la prédation au Congo
Kinshasa, des origines à nos jours 1885-2003, Rockville, Editions
d'Icudes, 2005, 424 p.

André Kabamba Mbikay
Sociologue, Brisbane (Australie)

Kalumbandi! Coup de chapeau

À l'auteur de cet ouvrage, *kalumbandi* (félicitations en ciluba)! Coup de chapeau à plus d'un titre, à savoir : Cet ouvrage vient de combler une lacune capitale en jetant un pavé dans la marre des analyses incomplètes et partiales du développement du sous-développement dont le Congo constitue une illustration historique patente. Il mérite une nouvelle chaire d'économie politique dans les études africaines et africanistes. Un ouvrage dans la même veine avait précédé celui-ci de trois années sous la plume du Professeur G. Nzongola Ntalaja, *The Congo, from Leopold to Kabila, a People's History*, 2002. Ces deux ouvrages de chevet, sans doute, se complètent bien qu'évoluant sur des paliers différents. Qui plus est, ils ont réussi un tour de force en balisant le cheminement de la domination et de l'exploitation du peuple congolais tout au long de son histoire de ses trois derniers siècles. L'ouvrage de Kankwenda brille à la fois par une analyse intégrée et concrète et par une critique radicale de la prédation au Congo, analyse et critique coulées dans un langage accessible au lecteur moyen. Cela n'a été possible que grâce à une thèse moniste mûrie dans le sérail de la théorie de la dépendance (matérialisme historique et géographique) où la prédation constitue le facteur explicatif (d'ailleurs érigé en système) du blocage de développement et de l'éclatement de la société congolaise. Une nouvelle école est née plutôt qu'une simple intelligibilité!

Le lecteur de cet ouvrage peut, sans l'ombre d'un doute, ressasser à la fois les risques inéluctables ainsi que les coûts énormes de la prédation liés à un processus de développement laissé pour compte, au plan militaire,

économique et financier, social et culturel. Les structures et modalités de la prédation sont appréhendées selon la même configuration, à savoir autour de la privatisation de l'armée, de la politique, de l'économie et des finances et la négligence du social et culturel. Les stratégies ou instruments de la prédation varient de la menace ou l'usage du fusil aux alliances externes et internes, en passant par la tentation et l'usage de l'argent, la kleptomanie et corruption. Ils ont été forgés à l'ombre du patrimonialisme et clientélisme. Leur usage intensif et durable a conduit à l'élargissement de l'économie informelle, l'accroissement de l'obscurantisme, la paupérisation massive, l'holocauste, aux violations des droits de l'homme...

La crise totale dans laquelle le Congo s'est empêtré actuellement est notamment expliquée par le fait de maximisation de la prédation par la classe dirigeante et ses implications dans une structure de pillage mondial, depuis Mobutu jusqu'à Kabila, sans pouvoir épargner l'infrastructure même qui nourrit la prédation.

Pour sortir de la crise, l'auteur ne voit qu'une issue dans la rupture du mode d'accumulation prédatocratique suivie de la socialisation du développement qui implique la socialisation de trois espaces majeurs, l'armée, la politique, l'économie et les finances au détriment de leur privatisation. Il s'agit du développement pour tous qui ne peut se réaliser que dans la mesure où les espaces définis plus haut sont démocratisés et mis au service de la république, du peuple, dans un État de droit. Lorsque l'on ferme ce livre, le lecteur emporte l'impression qu'il a été écrit pour fournir les armes conceptuelles et théoriques de la lutte de longue haleine qui s'annonce à l'horizon immédiat de la renaissance du Congo ainsi qu'aux confins de son développement futur dans l'intérêt de la grande majorité. Il se voit du coup interpellé et réalise la tâche titanesque à déployer immédiatement pour éviter la disparition du Congo par implosion. Cela ne peut aller sans un débat national qui mobilise toutes les ressources intellectuelles et matérielles du pays et un activisme tant national et international pour d'abord liquider à jamais les préjudices de l'école conventionnelle de « développement-prédation » et leur attirail philosophique et opératoire avant d'adopter et d'implanter ensuite une vision nouvelle et des outils appropriés pour engager et bâtir un mode de développement conçu du peuple, par le peuple et pour le peuple.

Il y a lieu d'amorcer déjà des orientations du débat et de l'activisme en prolongeant les questionnements, les suggestions et les points forts de l'auteur, comme suit :

Si le concept de la prédation, ainsi que ses succédanés (prédateur, prédatocratie, prédatocratique), est associé avec celui de pillage, il n'en demeure pas moins vrai qu'il implique aussi une pratique, un mode de conduite qui culmine dans un système : patrimonialisme et clientélisme. Il mérite que soit circonscrit un domaine de définition disciplinaire et/ou interdisciplinaire pour que lui soit conféré un statut scientifique. Il va de soi que ce travail requiert une recension de la littérature développée dans le cadre d'une discipline et/ou un groupe de disciplines. Au terme de cette recension, la prédation comme concept peut se voir définir contre ou dans le cadre du concept de rationalité économique, de la criminalité, de risques et des coûts aléatoires du développement, du processus de domination et de l'exploitation, du concept de chaos et de la théorie de la catastrophe. La case est construite, il est temps d'y mettre de l'ordre.

Plus important, le concept de prédation peut, grâce à une définition appropriée, être en mesure d'être isolé comme variable ou phénomène et se prêter au mesurage (monétaire ou autre) en termes d'amplitude et de fréquence. La prédation mesurée peut aisément, en tant que risques et coûts, être étudiée en termes de vulnérabilité économique et figurer dans des modèles de croissance économique et de développement local, régional ou national au même titre que les prix, les valeurs d'usage et d'utilité, les indices, les expectations, les politiques économiques... des simulations de modèle d'économie fermée et d'économie ouverte peuvent l'incorporer pour étudier son comportement. C'est là que commence le travail de recherche fondamentale en économie comme dans toute autre discipline, comme annoncé par Remy K. Katshingu. La prédation mesurée peut surtout aider à connaître et limiter ses impacts sur certains secteurs ou l'ensemble de l'économie et de la vie nationale. Des analyses multivariées (identification des variables suivie de leur pondération) et des modèles qu'elles inspirent soit en direction des structures de la plus-value, de l'exploitation et du pillage interviendront à souhait ici pour nous livrer l'image complète de la prédation en tant que désordre, comportement déviant ou résiduel.

La mobilisation des intellectuels embrayant sur celle de la masse est de nature à contribuer à une transformation organique de la société, un changement qualitatif qui va d'une société amorphe et victime à souhait

des projets de pillage à une société responsable de son développement. Les programmes d'éducation formelle (l'école) et informelle (les médias) devraient être révisés et articulés autour de la nouvelle économie politique où le développement occupe la place centrale. Ces programmes veilleront à la balance entre analyse concrète (qui est à vocation scientifique) et critique (plus encline à l'idéologie) pour contrecarrer les pièges d'une critique sans base concrète et susceptible de s'ériger en doctrine. La critique de la critique est envisageable ici, en puisant ses armes dans l'épistémologie de la science et des disciplines connexes. Sortir de la prédatocratie signifie organiser la résistance. Qui dit organiser dit rationaliser. Les intellectuels sont interpellés pour user de leur ascendance morale et intellectuelle dans l'organisation des masses et la défense de leurs intérêts. Les trois thèses évoquées par l'auteur de l'économie politique de la prédation s'articulent autour de la libération du joug de sous-développement comme phénomène total généré par une histoire irréversible de la dépendance et de l'exploitation, de la libération en tant que passage de l'idéologie à la science du développement (pratique et théorie révolutionnaire) et de la libération par les sciences sociales. L'on ne peut passer sous silence les conditions sous-jacentes d'un développement soutenu et d'une démocratie durable, sous peine de sombrer dans un révisionnisme à courte vue. Ces conditions soulèvent la question de la nécessité d'une révolution permanente pour contrer la réalisation d'une démocratie ponctuelle ou fallacieuse. Après tout, la démocratie peut s'avérer un hasard et non une nécessité, une solution moins mauvaise et non parfaite.

C'est *political economy*, particulièrement sur son versant de la théorie de la dépendance qui s'avère avoir des ressources capables de régenter provisoirement toutes les autres disciplines en matière de développement. *Political economy* est une science, à ne pas confondre avec d'une part, politique économique qui est un ensemble de pratiques et techniques pour orienter l'économie et d'autre part, la conventionnelle économie politique qui se traduit par *economics* ou science économique au sens restreint, se focalisant sur la matière économique exclusivement. Cela dit, *political economy* élargit les bases de la science économique en incluant son environnement politique et social. Il faudrait peut-être trouver un autre nom, plus compatible avec l'élargissement même de cet environnement auquel s'ajoute l'environnement géographique et écologique...

Bien que les disciplines interpellées qui opèrent en concours pour jeter la lumière sur la prédation en tant que conduite, rationalité, alliance,

allégeance, puissent être considérées séparément, elles interviennent hiérarchiquement pour collaborer sous la voûte de la discipline régente qu'est *political economy* ainsi définie plus haut. Les disciplines auxiliaires comprennent, si l'on peut ébaucher un canevas : l'*épistémologie* : étude et critique de la constitution et du fondement des connaissances ; la *science économique* : économie du développement, économie des inputs (impacts ou multiplicateurs), matrice sociale, calcul de l'équilibre général, économétrie; le *droit criminel* : crime économique ; la science politique : les institutions, classe dirigeante, oligarchie, fascisme et démocratie ; la *sociologie* : sociologie du développement, sociologie politique, sociologie des classes sociales, de la stratification sociale, de la déviance, sociologie de la connaissance, comportement des foules ; l'*anthropologie culturelle* : sectes, multiculturalisme et éthique du développement ; *statistiques descriptives* : indices de vulnérabilité économique et *statistiques inférentielles* : pondération de la vulnérabilité dans les analyses multivariées; la *psychologie* : perception et symbolologie du développement, éducation, viol des foules ; *linguistique* et *sociolinguistique* : bilinguisme, codes et dépendance.... Comme quoi, il y a du pain sur la planche.

La socialisation du développement peut paraître un mythe (un rêve pour l'auteur) si l'on ne s'avise pas de considérer et gérer ses risques. Parmi ses risques, la nationalisation et/ou la marginalisation du secteur privé peuvent constituer un frein à la croissance. Le dosage entre secteur privé et secteur national s'impose dans une économie de marché qui s'abstient de sacrifier la république. La transition (contrôle graduel du marché libre) peut se poursuivre au-delà d'un gouvernement élu, si le pays en a besoin pour recouvrer ses capacités potentielles du développement. Je suivais récemment à la TV un débat sur la ruée actuelle vers la Chine communiste, ruée analogue à la ruée vers l'or ou les matières rares. Celle-ci constitue certes un champ d'expérience nouveau pour la Chine qui se libéralise. Malheureusement, cette ruée s'accompagne déjà des germes du pillage : la corruption bien que reléguée au niveau des localités et l'enrichissement personnel qui mène vers la construction des empires économiques et financiers au détriment des populations. Sans toutefois se lancer à corps perdu dans la libéralisation de son économie, la Chine ne cherche pas à rééditer l'expérience désastreuse de la Russie et surveille son ouverture progressive à l'économie de marché.

Eugène Nyambal, Créer la prospérité en Afrique,
Dix clés pour sortir de la pauvreté, Paris, L'Harmattan, 2006, 196 p.

Bululu Kabatakaka
Gestionnaire et professeur, Collège Boréal, Sudbury (Canada)

De nombreuses initiatives ont été lancées au cours des dix dernières années pour contrer la marginalisation du continent africain. Mentionnons, à titre indicatif : la Déclaration du Millénaire des Nations Unies, dont la section VII est consacrée aux besoins spéciaux de l'Afrique; le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), qui est une stratégie africaine de développement; l'initiative Pays pauvres très endettés (PPTÉ), pour laquelle la quasi-totalité des pays bénéficiaires viennent du continent africain; la Déclaration de Paris, qui accorde une place importante au continent en choisissant d'y organiser la première rencontre de suivi en septembre 2008 et du plan de Tony Blair. Tout le monde est d'accord sur l'idée selon laquelle la lutte contre la pauvreté en Afrique relève avant tout d'un processus endogène, même si elle doit bénéficier d'apports extérieurs. Cependant, la pauvreté est un phénomène multidimensionnel et complexe. Il est difficile de lui donner une définition fixe et unique. Les approches utilisées actuellement pour la contrer sont inefficaces. Il est donc urgent d'agir autrement.

C'est dans cette perspective que s'inscrit le livre d'Eugène Nyambal. C'est un ouvrage très stimulant qui a le mérite d'indiquer plusieurs pistes de réflexion. L'auteur y fait part de son expérience d'une dizaine d'années passées dans les Institutions de Bretton Woods (Fonds Monétaire International, Banque Mondiale et SFI). Le sous-titre du livre fait allusion à un continent enfermé dans un carcan qui doit, pour s'en sortir, utiliser les dix clés suivantes :

- 1) *Promouvoir un nouveau partenariat au niveau du contrat social basé sur la capacité des dirigeants à améliorer le bien-être collectif ;*

- 2) *Accorder une plus grande légitimité à la création de richesses et faciliter, au-delà du monde de la musique et du sport, l'émergence d'hommes et de femmes dont le leadership et la contribution à l'évolution de la société pourraient inspirer les jeunes Africains dans leur quête d'identité ;*
- 3) *Réformer le système éducatif en vue d'éliminer l'analphabétisme, de diffuser le savoir-faire et les valeurs nécessaires au bon fonctionnement de l'économie de marché ;*
- 4) *Renforcer les capacités stratégiques de l'État, ainsi que les institutions indispensables au bon fonctionnement de l'économie de marché, décentraliser le pouvoir et renforcer les organisations intermédiaires de la société civile afin de créer des démocraties viables ;*
- 5) *Renforcer l'intégration africaine en vue de favoriser l'émergence d'une aire de développement homogène sur le plan politique, économique, social et culturel, pour que l'Afrique soit capable de se positionner comme un acteur et un partenaire significatif dans la compétition internationale, capable d'attirer plus de commerce et d'investissement et d'augmenter le coût du contrôle des pays africains par les puissances étrangères ;*
- 6) *Promouvoir à long terme une politique de croissance démographique, notamment en luttant énergiquement contre la malaria, le VH-SIDA et la malnutrition ;*
- 7) *Avoir une vision ambitieuse de développement et mettre en place des indicateurs dans les politiques et réformes pour avoir une performance au moins à parité avec les pays concurrents dans les domaines tels que l'amélioration de l'environnement des affaires, les infrastructures et la productivité de la main-d'œuvre et mettre en place des Zones Franches Industrielles pour gagner des parts de marchés à l'exportation ;*
- 8) *Créer un environnement favorable pour attirer les technologies matures en Afrique et encourager l'usage de la technologie au niveau national, en particulier dans le secteur agricole en vue d'éliminer la dépendance alimentaire ;*
- 9) *Réorienter les politiques du FMI et de la Banque mondiale vers la promotion de la croissance et de l'emploi et encourager les pays à fort potentiel à sortir des programmes d'ajustement ;*
- 10) *Arrêter de soutenir sur une longue période des gouvernements profondément corrompus et les régimes ayant montré leur incapacité sur plusieurs décennies à améliorer le bien-être de la population.*

L'ouvrage d'Eugène Nyambal s'inscrit dans la nouvelle dynamique de conscientisation du rôle des politiques qui se matérialise désormais par le changement de discours, de ton et la rupture avec les traditions. Le continent est appelé à se tailler son propre chemin tout en s'inspirant des approches qui ont fait leurs preuves au Japon, en Europe, en Amérique du Nord et en Chine afin de relever les défis de la mondialisation. Il doit tirer profit de toutes les possibilités que lui offre cette mondialisation et rompre avec le confort des relations privilégiées avec les anciennes métropoles. Les Africains doivent prendre conscience qu'ils sont les seuls maîtres de leur destin et donc du développement de leur continent. Le développement est vu ici comme un phénomène complexe et non un processus en étapes - selon les théories de développement économique sur la base desquelles les plans de développement sont conçus dans les institutions de financement internationales.

Se situant dans le même courant que Paul K. Foam, « *Et si l'Afrique se réveillait?* », (2003) et Ibra Dioum, « *Réussir maintenant l'industrialisation de l'Afrique* », (2002), pour ce qui est de la nécessité de réinventer l'école africaine, de maîtriser les nouvelles technologies et de réduire les dépendances alimentaires, Eugène Nyambal développe un argumentaire qui invite les intellectuels africains à un véritable débat sur certaines pesanteurs culturelles qui empêchent le continent de monter dans le train de la croissance et de la mondialisation. Il s'agit entre autres, *du refus de maîtriser l'espace et le temps, de l'omniprésence de l'esprit de superstition et du fatalisme et d'une culture peu orientée vers la valorisation du savoir et de l'innovation*. À ce titre, l'auteur ne donne-t-il pas raison aux questionnements de Danielle Etonga-Manguelle, « *L'Afrique a-t-elle besoin d'un programme d'ajustement culturel?* », (1990), d'Axele Kabou, « *Et si l'Afrique refusait le développement?* », (1991) et de Stephen Smith, « *Négrologie : pourquoi l'Afrique meurt* », (2003).

Malgré une description sévère de l'état des lieux qui indique, entre autres, l'augmentation de la pauvreté des masses alors que partout ailleurs on note une amélioration sensible des indicateurs sociaux; la faiblesse de l'épargne interne, l'incapacité des investissements externes à déclencher les cercles vertueux du progrès technique, de la productivité et de la création des richesses et un continent qui a carrément décroché des échanges commerciaux et qui dépend davantage de l'aide internationale, l'auteur

demeure optimiste quant à l'avenir. Il fonde cet optimisme sur, entre autres, les potentialités non encore exploitées de l'intégration régionale et de la croissance démographique. Toutefois, cela suffirait-il si les efforts ne sont pas mis sur la sensibilisation et la conscientisation des populations de compter d'abord sur leurs propres efforts avant de recourir à la générosité des Institutions de Bretton Woods et de la communauté internationale. En effet, si ces dernières se préoccupent beaucoup des rétablissements des équilibres macroéconomiques, c'est d'abord pour permettre le remboursement de la dette et garantir que les investissements directs étrangers de leurs entreprises ne perdent pas leur valeur. L'amélioration des conditions de vie vient en second lieu.

Enfin, l'auteur décrit, par le biais de trois exemples, les qualités attendues de l'élite africaine pour sortir du piège de la pauvreté. Il s'agit des personnes dont la légitimité devrait être basée sur leur capacité à améliorer le bien-être collectif et non sur une gestion patrimoniale et le soutien extérieur. Comme Nelson Mandela, en Afrique du Sud, Mahatir Bin Mohamad, en Malaisie, et Lee Kuan Yew, à Singapour, les fils et filles du continent appelés aux commandes de leurs nations doivent être, le moins possible, intellectuellement, moralement et culturellement dépendants de l'étranger. Ils doivent être des leaders et non des « pères ou mères des nations » et encore moins des présidents à vie. C'est seulement à ces conditions qu'ils peuvent accéder au rang de chef d'État. L'auteur rappelle, néanmoins, qu'un tel profil est souvent la conjonction de trois éléments : l'existence de circonstances exceptionnelles, la disposition des compétences adéquates et la possession d'un grand caractère. C'est le dernier élément qui a retenu notre attention. En effet, les circonstances exceptionnelles existent déjà et l'auteur les décrit bien à travers le diagnostic qu'il pose sur le continent. À cela il faut ajouter, entre autres : le classement 2007/2008 de l'Indice de Développement Humain (IDH), un agrégat reflétant l'espérance de vie à la naissance, le taux d'alphabétisation et le PIB par tête, dans lequel les 10 pays ayant l'IDH le plus faible sont africains et les cris d'alarme lancés tant par les ONG nationales qu'internationales sur l'urgence de lutter contre la pauvreté et le VIH/SIDA en Afrique. Il en est de même pour les compétences adéquates. Elles existent, mais elles sont sous utilisées et choisissent de s'exiler. Qui pourrait leur en vouloir au regard d'une vie unique que personne ne voudrait sacrifier. Selon la Banque Mondiale

cette fuite des cerveaux coûte 5 milliards de dollars par an au continent. En effet, ce sont les mêmes exilés qui reviennent comme experts recrutés par les ONG internationaux pour exécuter le même travail, mais dans des conditions plus coûteuses.

Le grand caractère est donc l'élément sur lequel l'auteur nous a laissé sur notre appétit. Nous l'interprétons comme cette capacité que devrait avoir l'élite africaine de transformer les mentalités, de poser des gestes concrets, de rompre avec des discours creux, bref d'agir. Agir signifie, utiliser de façon intelligente et efficace l'ensemble des compétences dans la résolution des problèmes concrets. Cela suppose un profond changement d'attitude et de comportement, un souci permanent du bien être collectif, un refus sans équivoque de la complaisance, de la complicité et de la médiocrité, une discipline de fer et surtout un amour profond pour son pays. La situation urgente dans laquelle se trouve le continent exige de son élite un comportement de « révolutionnaire du bon sens ». Les diagnostics sont déjà posés et sont connus de tous. Il en est de même pour les techniques et outils susceptibles de satisfaire les besoins élémentaires des populations. Il ne reste qu'une chose : c'est l'action. Les solutions préconisées dans la plupart des documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), loin d'être des thérapies magiques, sont néanmoins de très bons pas dans la bonne direction. Cependant, elles ne serviront que des documents d'archives si l'élite africaine au «siège du conducteur» n'a pas de grand caractère.

KASONGA, Ndunga Mule Bruno, 2005, *La vérité dur le sud-Kasai : entretiens avec Albert Kalonji Ditunga Mulopwe*, Renaix (Belgique), Éditions Le Kasai asbl, 336 p. ISBN : 2-930442-00

C. Kapanga Kapele M.K
Professeur, Université Laurentienne, Sudbury (Canada)

Outre les préliminaires (carte du Sud Kasai (*sic!*), dédicace, abréviations, anciens et nouveaux noms des Localités (*sic!*)), le livre comprend 4 parties et 9 chapitres. Les 1^e, 3^e et 4^e parties portent sur la description de l'hôte et de ses qualités; la présentation, la justification de la méthodologie et les «charges au sein de la loge» (19-21). L'introduction : le format choisi – entrevue – soumet le personnage central aux questions de l'auteur et les réponses constituent la matière de la 2^e partie du volume.

Chap. I : Les origines de M. Albert Kalonji Ditunga Mulopwe.
Sect. 1 : «L'enfance et l'école» traite de l'identité de M. Kalonji, de sa famille, de son territoire et de sa chefferie, de ses études (en agronomie) et de ses aspirations (déçues) au sacerdoce. Sect. 2 : «Les débuts dans la vie professionnelle». Enseignant au Cadulac (37-38), il démissionne et se fait embaucher dans l'administration coloniale comme agronome adjoint. Sect. 3 : «Premiers signes d'une agitation politique». À son arrivée à Luluabourg (en 1953), M. Kalonji est déjà connu des évolués locaux, grâce à ses écrits contre les injustices coloniales à l'égard des Noirs. Sect. 4 : «Premières interventions publiques» : il défend les intérêts des siens à travers les articles de presse; sa participation aux conférences et aux assemblées consultatives lui attire l'antipathie des Blancs, qui voyaient en lui «un perturbateur potentiel» (45). Sect. 5 : «De l'immatriculé au colon noir». M. Kalonji dit n'avoir pas eu besoin de la carte de mérite civique des «évolués» (47) et s'être opposé au service de logement indigène qui endettait les gens pour de petites maisons. Sect. 6 : «Une pluie des (*sic!*) nominations».

M. Kalonji «tuteur moral des évolués et personnalité noire très en vue» (49) à cause des multiples nominations dans l'administration coloniale. Sect. 7 : «Albert Kalonji homme d'affaires!», tirait ses revenus de son «bureau privé... (de) comptabilité fiscale». Sect. 8 : «Les Blancs du Kasai racistes!» : Au Kasai, la discrimination basée sur le «couleur (*sic!*) bar» (ou barrière de couleur) était pondérée. M. Kalonji affirme qu'il y avait plus de tolérance à l'égard des évolués (54) qu'ailleurs, sauf quelques exceptions (56). Ayant fait l'apprentissage du militantisme politique en aidant «à la formation du Syndicat Chrétien», il dit avoir été choisi «pour représenter les indigènes à l'Exposition Universelle de Bruxelles en 1958» (57).

Chap. II : Le cheminement en politique (59-76). Sect. 1 : «Du provincial à l'envergure nationale». Sous «la sommation de M. Pétillon, ancien gouverneur général du Congo», M. Kalonji abandonna ses études (en 1958) pour recommencer sa carrière politique. Sect. 2 : «Le M.N.C. : mon parti politique!». Tout en reconnaissant que le MNC de Lumumba existait avant son arrivée (63) et qu'il en avait été proposé «président provincial» (64), il en revendique la paternité; il nie au Lulua-Frères le statut de parti politique et ne reconnaît que l'Union Congolaise, parti où Lulua-Frères aurait joué le rôle de recruteur pour faire «contrepois à la Conakat» (65). Il déclare avoir incité tous les membres du Mouvement Solidaire Muluba à adhérer au M.N.C. qu'il avait installé au Kasai, à Elisabethville et à Bukavu. Sect. 3 : «Le premier congrès des partis politiques». Bien que critiqué pour son manque de dynamisme à cette époque, M. Kalonji dit avoir assumé les frais de tous les participants à ce congrès dont il aurait été l'instigateur et qui, à la suite des troubles de Léo (04-01-1958), au discours royal et à la déclaration gouvernementale (13-01-1958), tabla sur «la responsabilité civile (des Congolais) de prendre la direction (du) pays, plutôt que de vivre sous la tutelle des Blancs» (67). Il dit avoir été le porteur des propositions-résolutions de ce congrès à Bruxelles qui les rejeta. Son cartel ABAKO-PSA-MNC/K (Kasa-Vubu, Gizenga et Kalonji) ayant obtenu le quitus du Roi (1959) pour organiser la Table Ronde devant conduire à l'indépendance du Congo (69), il se qualifie de «nationaliste convaincu» (70). Pour «arriver à une situation de fait» (*ibid.*) et exiger une 7^e province, M. Kalonji dit avoir usé de «subterfuges» – l'émigration des Baluba à Bakwanga suite aux événements de Luluabourg – et que cela lui a valu le qualificatif de «sécessionniste». Sect. 4 : «La division du M.N.C. en deux partis». M. Kalonji l'attribue à l'opposition entre Ileo et Lumumba, ce dernier

ayant quitté trop tôt le congrès (en 1959) pour aller à Accra et ayant «amené (*sic!*) avec lui les résolutions (du congrès)» (72) «de manière à démontrer (à Nkrumah et à Sekou-Touré) le sérieux des Congolais à aller à l'indépendance» et demander (leurs) appuis. Ce voyage (sans mandat du parti) et le refus de Kalonji de l'accompagner seraient les premières causes de la division du parti. M. Kalonji l'accuse aussi d'avoir rejeté Élisabethville (lieu neutre) et Léopoldville pour tenir un congrès électif, et d'avoir décidé, «contre l'avis de certains membres» (73), d'organiser son congrès à Stan (26-10-1959), auquel Kalonji se rendit sur invitation pour préserver l'unité du parti et « privilégier la formation du comité national qui (allait) résoudre la question des tendances » (75).

Chap. III : La Table Ronde et les élections. Sect. 1 : «Les travaux de la Table Ronde». Pour «placer (les nationalistes) en minorité» (80), l'autorité coloniale y avait invité plus de chefs coutumiers – pour la plupart sans représentativité –, M. Kalonji dit avoir cédé 2 sièges aux partis non invités, et que «c'était sur (son) intervention – et celle d'autres Congolais... à sa suite – que Lumumba (prisonnier) avait pu ... être libéré pour (les) rejoindre à la T.R.» (*ibid.*). Niant avoir créé un 2^e M.N.C., il dit avoir plutôt demandé à Lumumba (à Bruxelles) : 1^o de supprimer - à leur niveau de responsables -, les 2 ailes du partis et de revenir au seul M.N.C. 2^o de présenter aux élections une seule liste «des candidats retenus en fonction de l'importance du parti dans (la) région» (*ibid.*). Le désaveu de ces propositions entraîna le maintien des 2 ailes jusqu'à en faire «deux partis distincts» (*ibid.*). Sect. 2 : «Le retour forcé au Congo». M. Kalonji parle plutôt de *son* «triomphe» à New York où il avait été invité par le président Eisenhower en tant que représentant des leaders de l'Afrique francophone (82). Sect. 3 : «Après les élections» (83-87). Les piètres résultats de son parti (20 sièges sur 70), M. Kalonji les attribue au sabotage de l'administration territoriale, se moque du MNC/L (7 sièges) et de «Lulua-Frères qui, se disait majoritaire et propriétaire de la terre» et qui n'avait «gagné ... que 11 sièges» (83). Il se dit chef de l'opposition et attribue le gain de Lumumba en tant que formateur à «une majorité factice» (*ibid.*); il affirme qu'il aurait renversé son gouvernement à la première occasion si Lumumba n'avait pas fermé précipitamment le parlement. (*ibid.*). Rejetant les postes ministériels que Lumumba avait offerts à son parti (MNC/K), dénonçant la «grande injustice» de M. Ganshof Van Der Meersch (Ministre des Affaires générales avec résidence à Léo), pour lui avoir préféré

Lumumba comme «informateur» et formateur du gouvernement, il attribue cela à sa «sincérité» et à son «activisme» contre les injustices de l'administration coloniale et à ses «revendications pour les Noirs» (85). Il l'explique aussi par un complot de l'administration coloniale, qui aurait ainsi réagi contre Bruxelles qui venait de révoquer M. De Jaegere (gouverneur du Kasai), pour avoir arrêté Kalonji malgré son statut et son immunité de sénateur (*ibid.*). Tout en niant qu'un quelconque poste ministériel ait été offert à son parti au Kasai (86), il affirme que l'Agriculture, la Santé et les Finances avaient été proposés aux Baluba; mais conteste qu'un Lulua (n.d.l.r. Mukenge Barthélemy) fût président provincial et qu'un Mutetela (n.d.l.r. Luhata Joseph), ministre de l'Intérieur. Dénonçant la «volonté délibérée» (de Lumumba) «de mettre en place (une) équipe à sa dévotion – des Batetela – pour écraser ses adversaires politique (dont lui-même Kalonji) en se servant de l'Autorité de l'État» (*ibid.*), il condamne en même temps Ngalula Joseph et Odia David d'avoir rejeté l'offre (de M. Mukenge) d'œuvrer dans le gouvernement provincial où ils auraient pu « mieux les combattre et défendre les nôtres » (*ibid.*). Il accuse les autorités politiques (coloniales) et religieuses du Kasai de n'avoir pas empêché la tuerie des Baluba et justifie son ralliement à la proposition d'émigrer vers Bakwanga par la dégradation de la situation sociale à Luluabourg (87).

Chap. IV : Le conflit Luluwa-Baluba. Sect. 1 : «Les origines du conflit...», M. Kalonji les cherche d'une part dans les administrations provinciale et territoriale du Kasai, qui auraient «tiré des ficelles pour exploiter la susceptibilité des uns (Lulua) et l'avidité des autres (Baluba) pour créer une situation conflictuelle (91) et «freiner l'élan vers l'indépendance dont les Balubas (*sic!*) portaient bravement l'étendard» (*ibid.*) et, d'autre part, chez les Lulua qui, vivant «péniblement», sans possibilité «d'accéder au standing tant convoité» (s.e. des Baluba) (92), auraient cherché à «avoir accès aux avantages sociaux (des) Baluba, mieux nantis et mieux qualifiés». Les causes immédiates, il en dénombre plusieurs : 1^e la frustration des Lulua de voir les Baluba profiter de la proximité des Blancs et de l'accès facile aux écoles des missionnaires, sans parler de la «ségrégation passive» (car les Baluba ne se mélangeraient pas aux Lulua); 2^e la dépossession de leurs terres par la colonie «pour permettre l'établissement des villages lubas» (93); 3^e leur exclusion de l'embauche chez les colons, faute d'instruction; 4^e l'éloignement de leurs villages de la «Zone annexe de Tshimbi et de la mission de Ntambwe; alors, se (sentant)

comme une minorité encerclée», revendiquèrent leur «participation à l'autorité communale après (l')échec aux élections municipales de 1959» (95); 5^e une conjonction des circonstances propices comme la bonté conciliante de l'administration coloniale en faveur des Luluwa, la confusion consécutive à la 2^e guerre mondiale et l'afflux des villageois vers les centres extra-coutumiers qui auraient permis aux Luluwa de s'organiser et de créer «une structure centralisée : Luluwa-Frères» (*sic!*), et d'ériger, «dès 1954 un (...) bâtiment» où ils formèrent leur «révolte» (96). Sect. 2 : «L'influence extérieure». Celle-ci consiste dans l'attitude des Blancs qui, répondant à l'appel à l'aide des Lulua – «soumis et dociles» (99) – (de soumettre les Baluba à leur pouvoir ou, à défaut, de les chasser de Luluabourg), et par leur «hostilité» contre les Baluba, auraient poussé ces derniers «à se défendre et à ne pas subir» (97). L'administration coloniale ayant avalisé «les revendications du chef Kalamba Mangole et les conclusions de l'enquêteur» (100), les chefs baluba optèrent de quitter, mais subordonnèrent leur décision à l'approbation du «chef» Kalonji (*ibid.*). Sect. 3 : «Les événements de Luluabourg». Majoritaires au Parlement et voyant la présidence provinciale confiée à un élu luluwa (*sic!*) du parti minoritaire (M. Mukenge B.), les Baluba refusèrent les postes ministériels qui leur étaient offerts. Odia David, au nom du M.S.M., décida «de rester (à) Luluabourg ... pour (...) mener des actions d'opposition parlementaire jusqu'à l'arbitrage final du gouvernement central», alors que Ngalula Joseph, au nom du MNC/K, annonça le départ pour le «centre-sud du Kasai» (101); mais l'un et l'autre «résolurent à (*sic!*) se soumettre à M. Kalonji (*ibid.*). Cette disparité de points de vue aurait favorisé la désignation de Kalonji par les chefs baluba comme «l'unique représentant du peuple luba...» dans les négociations avec l'administration (*ibid.*). Mais, M. Kalonji dit s'être rallié à la position des «partants», vu la situation. Sect. 4 : «L'exode des Baluba». La 1^e vague (septembre 1959), suite aux troubles de Tshibambula, dura jusqu'en août 1960.

Chap. V : La création du Sud-Kasai. Sect. 1 : «La création du Sud-Kasai». Résultant des troubles de 1959, M. Kalonji en attribue la 1^e responsabilité à l'administration belge (111); il en décerne la 2^e à la Forminière qui, ne voulant pas payer l'impôt à Léo et à une entité informelle de Bakwanga (166), exerça des pressions sur Kalonji pour qu'il proclame l'État Autonome (du Sud-Kasai), appelé successivement *République Minière*, *État Minier du Sud-Kasai*, avant de bénéficier de l'aide de la société

diamantaire. M. Kalonji nie avoir été en sécession – même si cela ne lui répugnait pas – à cause de l'enclavement du territoire (167). Son titre de «Mulopwe» ferait suite à la décision des Luluwa de faire de Kalamba leur roi, et à celle des Bakongo, qui voulaient la même dignité pour Kasa-Vubu. Sect. 2 : «L'embryon de l'armée». Pas de réponse! «La guerre pour s'imposer». Pour affronter l'ANC (n.d.l.r.: Armée Nationale congolaise), M. Kalonji dit avoir fait appel aux volontaires baluba (fonctionnaires et employés) vivant au Katanga, et avoir reçu des armes et de l'argent de M. Fortant (DG de l'Union Minière), pour s'approvisionner en Europe; mais aussi de l'ONU : une cargaison d'armes et de munitions de l'OTAN, et un DC4 pour les parachuter dans les environs de Bakwanga. D'autres armes il dit les avoir prises sur les cadavres des soldats de Léo. Après la victoire, les volontaires «ont formé et encadré les autres jeunes (...) trouvé (*sic!*) sur place» (122). Sect. 3 : «Les massacres de Kasengelu». Œuvre de l'ANC qui, en réaction au harcèlement de l'armée du Sud-Kasaï, aurait tué les civils et en aurait accumulé «les cadavres dans un village dénommé Kasengelu» (123). Sect. 4 : «L'esprit inventif et la bravoure des Baluba». Certaines armes qui servirent lors des embuscades furent inventées par la jeunesse kalonjiste (ex. Mua Mbuyi³, Kapanza⁴). (128). Sect. 5. «La mise en place du sud Kasaï» (*sic!*). M. Kalonji dit avoir accueilli et logé tous les réfugiés avec quelques clerks dévoués, sur un territoire sans structure d'accueil... Avec l'aide d'un Belge, docteur en droit, il dit avoir créé «une école de formation de magistrats afin de disposer de quelques juges...» (130) et de policiers; des agronomes belges auraient aidé à la formation et à l'encadrement. Projets réalisés? Aucun, excepté la création d'une médaille «La Croix de Tshilobo» de «La Palme de Nkonga» (131). Sect. 6 : «La collaboration belge». Elle portait sur 3 ou 4 Belges venus du Katanga pour encadrer l'armée. Sect. 7 : «L'échec diplomatique». Pas d'aide de la Belgique officielle, qui considérait le Sud-Kasaï comme une entité rebelle. M. Kalonji aurait renvoyé, en le traitant d'«ancien tortionnaire», M. Van den Bosche, sujet belge et ancien commissaire provincial de Luluabourg, nommé ambassadeur du royaume à Bakwanga (137). Sect. 8 : «Les premières

- 164 -

³ Il s'agit d'un canon artisanal, ainsi désigné à cause des multiples dégâts qu'il infligeait aux ennemis à partir d'un seul coup, tel une femme qui, à partir d'une seule grossesse, donne naissance à plusieurs enfants.

⁴ Bombe incendiaire qui explosait et brûlait tout sur son passage.

bourses d'étudiants» (*sic!*). M. Kalonji parle plutôt des immeubles de Lemba (à Léopoldville), achetés pour «loger les réfugiés», les étudiants luba (*sic!*) de Lovanium et, par la suite, héberger Caritas, organisme par lequel transitaient les dons de New York. Il parle aussi des bâtiments de Brazzaville pour «tous les élèves» et les étudiants en partance à Bruxelles et à Paris. Gaspillage des fonds? M. Kalonji s'en défend : il a «utilisé l'argent ... pour défendre les Baluba contre un génocide ... et leur territoire ... pour soigner les réfugiés malades financer les bourses d'études au Congo et à l'étranger», et pour faire «fonctionner l'administration locale...» d'un État jusqu'en 1962 (139). Sect. 9 : «La solution parlementaire négligée?» M. Kalonji accuse Lumumba d'avoir voulu «réprimer la ... sécession de la province du Sud Kasai (*sic!*) ... et anéantir un adversaire politique» qui l'était devenu «par sa faute (à Lumumba)», au lieu de chercher une solution parlementaire (141). En plus, il attribue le conflit Kasa-Vubu-Lumumba au projet de ce dernier d'éliminer Kasa-Vubu pour cumuler les fonctions de Président et de Premier ministre (142).

Chap. IV : La fin du règne. Sect. 1 : «L'erreur fatale et le coup d'État». M. Kalonji le reconnaît : c'est d'avoir arrêté le représentant de l'ONU, M. Dayal, qui, venu à Bakwanga avec ses soldats, avait visité les camps des réfugiés sans prévenir l'autorité de l'endroit. Depuis lors, l'ONU exigeait le renvoi des «mercenaires» appelés encadreurs de son armée (147). Les ayant renvoyés, M. Kalonji affaiblit son armée et facilita le coup d'État de Mobutu avec la complicité des officiers baluba (148), sous l'instigation de Ngalula Joseph, soutenu par le gouvernement Adoula (150). La visée du coup d'État : l'assassinat du président (Kalonji). L'autre erreur, c'est d'avoir envoyé M. Ngalula «en mission à Léopoldville» (151), lui qui est accusé d'avoir divisé les «Baluba en gens du haut et du bas»⁵, initiant ainsi l'insurrection qui aboutit au coup d'État (151). Sect. 2 : «La fuite». M. Kalonji s'est sauvé après 3 jours d'insurrection (29 septembre – 2 octobre 1962). Sect. 3 : «L'itinéraire de sortie». Il dit avoir bénéficié de l'assistance de certains abbés pour se rendre jusqu'à la rivière Lubilanj, frontière du Katanga, avoir affronté beaucoup de difficultés, mais s'être rendu quand même au Katanga. Sect. 4 : «L'accueil et le transit au Katanga». Rendu au Kamina à la demande de M. Tshombé (*sic!*) (156), sans argent ni identité, il aurait bénéficié de l'assistance matérielle de Baluba d'Élisabethville et de

- 165 -

⁵ Division connue sous les titres de «Mukuna» et de «Tshibanda».

Jadotville (157) et, pendant les deux mois, il n'aurait pas rencontré Tshombé. Sect. 5 : «Un chef d'État sans papiers!» Dans cette situation, il sollicita de Tshombé un moyen de transport pour se rendre à Salisbury (Rhodésie du Nord) en passant par Ndola (158) en vue de trouver, avec le gouverneur de l'endroit, une solution à ses problèmes (159). Mais, plutôt qu'à Salisbury, c'est à Paris (via Brazza) que l'avion l'amena : il y a été accueilli par un officiel de la Rose-Croix (160). Sect. 6 : «Le cas de Mgr Nkongolo Joseph». Officiellement évêque de Luebo, mais en rébellion contre la hiérarchie de l'Église, le prélat est dit avoir été, avec M. Kalonji, l'autorité morale et religieuse qui incarnait la nouvelle province (161). En quittant Luebo «avec tous les prêtres luba, toutes les religieuses et religieux... (*sic!*), il a pratiquement mis le Vatican devant un fait accompli!» (161) et Rome créa le diocèse de Bakwanga (162). Sect. 7 : «La révolte des fidèles». Ce sont les jeunes partisans kalonjistés et les soldats originaires du sud (*sic!*), épurés de l'armée, qui se regroupèrent pour constituer des unités de résistance (contre Ngalula) (164). Sect. 8 : «Tentative de kidnapping». Coup du gouvernement Adoula (1963), confié à un certain Willy Vanderberghe... pour kidnapper Kalonji, le plonger dans le chloroforme, plâtrer son corps et le remettre à M. Adoula (en voyage officiel à Bruxelles) qui le ramènerait à Léopoldville. Mais, le coup aurait raté grâce à la protection armée de M. Messmer (ministre français de la défense), et aux amis de la Rose-Croix AMORC (Ancien et Mystique Ordre de la Rose-Croix) (166).

Chap. VII : Le retour en force. Sect. 1 : «Au gouvernement central avec Tshombé». Revenus tous deux de leur exil en Espagne, avec les garanties des États-Unis pour diriger le pays dans la paix (171-172), Tshombé forma le gouvernement voué à «juguler les rébellions... (et à) organiser les élections législatives » pour élire le chef d'État (172). Février 1965, il fonda la Conaco (Convention Nationale Congolaise) et le camp opposé (Kasa-Vubu, Kamitatu, Adoula, Bomboko, etc.) créa la Codeco (Confédération des Démocrates Congolais) en vue des élections générales, gagnées par la Conaco. Mais, Kasa-Vubu nomma Kimba Premier ministre à la place de Tshombé, ce qui conduisit au coup d'État de Mobutu (174) le 24 novembre 1965.

Chap. VIII : La mémoire du Sud-Kasaï. Sect. 1 : «Les souvenirs mémorables». M. Kalonji considérant la période de l'État Autonome du Sud-Kasaï comme «la plus dynamique et la plus productive de (sa) vie», ajoute :

«si nous étions restés cinq ans, cette province aurait distancé toutes les autres provinces... voire même certains pays du continent» (179). Niant s'être fait «nommer Empereur des Baluba», il insiste sur le titre de «Mulopwe», qui aurait été caricaturé (selon lui) par ses adversaires pour lui nuire. Il justifie l'embrigadement des jeunes par les partis politiques nationalistes – particulièrement le MNC/K – par le souci de contrecarrer le mouvement anti-indépendance (des intellectuels, des chefs coutumiers et du parti PNP). La province – de Sud-Kasaï - désormais reconnue, il affirme que «le sang qui a coulé ne l'a pas été pour rien» (180). Sect. 2 : «Le dossier Lumumba». Rejetant la responsabilité de la mort de Lumumba sur l'extérieur (s.e. Kinshasa et l'Occident), il accuse ce dernier d'avoir voulu «sauver Tshombé et Kasavubu (*sic!*)» et de trouver (en lui) «un meilleur bouc-émissaire» pour «démontrer qu'il s'agissait d'un règlement des comptes entre les Noirs eux-mêmes» (181). C'est ainsi, affirme-t-il, qu'on a impliqué M. Kazadi Ferdinand et Jonas Munkamba (de même origine), laissant de côté ceux qui étaient en position légale de poser le geste, en l'occurrence Lihau Marcel, ministre de la Justice (de l'Équateur). Pour ternir l'image de l'autorité de Bakwanga, renchérit-il, Léopoldville n'a jamais rendu public (mon) refus de recevoir les prisonniers Lumumba, Mpolo et Okito, voués à la mort (183). Il attribue au plan d'Ileo, Adoula, Mobutu et Kasa-Vubu, la responsabilité de l'exécution des autres sympathisants de Lumumba (Finant, Lumbala Jacques, Elengesa, etc.), avec la complicité de Ngalula Joseph (184). Sect. 3 : «Les relations avec les chefs coutumiers». Déclarant avoir associé à son pouvoir les chefs coutumiers de toutes les tribus qui avaient accompagné les Baluba dans leur action, M. Kalonji n'en cite que deux : Tshibambe des Bena Nsapu (Basongyé) et Lutonga et Kabamba Ngombe (Baluba Shankadi). Sect. 4 : «La diplomatie et les conférences». Il affirme que l'État Autonome du Sud-Kasaï a participé à toutes les conférences portant sur la réconciliation (Tananarive, au Madagascar, Coquilhatville et Lovanium) (189).

Chap. IX : L'homme et sa dimension mystique. Sect. 1 : «Les origines du nom *Kalonji*». Nom du grand-père maternel, donné pour perpétuer le nom de l'ancêtre, signifie «une espèce de levain qui faisait monter la pâte et transformer la limonade de maïs en bière». Se basant sur la philosophie luba de l'anthroponymie, M. Kalonji dit «avoir joué dans sa vie (le) rôle de ferment ou de levain..., en politique ou dans d'autres domaines de la vie publique ou privée» (201). Il affirme avoir insufflé l'idée de la

création (en 1957) de «Nkonga Muluba», malgré l'animosité de «l'administration... qui n'a pas voulu la reconnaître» (202), à l'instar des Luluwa qui «avaient constitué une unique association (Lulua-Frères) regroupant toutes leurs tendances» (202). Il soutient avoir «servi de levain» au sein du MNC, «dans le journal *L'Abeille*, lors de l'exode des Luba (*sic!*) ou dans la création de l'État Autonome du Sud-Kasaï» (203). Son nom de «Ditunga», pris après l'indépendance (204) pour clôturer le cérémonial d'intronisation, il le dit «nom de pouvoir» donnant «une orientation à toute l'action et au sens de (son) règne» (208). Sect. 2 : «Les pouvoirs du Mulopwe» sont définis comme «spirituels, traditionnels et invisibles»; le *Mulopwe*, «le représentant des vivants et des morts, ... l'émanation des ancêtres», exerce principalement les pouvoirs judiciaire et social. Pour justifier son intronisation (mars 1961) – pour laquelle toutes les conditions avaient été remplies, y compris les sacrifices humains –, M. Kalonji évoque ses «incalculables mérites accumulés suite à (son) action en faveur de la population, ... (son) dévouement..., des sacrifices consentis» et la «victoire militaire sur l'armée nationale» (207-208). Mais, son refus de sacrifier son père et sa femme ou sa mère et son fils aîné fit disparaître les Esprits, ce qui aurait semé «la zizanie... qui a abouti (au) coup d'État» (206). Sect. 3 : «Mulopwe le Rosicrucien». Contredisant ses adulateurs qui, au vu de ses succès et de son appartenance à «l'Ordre ancien et mystique de la Rose-Croix» (211), lui attribuent les pouvoirs magiques, il rejette en bloc ces prétentions. De «sa» magie, dérivée de «mage, c.à.d. savant», il dit y avoir été actif pour «dépenser (son) énergie dans le cadre de la Rose-Croix AMORC, en créant des cellules «pronaï», chapitres qui servent de marchepied vers les Loges, et de structures d'accueil pour aider les gens à «concrétiser les bienfaits de leur affiliation» (s.e. à la Rose-Croix) (211-212). Quant à son présumé pouvoir mystique, il affirme que «toute personne peut exprimer la quintessence de (ces) pouvoirs»..., pourvu qu'on y soit formé. Mais que «les uns (*sic!*) ne savent pas utiliser parce qu'ils les ignorent» (212). Il affirme d'ailleurs que c'est grâce à (ce pouvoir) qu'il doit sa vie : ayant échappé à des pièges mortels de ses adversaires. Sect. 4 : «Les raisons de mon silence» (213-215). C'est aussi grâce à son silence et à ses «qualités» qu'il aurait échappé aux pièges – principalement à ceux de Ngalula Joseph – et aux conséquences d'un mauvais *karma* (213). Il avoue continuer à pratiquer le mysticisme «pour corriger les abus des politiques» comme l'accaparement du pouvoir, le pillage, le vol au détriment du peuple,

les assassinats d'adversaires, etc., alors qu'un rosicrucien doit participer «à la gestion de la chose publique en présentant le meilleur de (lui-même)» (214-215); sinon, il risquerait de subir la sanction populaire aux élections. Il avoue aussi avoir «voulu aider M. Tshisekedi à rendre son image acceptable à l'étranger» pour devenir «Premier ministre afin de mettre Mobutu ... hors circuit» (215). Sect. 5 : «La vision d'Albert Kalonji» (216-221). Le Congo devrait être un pays fédéral, rassemblant dans des «entités provinciales viables» des «tribus ou des ethnies ayant une culture commune ou des valeurs ethniques proches ou semblables» (217), pour la meilleure protection des valeurs de base de la «multitude de (ses) nationalités»; sinon, l'épanouissement et l'autosatisfaction sont impossibles. (216). Il explique «la crise de gouvernance (du Congo) qui a conduit le pays à la paralysie totale» (*ibid.*) par la confusion de valeurs. Quant à sa foi en Dieu, M. Kalonji se dit «chrétien initié aux mystères» (219) et attaché à l'AMORC (217-219). Sect. 6 : «Mon père, ma mère et mes enfants» (222-224). Plein de dévouement à l'égard de son père, il lui doit le qualificatif de «Mbulamatadi», du fait qu'il (Kalonji) était né avec «une calotte pleine de sang sur (la) tête». (222). Seul garçon survivant de sa mère, il dit adorer celle-ci (223). Quant à ses enfants, il affirme qu'ils ont beaucoup souffert de ses activités politiques (223-224). Sect. 7 : «La réconciliation Baluba-Luluwa» (225-226). Considérant ce pacte comme «un des événements parmi les plus importants de (sa) vie politique» et «une conséquence pratique de (la) sagesse que nous léguons à (notre) postérité», il s'en attribue l'initiative pour avoir chargé Alphonse Ilunga de convaincre le chef Kalamba (des Luluwa) de la nécessité de «consacrer l'union en la scellant par une cérémonie traditionnelle» dans un village (luluwa) frontalier (de) Ntenda, proche du village baluba de Tshintshianku (225). Après une description détaillée du rite (226), il conclut : désormais, les réconciliés «partagent une même chair, un même morceau, un même plat, un même symbole» (*ibid.*). Sect. 8 : «Plus jamais une guerre Luluwa-Baluba» (227-228). M. Kalonji affirme qu'après avoir juré de ne plus s'entre-tuer, personne ne pourra transgresser le rituel. Sect. 9 : «Avis sur la sécession au Kasai» (229-231). Pour n'avoir pas battu monnaie ni créé un hymne national particulier, M. Kalonji rejette la thèse de la sécession «institutionnelle» – comme celle que fit Tshombé au Katanga – en créant l'État Autonome du Sud-Kasai; il dit avoir été plutôt en rébellion (une autonomie), en vue de se faire prendre au sérieux par Léopoldville et amener celle-ci à négocier.

La solution ultimement visée était le fédéralisme (230). Sect. 10 : «Le projet belge de diviser les provinces» (232-233). M. Kalonji affirme avoir voulu appliquer le projet de la Belgique qui, pour en faciliter la gouvernance, aurait conçu de doubler le nombre des vastes provinces congolaises en se basant sur la convivialité des tribus ou ethnies à l'intérieur des mêmes frontières et sur la viabilité des nouvelles entités. **Partie III : Chronologie** (235-261). Une suite d'événements, allant du 1^{er} janvier 1965 (date présumée des vagues migratoires des clans Luba (*sic*) du Katanga vers le Kasai, jusqu'au 29 septembre 1962, date du coup d'État contre Albert Kalonji, en passant par la colonisation et tous ses remous. **Partie IV : Annexes** (264-338) : cartes géographiques du Sud-Kasai et du Congo (de 1940), divers documents couvrant la période de l'État Autonome du Sud-Kasai et autres faits du pays Congo. Enfin, la **bibliographie** (p. 339).

Conclusion

Document au titre accrocheur pour quiconque veut puiser aux sources, le livre de Bruno Kasonga Ndunga Mule a le mérite de piquer la curiosité, plus particulièrement celle des originaires du Grand Kasai, province jadis porteuse des grands espoirs, et aujourd'hui reléguée au bas de l'échelle à cause des raisons diverses, que seuls les témoins privilégiés connaissent. Parmi ces oiseaux de plus en plus rares figure Albert Kalonji Ditunga Mulopwe, l'une des grandes figures politiques de cette période. Ces témoins ont donc l'obligation morale et patriotique de révéler ces raisons à l'opinion des Kasaiens et à celle de tous les Congolais, voire de tous les honnêtes hommes soucieux de connaître l'histoire du Kasai. Si l'auteur du document a tenté de répondre à ces attentes, son ouvrage n'a fait qu'effleurer les faits, laissant les lecteurs sur leur faim. La cause semble être l'approche choisie et aussi, vraisemblablement, le défaut du plan. Si *l'entrevue* lui a donné les coudées franches pour conduire les entretiens, cela requerrait aussi un plan rigoureux qui pût lui éviter certains errements tels que les redites gênantes pour un récit voulu, au départ, chronologique. L'approche de l'entrevue a fait du tort à la chronologie des faits historiques, l'auteur tordant la linéarité du temps en revenant souvent sur des thèmes déjà traités. Ainsi, le chap. IV., traitant de «l'exode des Baluba» que l'auteur situe en 1959, amalgame l'emprisonnement de M. Kalonji, sa vie politique avant l'indépendance, les postes ministériels qu'il aurait refusés dans le gouvernement Lumumba

(donc après l'indépendance!), la création des partis politiques, les négociations pour désigner le président du MNC (avant l'indépendance!). Le chap. V revient sur l'exode des Baluba (112). À cause des sous-questions, certaines sections du livre s'écartent de leur sujet, ce qui crée de l'incohérence préjudiciable à la progression du récit. Exemple : «L'embryon de l'armée» (116-117) vire vers la justification de la création de l'État Autonome du Sud-Kasaï. Le défaut du plan nous semble être à la base des contradictions qui gênent la vérité historique relatée. C'est le cas de l'arrivée des Baluba à Luluabourg. Prémûment invités par la colonie pour servir de main-d'œuvre et vivant séparés des Luluwa qu'ils avaient trouvés (93), l'auteur affirme plus loin que l'administration territoriale avait brisé «la compénétration qui avait préexisté (ente les deux ethnies)» (97). Une autre confusion à la faveur de ce défaut, c'est le nombre des députés luluwa à l'Assemblée provinciale; il varie de 11 (83) à 7 (100), sans que l'auteur en donner une moindre explication. Il en est de même du nombre des chefs coutumiers non-baluba qui ont accompagné les Baluba à Bakwanga (Chap. VII, sect. 3) : l'auteur traitant des relations (de M. Kalonji) avec ces derniers, saute de ce sujet à l'association de territoires en demandant si Mwene-Ditu avait fait partie de l'État Autonome du Sud-Kasaï (186), si les Bakete s'étaient joints aux Baluba, etc. À défaut du plan, enfin, l'auteur s'est laissé prendre dans la facilité de l'hagiographie, révélant plus la personnalité de M. Kalonji que la «vérité» attendue. Ce faisant, il a fait transparaître, du premier Président de l'État Autonome du Sud-Kasaï, les petits côtés que peu de gens soupçonnaient.

Toutefois, malgré ces quelques points gênants, l'effort de Bruno Kasonga Ndunga Mule a permis d'avoir une vision particulière – et complémentaire d'autres visions sur le sujet – qui devrait éclairer, la lanterne des historiens, des sociologues et autres critiques de la politique congolaise. Les écrits ultérieurs s'en enrichiront sûrement. Le doute qui subsisterait constitue une interpellation à tous ceux et celles qui auraient un souvenir de la période troublée du Kasaï pour qu'ils apportent leur contribution en vue de compléter le dossier ou d'y apporter des correctifs. Le tout devra viser la restitution de la vérité que cette génération doit aux générations futures, pour l'édification du grand Kasaï.

THÈSE DE DOCTORAT

Jean Pierre Kapongo Tshimanga
Transport des champignons par les bourdons, le contrôle des insectes destructeurs et maladie cryptogamique dans les serres de tomate et poivron ,
University of Guelph, Canada, mars 2007

La capacité de bourdons, *Bombus impatiens*, de transporter le *Beauveria bassiana* et *Clonostachys rosea* pour le contrôle de *Trialeurodes vaporariorum*, *Lygus lineolaris*, *Myzus persicae*, et *Botrytis cinerea* en serres de tomate (*Lycopersicon esculentum*) et poivron (*Capsicum annuum*) a été étudiée. Expérimentations ont été faites en cages pour évaluer les effets de ces deux champignons microscopiques sur les insectes destructeurs et maladie cryptogamique, et dans les serres pour la production à grande échelle de tomate, pour déterminer l'impact de *B. bassiana* sur l'activité d'abeilles et leur pouvoir de pollinisation. Trois concentrations; faible, 9×10^7 , moyenne, 6.24×10^{10} et élevée, 2×10^{11} spores de *Beauveria* de Finoculum ont été testées pour le contrôle d'insectes destructeurs, et un mélange de 6.24×10^{10} *Beauveria* + 1.38×10^7 spores de *Clonostachys* d'inoculum a été aussi évalué pour une action combinée, contrôle d'insectes destructeurs et suppression de grey mould (maladie cryptogamique).

Le plan en blocs complets aléatoires a été appliqué à tous les traitements durant toutes les expérimentations. Les résultats ont démontrés que la concentration moyenne a tué le même nombre d'insectes destructeurs comme cela a été constaté là où la concentration élevée fut utilisée (70% *Lygus* et 54% mouches blanches) mais beaucoup plus que dans la faible concentration. Le mélange de *Beauveria* et *Clonostachys* tua le même pourcentage de peste comme ce fut en cas où *Beauveria* fut utilisé seul en moyenne concentration, et réduisit 58% et 45% de grey mould en fleurs et feuilles de deux cultures respectivement. Plusieurs abeilles ont été tuées là où *Beauveria* fut appliqué en concentration

élevée qu'en moyenne concentration (44 vs 13%), mais aucune différence significative n'a été observée entre cette dernière et la faible concentration ou le traitement témoins.

Ainsi, la moyenne concentration est considérée comme traitement optimal, parce qu'elle a tue la même proportion d'insectes destructeurs comme fut en concentration élevée, mais avec moins d'effets nocifs sur les abeilles. Dans les conditions commerciales, l'activité d'abeilles (voyages aller retour vers la niche d'abeilles) a été très réduite quand les bourdons ont été exposés à la concentration élevée de *Beauveria*. La boîte de distribution attachée à la niche de bourdons influença négativement aussi l'activité de bourdons et sa présence nécessite une étude supplémentaire. Néanmoins, le niveau de pollinisation a été suffisant dans toutes les serres, ceci conduisit à la production de tomates dont les caractéristiques n'ont pas différenciées du standard commercial bien que les bourdons transportaient le *Beauveria*. Nous recommandons que les essais soient conduites dans le futur avec les boîtes de distribution vide ou remplies d'inoculum pour déterminer avec plus de précision l'impact de l'inoculum, s'il y en a, sur l'activité de bourdons.

Cette étude a pu démontrer que les abeilles en tant que transporteurs constituent un outil indispensable pouvant être utilisé dans la livraison des champignons microscopiques, soit singulièrement ou en combinaison pour le contrôle d'insectes destructeurs et la réduction de maladie cryptogamique dans les serres de tomate et poivron.

NOTES DE LECTURE

1. Crispin Maalu-Bungi, *Littérature orale africaine*, Bruxelles, Peter Lang, 2006.

L'auteur est licencié en philologie africaine (Université Lovanium de Kinshasa) et docteur en langues et littératures africaines (Université de Lubumbashi). Outre ses fonctions de directeur scientifique du Centre de linguistique théorique et appliquée (CELTA), il enseigne actuellement la lexicographie et la littérature africaine orale et écrite à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Kinshasa. Il a par ailleurs publié de nombreux articles et des livres de linguistique et littérature africaines. L'éditeur résume ainsi le livre:

La forme orale de la littérature africaine demeure peu ou mal connue, malgré sa reconnaissance par les milieux scientifiques, au XLXe siècle, comme une littérature à part entière. Premier du genre en langue française, cet ouvrage en donne une vue d'ensemble et répond ainsi à une demande à laquelle nombre de publications spécialisées • anthologies, études de genres, approches méthodologiques - n'ont pu donner entière satisfaction. L'auteur y circonscrit le concept jadis controversé de *littérature orale*, explique sa genèse ainsi que celle des termes et expressions en usage (littérature (orale) traditionnelle, littérature non écrite, littérature populaire, littérature folklorique/folklore, art oral/art verbal/art de la parole, style oral, oratoire, etc.). Il repense ensuite celui de littérarité, particulièrement en contexte d'oralité, moins en termes de propriétés textuelles internes que comme un acte performatif induisant des stratégies ethnopoétiques grâce auxquelles le plaisir esthétique provient aussi bien de ce qu'on entend que de ce qu'on voit. La deuxième partie de cet ouvrage fondateur, de loin la plus importante,

est consacrée à la description des principaux genres littéraires dans leur mode d'existence et dans leurs formes les plus représentatives, et traite avec rigueur de la nature, des caractéristiques et des fonctions principales de la littérature orale africaine.

2. Nsapo Kalamba, *Bu nkaaya bwa mufuki mu Afrika*, Marzling, Publications universitaires africaines, 2007, 64 p.

L'auteur est docteur en théologie. Il est un penseur majeur de la culture africaine dans sa version lubaphone. Son ouvrage écrit en ciluba est résumé ainsi : « Maalu a Mvidi Mukulu mamba kale mubunkame, ki nga leelu. Ke cyena bwalu cya citupa cya kumpala cya mifundu ya Nsapo Kalamba. Yeye mene ewu udi udyela nkonko bwa kuteta mwa kumanya cidi Maweja wenza ne cidiye mwikale. Byonso ebi bidi mwa kwambulwisha bwa kumwaa cidi bunkaaya bwa Mufuki. »

3. Joséphine Mulumba Tumba, *L'envers de la liberté, l'univers carcéral dans Le Pacte de sang de Pius Ngandu Nkashama*, Frankfurt, Iko-Verlag, 2007, 244 p.

L'auteure est une ancienne élève du célèbre Lycée Twendelee de Lubumbashi. Licenciée en pédagogie appliquée, option français-latin, elle détient depuis 2004 un doctorat en littérature française obtenu à l'Université de Bayreuth (Allemagne).

Dans cet ouvrage, l'auteure démontre comment, en situation de didactique, les espaces de liberté s'échangent subrepticement en univers carcéraux. Elle illustre cette thèse en démontrant, grâce à une approche structurale du roman *Le Pacte de sang* de l'écrivain congolais Pius Ngandu Nkashama, les mécanismes qui subvertissent, parfois jusqu'à la perversion, les structures essentielles de la vie en commun : le marché, les centres de rééducation civique et de réhabilitation psychique, l'Eglise, l'université, la ville. Joséphine Mulumba nous plonge dans l'univers trouble d'une ville africaine qui devient, au fil d'une logique interne, une machinerie policière et meurtrière qui broie les êtres et ses propres rouages jusqu'à la déliquescence.

POLITIQUE ÉDITORIALE

Le Semeur du Kasai (LSK) est publié par l'Institut supérieur de développement rural (ISDR) en collaboration avec l'Institut supérieur de développement intégral (ISDI), au rythme de deux numéros par année. Cette revue est consacrée à la recherche pluridisciplinaire.

Elle s'adresse aux enseignants, aux chercheurs et aux étudiants ainsi qu'à tous ceux que concernent des champs scientifiques de notre temps.

Les textes sont principalement publiés en langue française et en ciluba.

Chaque numéro comporte trois sections : les articles, la création littéraires et les comptes rendus.

La revue est dotée d'un comité de sélection. Chaque texte est évalué par au moins trois appréciateurs qui suggèrent éventuellement des modifications. La décision finale de publier un texte appartient au comité de rédaction.

PRESENTATION D'UN MANUSCRIT

L'auteur doit joindre à son article un résumé en français d'environ huit lignes et une version ciluba de ce résumé.

L'auteur doit s'assurer que les références sont exactes et présentées selon les normes de la revue, comme dans les exemples qui suivent :

TSHISUNGU WA TSHISUNGU, J. (2002) : *L'aventure de la langue luba au Congo-Kinshasa*, Sudbury, Glopro.

VINCKE, J. (1979) : « La base pragmatico-sémantique d'une grammaire générative naturelle », *Africanistique*, n° 7.

L'auteur doit aussi préciser les renvois aux références dans le texte, par ordre alphabétique, comme dans les exemples qui suivent :

Cette notion fut expliqué par Mukenge Shabantu (2006, p.76)

Cette notion est fréquente dans les travaux récents, cf. Anubetu (2003), Badibanga (2001, 2004), Walelu (2002).

Avant d'expédier son texte, l'auteur doit vérifier la numérotation des sections et sous-sections de sorte que l'Introduction soit numérotée <1.> et utiliser le système d'enchâssement décimal (1, 1.1, 1.1.1, etc.). Les notes et leur numérotation doivent également faire l'objet de vérifications.

L'auteur doit envoyer son article par e-mail à l'ISDR ou l'ISDI.

L'auteur doit donner son adresse complète. La rédaction se réserve le droit de faire des corrections de détail quant au style et à la présentation.

A titre indicatif, nous donnons une approximation de la longueur acceptable :

Article : 15-22 pages. Note : 4-8 pages. Compte rendu : 3-6 pages.

Les manuscrits refusés ne sont pas retournés aux auteurs.

SOMMAIRE

Articles

Les Deux écoles
Antoine Tshitungu Kongolo

Les Intellectuels face à la crise de développement du Congo
André Kabamba Mbikay

Être animateur des communautés
Florent Walelu

La question de la pauvreté au Kasai occidental et les stratégies pour
la combattre
Honoré Mukadi Luaba

Le statut du fœtus en droit contemporain Dilemme et Paradoxe
André Kazadi K. Cisungu

Poèmes

Muepu Muamba

Comptes rendus

Bululu Kabatakaka
Kabamba Mbikay
Kapanga Kapele

Thèse de doctorat

Jean-Pierre Kapongo Tshimanga

Notes de lecture des œuvres de Crispin Maalu-Bungi,
Joséphine Mulumba et Nsapo Kalamba